

# **BARRICK GOLD CORPORATION**

## **États financiers consolidés et rapport de gestion**

**Exercice terminé le 31 décembre 2003**

**Selon les principes comptables généralement reconnus du Canada**

### **TABLE DES MATIÈRES**

	Page
Rapport de gestion	1
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	32
Rapport des vérificateurs aux actionnaires	32
États consolidés des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2003, 2002 et 2001	33
États consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2003, 2002 et 2001	34
Bilans consolidés aux 31 décembre 2003 et 2002	35
États consolidés des capitaux propres pour les exercices terminés les 31 décembre 2003, 2002 et 2001	36
Notes afférentes aux états financiers consolidés	37



# **BARRICK**

# RAPPORT DE GESTION

---

Aperçu des activités	États des flux de trésorerie
Aperçu des résultats financiers	Situation de trésorerie et sources de financement
Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs	Activités d'exploitation
États des résultats	Activités d'investissement
Production et ventes d'or	Activités de financement
Coûts des ventes et autres charges d'exploitation	Bilans
Amortissement	Conventions et estimations comptables critiques
Exploration et expansion des activités	Accords hors bilan
Administration	Contrats de vente d'or à terme
Intérêts débiteurs	Obligations et engagements contractuels
Autres produits/charges	Informations trimestrielles
Gains sur instruments dérivés ne servant pas de couverture	Mesures du rendement hors PCGR
Impôts sur les bénéficiaires	Données sur les actions en circulation

Le présent document offre une analyse de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation qui permet au lecteur d'évaluer les variations importantes de la situation financière et des résultats d'exploitation de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 comparativement à celles de l'exercice précédent. Ce rapport de gestion a été préparé en date du 4 mars 2004. Les états financiers consolidés dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada ») se trouvent aux pages 33 à 36. Ce rapport de gestion sert de supplément et de complément à nos états financiers et aux notes y afférentes de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 (collectivement, nos « états financiers »). Le lecteur est prié d'examiner nos états financiers parallèlement avec ce rapport de gestion. Certaines notes de nos états financiers sont spécifiquement mentionnées dans ce rapport de gestion et elles y sont intégrées par renvoi. Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont en dollars américains, sauf indication contraire.

## **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

À l'occasion, nous formulons verbalement ou par écrit des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression par certaines lois sur le commerce des valeurs mobilières. Ce document ainsi que d'autres qui sont déposés auprès des organismes de réglementation du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC »), des rapports aux actionnaires et d'autres documents renferment des énoncés prospectifs. Ceux-ci comprennent notamment des déclarations concernant nos objectifs pour 2004 et ceux à moyen et long terme, nos stratégies visant leur réalisation, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos projections, nos estimations et nos intentions. Les expressions « croire », « perspectives », « penser », « s'attendre à », « envisager », « avoir l'intention de », « estimer » et « prévoir », des termes et expressions similaires ainsi que l'emploi de verbes au conditionnel signalent des énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs comportent inévitablement des risques et incertitudes, tant généraux que particuliers, notamment le risque que les prédictions, les prévisions, les projections et d'autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas. Nous avisons le lecteur de ne pas se fier excessivement à ces énoncés puisque plusieurs facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon marquée des projets, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent largement de ceux suggérés par les énoncés prospectifs comprennent les variations du prix de l'or et de certaines autres denrées, les fluctuations des taux de change, l'évolution du contexte juridique, politique et économique dans les territoires où nous menons des activités et les changements des taux d'extraction ou de traitement. Comme une partie importante de nos réserves n'a pas encore été mise en valeur, le moment de la mise en production ainsi que les dépenses en immobilisations, les charges de production et les charges décaissées de nos projets de mise en valeur influenceront fortement sur notre rendement financier en 2005 et dans les exercices suivants. Nous tenons à souligner que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive. S'ils s'appuient sur nos énoncés prospectifs pour prendre des décisions, les investisseurs et autres personnes devraient tenir compte des facteurs précédents ainsi que d'autres incertitudes et événements éventuels. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour tout énoncé prospectif que nous pourrions faire verbalement ou par écrit à l'occasion ou qui serait fait en notre nom. Pour obtenir plus de détails sur les risques auxquels Barrick est exposée, il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs », qui est présentée à la page 5, ainsi qu'à notre notice annuelle sur Formulaire 40-F qui est déposée auprès des organismes de réglementation en valeurs mobilières.

## APERÇU DES ACTIVITÉS

### APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Société aurifère Barrick fait partie du groupe des plus grands producteurs d'or du monde au plan de la capitalisation boursière, de la production d'or et des réserves. Barrick dispose de mines en exploitation et de projets de mise en valeur dans trois grandes régions : Amérique du Nord, Australie/Afrique et Amérique du Sud. En 2003, 59 % de notre production d'or est provenue d'Amérique du Nord. Quand débutera, dans les années qui viennent, la production de nos projets de mise en valeur, nous nous attendons à ce que nos propriétés sud-américaines génèrent une part croissante de notre production annuelle d'or.

Nous tirons la plupart de nos produits et de nos flux de trésorerie de la production et de la vente d'or sous forme de doré et sous forme de concentré. Certaines de nos mines, en particulier Pierina et Eskay Creek, produisent d'importantes quantités d'argent en tant que sous-produit, dont les revenus sont déduits des charges d'exploitation, et cette production a donc des répercussions sur nos charges d'exploitation décaissées par once<sup>1</sup>. Cette situation se répétera avec deux de nos projets de mise en valeur, soit Pascua-Lama et Veladero.

### FACTEURS DÉTERMINANTS DU RENDEMENT

Les éléments déterminants du rendement financier dans notre secteur sont notamment les prix de vente d'or réalisés, les volumes de production d'or et les coûts de production par once. Nous visons l'optimisation de ces éléments déterminants du rendement afin de maximiser l'apport au bénéfice et les flux de trésorerie provenant de l'exploitation de nos mines. Puisque nous exerçons nos activités dans un secteur à forte intensité de capital, nous investissons d'importantes sommes chaque année à nos mines en exploitation afin de maintenir notre capacité de production (« investissement de maintien ») et aussi d'agrandir nos mines et d'en construire de nouvelles. Par conséquent, l'amortissement s'avère un élément important de nos coûts de production aurifère.

### MINES PRODUCTIVES

Notre portefeuille actuel de mines en exploitation comprend surtout des propriétés ayant atteint un certain degré de maturité et dégageant des volumes de production stables. La plupart des mines traitent actuellement le minerai à leur teneur moyenne de réserves ou aux environs de celle-ci, et le total de leurs charges décaissées par once<sup>1</sup> est faible en comparaison de celui des autres grands producteurs d'or. Ces mines génèrent actuellement d'importants flux de trésorerie qui peuvent être consacrés au financement de nos projets de mise en valeur et d'autres occasions de croissance éventuelles. Nous avons procédé à la fermeture de cinq mines en 2002, à l'épuisement de leurs réserves, ce qui a eu pour effet de réduire notre production annuelle d'or d'environ 0,3 million d'onces en 2003. Globalement, notre production totale d'or a diminué de 0,2 million d'onces pour s'établir à 5,51 millions d'onces, alors que nos autres mines ont en 2003 produit 0,1 million d'onces d'or de plus qu'en 2002. En raison de l'incidence du jalonnement des dernières années, la teneur du minerai traité à Goldstrike, notre mine la plus importante, a été supérieure à la teneur moyenne des réserves. Toutefois, à mesure que les teneurs du minerai de Goldstrike ont eu tendance à se situer près des teneurs moyennes des réserves, nous avons eu des charges d'exploitation supérieures par once et des volumes de production annuelle inférieurs. Toutefois, nous avons réussi à atténuer dans une certaine mesure les incidences de ces tendances grâce à des initiatives de gestion des coûts. En 2004, cette tendance historique à Goldstrike, combinée au déplacement de la production de Pierina vers des zones à plus faible teneur, mènera à un fléchissement plus grand de la production et à une augmentation du total des charges décaissées par once<sup>1</sup>. Selon nous, en 2004, notre production totale reculera d'environ 0,5 à 0,6 million d'onces, et notre total moyen des charges décaissées montera d'environ 15 \$ à 25 \$ par once<sup>1</sup>.

### EXPLORATION ET MISE EN VALEUR DES MINES

Nous nous concentrons également sur la découverte de nouvelles réserves d'or. Dans la mesure où nous pouvons ajouter des réserves d'or à nos exploitations existantes, nous prolongeons la vie de nos mines et générons des flux de trésorerie supplémentaires, augmentant ainsi le taux de rendement du capital investi. Avant le redressement récent du prix de l'or, le secteur a connu une période prolongée caractérisée par l'affaiblissement du cours de l'or. Contrairement à de nombreux autres producteurs, nous avons investi dans notre programme d'exploration de façon soutenue. Grâce à ce programme, nous avons découvert une importante réserve d'or à Alto Chicama, au Pérou. À la fin de 2003, nos travaux à Alto Chicama nous avaient permis d'augmenter nos réserves de 7,2 millions d'onces. À la fin de 2003, nous avions des réserves prouvées et probables de 86 millions d'onces d'or, selon un prix de 325 \$ l'once, après avoir produit 5,51 millions d'onces en 2003 (6,5 millions d'onces contenues), comparativement à des réserves de 86,9 millions d'onces en 2002, selon un prix de 300 \$. Plusieurs de nos gisements renferment d'énormes quantités d'argent dans nos réserves minérales aurifères présentées; l'argent est produit, ou le sera, en tant que sous-produit des réserves aurifères. Par exemple, Pascua-Lama contient 584 millions d'onces d'argent. Nous disposons d'un programme de mise en valeur des mines que nous pensons pourra contribuer à la production, aux

<sup>1</sup> Pour une explication de notre utilisation des mesures du rendement hors PCGR, voir les pages 28 à 30.

résultats et aux flux de trésorerie, à commencer par Veladero et Alto Chicama en 2005. D'ici 2007, nous prévoyons que ce projet de mise en valeur contribuera à relever considérablement notre niveau annuel de production d'or.

### **RISQUE LIÉ AU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES**

Nos produits d'exploitation sont fortement touchés par le cours de l'or et, dans une moindre mesure, par celui de l'argent. Nous avons eu recours, à certaines époques, à un vaste programme de couverture pour gérer notre exposition au cours de l'or. Ce programme nous a été fort favorable, les prix de vente d'or réalisés dépassant les cours. La souplesse de ce programme nous a permis de participer au marché haussier de l'or, comme celui auquel nous avons assisté en 2003, où la hausse a été importante. Nos résultats de 2003 ont profité de la montée du prix de l'or, notre prix moyen de réalisation croissant de 7 % par rapport à 2002 pour atteindre 361 \$ l'once, contre un prix moyen au comptant de 363 \$ l'once. Au cours du premier trimestre de 2004, le prix de l'or au comptant s'est situé aux environs de 400 \$ l'once, et plusieurs observateurs sectoriels s'attendent à ce que ce redressement du prix de l'or se maintienne et croient que les perspectives à l'égard du cours de l'or sont généralement positives.

À la lumière de la situation actuelle du marché, nous avons annoncé l'établissement d'une politique de non-couverture de l'or au quatrième trimestre de 2003, selon laquelle nous n'ajouterons pas de nouveaux contrats de couverture de l'or, et nous prévoyons vider complètement, au fil du temps, notre registre de couverture. La souplesse toute particulière que nos contrats de couverture offrent nous permet de livrer notre or quand nous voulons, sur la durée de dix ans des contrats essentiellement; ainsi, nous pouvons profiter de la volatilité du marché de l'or tout en réduisant notre position de couverture sur l'or. En 2003, nous avons réduit notre position de couverture sur l'or de 14 % ou de 2,6 millions d'onces. À la fin de 2003, notre position de couverture sur l'or représentait 18 % de nos réserves d'or, ce qui signifie que 82 % de nos réserves d'or ne sont pas couvertes et sont exposées aux fluctuations du prix de l'or. L'un de nos objectifs est une réduction supplémentaire de la taille de notre position de couverture sur l'or, et nous ciblons donc une réduction d'au moins 1,5 million d'onces de notre position de couverture en 2004. La réduction réelle, qui dépendra de la conjoncture du marché, pourrait dépasser cette cible. En choisissant de livrer une partie de notre production aurifère aux termes de notre position de couverture sur l'or, et ce, afin de réaliser notre objectif, il se peut que, selon les conditions de marché, nous obtenions pour ce volume un prix inférieur au cours de l'or.

Nos installations consomment également d'autres matières premières au cours du processus de production de l'or. Ces matières incluent le carburant diesel, l'électricité, le propane et autres biens non durables, tels l'acide et la chaux. Les variations du coût de ces matières premières influent sur nos charges de production d'or. Les variations qui ont influé fortement sur nos charges décaissées de 2003, par rapport à celles de 2002, sont indiquées dans ce rapport de gestion. Nous utilisons des contrats de vente à terme d'argent pour vendre une partie de notre production annuelle de ce métal. Sur le plan économique, ces contrats de couverture nous protègent contre les fluctuations du cours de l'argent.

### **RISQUE DE CHANGE**

Même si nous menons des activités dans quatre continents, la totalité de nos produits et environ 70 % de nos charges décaissées sont libellés en dollars US. Près de la moitié de notre production provient de nos mines aux États-Unis, et les charges d'exploitation et dépenses en immobilisations engagées au Pérou et en Tanzanie, telles celles du diesel, des réactifs et du matériel, sont pour la plupart libellées en dollars US.

Nos principaux risques de change sont liés aux dépenses que nous réglons au comptant pour nos mines canadiennes et australiennes et qui sont libellées dans la monnaie locale. À l'instar de plusieurs autres producteurs d'or, nos exploitations en Australie et au Canada sont touchées par l'évolution du dollar australien et du dollar canadien par rapport au dollar américain, car notre monnaie fonctionnelle est le dollar américain et une partie de nos charges d'exploitation décaissées est libellée dans la monnaie locale. Au cours des deux derniers exercices, le dollar australien s'est raffermi de 48 %, et le dollar canadien, de 23 %. En 2003, nos coûts en monnaie locale ont fait l'objet de couvertures à des taux bien meilleurs que ceux du marché, et nous avons enregistré des gains de couverture totalisant 65 M\$ relativement à nos charges d'exploitation décaissées. Si nous n'avions pas couvert notre risque à l'égard de l'affaiblissement du dollar US, le total de nos charges décaissées aurait été de 12 \$ par once plus élevé en 2003. Nos positions de couverture de change offrent un haut niveau de protection à nos coûts engagés en dollars australiens et canadiens pour l'équivalent des trois prochaines années environ. À la fin de 2003, nous avons couvert environ 1,0 G\$ CA de notre exposition au dollar canadien, au taux de 0,68 \$ (88 % de la totalité des dépenses en immobilisations et charges d'exploitation locales prévues pour les trois prochains exercices) et environ 1,4 G\$ A de notre exposition au dollar australien, au taux de 0,57 \$ (73 % de la totalité des dépenses en immobilisations et charges d'exploitation locales prévues pour les trois prochains exercices). Des gains avant impôts non matérialisés sur les contrats de couverture du change totalisant 280 M\$ au 31 décembre 2003 seront appariés à nos charges d'exploitation essentiellement au cours des trois prochains exercices afin de compenser le renforcement des dollars australien et canadien. Il se peut qu'en 2004 nous augmentions notre position de couverture du change, sous réserve de la conjoncture du marché et compte tenu des attentes quant au dollar US.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Notre risque de taux d'intérêt se rapporte surtout à la valeur des instruments dérivés par rapport au prix du marché, à la juste valeur des paiements continus aux termes de swaps de taux d'emprunt d'or et de swaps de taux d'intérêt américains et aux intérêts que nous gagnons sur nos soldes d'encaisse.

En général, un recul des taux d'intérêt a des répercussions défavorables sur nos activités vu que nous gagnons des intérêts sur nos soldes d'encaisse aux taux du marché. Grâce à notre programme de couverture de taux d'intérêt, nous avons été en mesure d'atténuer l'incidence de la chute des taux d'intérêt américains sur ces soldes d'encaisse. Nous avons fixé à 3,4 % le taux d'intérêt que nous toucherons jusqu'en 2006 et 2007 sur des soldes d'encaisse de 650 M\$. Le reste de ces soldes génère des intérêts créditeurs à des taux d'intérêt américains variables.

Par ailleurs, de faibles taux d'intérêt limitent la hausse du prix de l'or que nous pouvons espérer obtenir sur l'or que nous livrons en vertu des contrats de vente à terme existant dans notre programme de couverture. Une tranche importante de l'encours de 759 M\$ de notre dette à long terme porte intérêt à taux fixes et n'est donc pas touchée par les fluctuations de taux d'intérêt, exception faite de nos débentures de 350 M\$, à l'égard desquelles nous avons converti les taux d'intérêt fixes en taux variables, et de nos obligations de 80 M\$ assorties de taux variables.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Exercices terminés les 31 décembre  
(en millions de dollars US, sauf les données par action et par once)

	2003		2002		2001
Ventes d'or	2 006	\$	1 947	\$	1 324
Moyenne du prix de l'or au comptant par once	363		310		271
Moyenne du prix de l'or réalisé par once	361		336		341
Bénéfice net	146		229		271
Résultat de base et dilué par action	0,27		0,42		0,68
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	583		652		679
Total de l'actif	7 366		7 696		7 688
Total de la dette à long terme	759		777		802
Dividendes en espèces par action ordinaire	0,22		0,22		0,22

## ÉTATS DES RÉSULTATS

Notre bénéfice de 2003 a été inférieur à celui de l'exercice précédent. Nous avons bénéficié de prix plus élevés de l'or au comptant, ce qui nous a permis de réaliser un prix de vente de 25 \$ l'once de plus pour notre production d'or (une progression des produits de 139 M\$ par rapport à 2002). Cependant, dans un contexte où le prix de l'or au comptant est supérieur, nous payons davantage de redevances, de taxes à la production et d'impôts sur les bénéfices. Les redevances et les taxes à la production ont crû de 5 \$ l'once, ou de 23 M\$, par rapport à l'exercice précédent, et notre charge d'impôts réelle sous-jacente a atteint 89 M\$ en 2003, en regard d'un recouvrement d'impôts de 1 M\$ en 2002.

En 2003, consécutivement à la fermeture de cinq mines en 2002 par suite de l'épuisement de leurs réserves, nous avons produit et vendu 3 % d'onces de moins qu'en 2002. L'apport au bénéfice, avant impôts, de ces cinq mines fermées s'était élevé à 42 M\$ en 2002. À nos mines actuelles, les charges d'exploitation décaissées par once, exclusion faite des redevances et des taxes à la production, ont augmenté de 4 \$ en 2003, surtout à cause des coûts plus élevés à Meikle et à Bulyanhulu, d'où l'ajout de 39 M\$ à nos charges d'exploitation décaissées.

Nous avons continué d'investir massivement dans l'exploration et l'expansion des activités en 2003, les coûts progressant de 32 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'accroissement de 27 M\$ des frais d'exploration, à 62 M\$, explique la majeure partie de la hausse des frais d'exploration et d'expansion des activités par rapport à l'exercice précédent. Les intérêts débiteurs ont reculé de 22 M\$ en 2003 en raison principalement du recul des taux d'intérêt du marché et de l'augmentation des intérêts capitalisés de 2002 à 2003.

Les résultats des deux exercices comprenaient divers éléments qui ont eu des effets importants sur la comparaison de nos résultats d'un exercice à l'autre. En 2003, les principaux éléments comprenaient des gains de 71 M\$ sur des instruments dérivés ne servant pas de couverture et des gains totalisant 29 M\$ à la vente de divers actifs, contrebalancés par une imputation de 17 M\$ au titre d'une modification des estimations des frais de régénération et de fermeture ainsi que par l'inscription d'une perte de valeur de 48 M\$ de l'écart d'acquisition. En 2003, nous avons constaté une charge d'impôts de 89 M\$, incluant une augmentation nette de 42 M\$ des provisions pour moins-valeur d'actifs d'impôts futurs. En 2002, nous avions comptabilisé un recouvrement d'impôts de 1 M\$, incluant une économie d'impôts de 22 M\$ qui résultait du règlement de certaines questions fiscales. Les principaux éléments sont expliqués dans ce rapport de gestion. Nous avons résumé ces éléments ci-dessous afin d'aider le lecteur à comprendre quelle en est l'incidence sur le bénéfice.

**Augmentation (diminution) du bénéfice (en millions de dollars)**

Exercices terminés les 31 décembre	2003		2002		2001	
	Avant impôts	Après impôts	Avant impôts	Après impôts	Avant impôts	Après impôts
Gains (pertes) sur instruments dérivés ne servant pas de couverture	71	\$ 60	\$ (32)	\$ (10)	\$ 27	\$ 18
Frais liés au litige avec Inmet	(16)	(11)	-	-	-	-
(Gains) pertes à la vente d'actifs	29	-	8	5	(4)	(3)
Gains (pertes) sur placements	(12)	(12)	(4)	(4)	2	2
Modification des estimations des frais de régénération et de fermeture	(17)	(17)	-	-	-	-
Frais de cessation d'emploi	(9)	(6)	-	-	-	-
Économies d'impôts	-	-	22	22	-	-
Variation des provisions pour moins-value	(42)	(42)	(3)	(3)	(37)	(37)
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	(48)	(48)	-	-	-	-

**ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Nos flux de trésorerie provenant de l'exploitation ont diminué de 69 M\$ comparativement à l'exercice précédent. Exclusion faite du règlement de 86 M\$ du litige avec Inmet, nos flux de trésorerie liés à l'exploitation auraient été supérieurs de 17 M\$ en 2003. Une hausse des prix de vente réalisés sur l'or en 2003 a partiellement compensé l'accroissement du total des charges décaissées et l'augmentation des impôts sur les bénéfices versés. Nos décaissements au titre des activités d'investissement et de financement ont crû en 2003. L'augmentation a découlé en partie de la hausse des dépenses en immobilisations, consécutivement au démarrage de la construction à Veladero, et du rachat d'actions pour 154 M\$.

**FACTEURS POUVANT INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS**

Il existe de nombreux facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté qui peuvent influencer sur les résultats au point de les rendre très différents de nos prévisions. Certains de ces facteurs sont décrits ci-après. Les risques inhérents aux instruments dérivés, y compris le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité, sont décrits à la note 10 e) afférente aux états financiers consolidés. De par leur nature, et comme il est indiqué à la page 1, sous la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs », les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, tant généraux que particuliers, notamment le risque que les prédictions, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas. Nous avertissons le lecteur de ne pas se fier excessivement à ces énoncés inclus dans ce rapport de gestion, car certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon marquée des plans, objectifs, cibles, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs.

**Facteurs propres au secteur et non à la Société**

*En tant que société qui exploite des mines aurifères aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Pérou, au Chili, en Argentine, en Tanzanie et dans d'autres pays, nos produits d'exploitation et nos résultats sont touchés par la conjoncture économique et commerciale des régions géographiques où nous exerçons nos activités. Les facteurs tels que le prix des matières premières (l'or et l'argent), les taux d'intérêt, l'inflation et les taux de change ont une incidence sur le commerce et l'économie, et finalement sur les résultats de nos établissements dans ces régions.*

Le prix de l'or ainsi que ceux d'autres matières premières sur le marché mondial, tel qu'il est indiqué à la page 2, ont des répercussions sur notre entreprise. Le prix de l'or fluctue constamment sur de courtes périodes et est sensible à de nombreux facteurs, qui sont tous indépendants de notre volonté. Parmi ces facteurs, signalons les facteurs sectoriels, notamment la demande au sein du secteur, la demande de bijoux, la demande de l'or en tant que placement, les prêts consentis par les banques centrales, les ventes et les achats d'or, la spéculation, et les coûts et les volumes de la production mondiale de l'or. Le prix de l'or peut aussi être sensible à des facteurs macroéconomiques, entre autres, les prévisions quant au taux d'inflation, la solidité du dollar américain et la confiance qu'il inspire, la devise dans laquelle le prix de l'or se négocie, les autres devises, les taux d'intérêt, et les incertitudes au plan mondial, régional, politique ou économique. Nos activités sont aussi touchées par le cours des autres matières premières qui sont des sous-produits de nos mines, notamment l'argent et le cuivre, et des matières premières que nous utilisons pour nos activités, tels le carburant diesel et l'électricité. Le prix de ces produits est également volatil dans un court laps de temps et est sensible à des facteurs indépendants de notre volonté.

Grâce à notre programme de couverture de l'or, nous sommes en quelque sorte protégés contre une baisse du cours de l'or. Cependant, si le prix de l'or sur le marché mondial fléchit et que les prix que nous réalisons sur nos ventes d'or chutent considérablement pour ne pas remonter pendant une très longue période, ou si le chiffre d'affaires de nos sous-produits accuse une forte baisse et que le coût des autres matières premières que nous utilisons augmente de beaucoup, notre rentabilité et nos flux de trésorerie pourraient en souffrir. Dans ces éventualités, nous pourrions

juger que, sur le plan économique, il est préférable de cesser la production de certains ou de la totalité de nos établissements ou la mise en valeur de certains ou de la totalité de nos projets, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur notre rendement financier et nos résultats d'exploitation.

Nos activités minières et nos activités de mise en valeur se déroulent dans plusieurs pays. Les investissements miniers comportent des risques qui sont normalement associés à l'exploitation d'un établissement à l'étranger, entre autres, un climat politique et économique incertain, la guerre et les troubles publics, la modification des lois et des politiques d'un pays en particulier, la fiscalité étrangère, les retards dans l'obtention des permis d'un gouvernement ou l'incapacité de les obtenir, les restrictions sur le rapatriement des bénéfices, et une hausse des frais de financement. Ces risques peuvent limiter ou interrompre les projets, restreindre le mouvement des fonds ou occasionner la perte d'un droit contractuel ou une dépossession par voie d'expropriation ou de nationalisation sans indemnisation équitable.

*Les politiques monétaires du conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis se répercutent sur nos résultats. Les prévisions quant à l'inflation auxquelles le marché des obligations et le marché monétaire sont sensibles, de même que les décisions prises par les banques centrales à l'égard de la politique monétaire, ont une incidence sur les taux d'intérêt et les taux d'emprunt d'or, ce qui peut avoir un effet sur les résultats.* Tel qu'il est décrit à la page 4, les taux d'intérêt du marché et les taux d'emprunt d'or influent sur nos activités. Une diminution importante et prolongée des taux d'intérêt pourrait grandement nuire aux intérêts que nous gagnons sur nos soldes d'encaisse. Un recul important et prolongé des taux d'intérêt ou une augmentation des taux d'emprunt d'or pourrait être très néfaste à l'écart qui sépare le prix à terme de l'or du prix au comptant (le « report »), et finalement sur le prix réalisé sur nos contrats de vente d'or à terme à prix fixe.

*La modification des lois, des règlements et des politiques de réglementation qui régissent les activités que nous exerçons dans les différentes régions géographiques peut avoir une incidence sur nos résultats.* Nos activités d'exploitation minière et d'exploration au Canada et à l'étranger sont assujetties à des lois et à des règlements, dont la portée est vaste, sur la protection de l'environnement, l'évacuation des déchets, la sécurité des travailleurs, la mise en valeur de mines et la protection des espèces menacées. Nous consacrons, et comptons continuer à le faire, des fonds considérables pour respecter ces lois et règlements. La modification éventuelle des lois, des règlements et des permis applicables, ou un changement au niveau de leur application ou de leur interprétation peut accroître nos frais de conformité et ainsi nuire à notre situation financière ou à nos résultats d'exploitation. Les coûts engagés et les retards subis pour respecter ces lois et règlements peuvent nous empêcher de poursuivre la mise en valeur d'un projet ou d'une mine, voire notre exploitation, ou faire augmenter les frais de mise en valeur d'un projet.

Même si nous prenons les mesures qui nous semblent raisonnables afin de respecter les lois, les règlements et les politiques de réglementation applicables aux territoires où nous faisons affaire, rien ne garantit que nous serons toujours en conformité avec eux ou réputés être en conformité avec eux. Il est donc possible que nous soyons l'objet d'un jugement ou d'une décision de nature juridique ou réglementaire qui entraînerait des amendes, des dommages-intérêts et d'autres frais préjudiciables à nos résultats.

### **Facteurs propres à la Société**

*Notre capacité de mettre en valeur nos nouvelles mines et la réussite de notre programme d'exploration influenceront sur notre rendement financier.* Notre capacité de maintenir ou d'augmenter nos volumes actuels de production d'or dépend en partie de la réussite de la mise en valeur de nouveaux corps minéralisés ou de l'expansion des activités minières existantes. La faisabilité économique des projets de mise en valeur est tributaire de nombreux facteurs, entre autres, l'exactitude des estimations quant aux réserves, le taux estimatif de récupération des métaux, les dépenses en immobilisations et charges d'exploitation estimatives que nécessitent ces projets, les taux de change et les futurs prix de l'or et de l'argent. Les projets de mise en valeur reposent aussi sur les études de faisabilité que la Société réussit à mener à terme ainsi que sur l'obtention des permis gouvernementaux, l'acquisition de droits de superficie satisfaisants ou d'autres droits terriens satisfaisants et l'accès à un financement suffisant.

Les projets de mise en valeur ne disposent d'aucune statistique d'exploitation qui peut servir d'estimation aux flux de trésorerie futurs. Il est possible que les charges réelles et que le rendement économique diffèrent de façon importante de nos estimations ou que nous ne parvenions pas à obtenir les autorisations gouvernementales nécessaires pour la mise en exploitation d'un projet. Dans le secteur minier, il n'est pas inhabituel de voir une nouvelle exploitation minière faire face à des problèmes imprévus pendant la phase de démarrage et nécessiter plus de capitaux que prévu.

En soi, l'exploration aurifère est très spéculative. Nos projets d'exploration comportent de nombreux risques et se terminent fréquemment par un échec. Une fois qu'un gisement aurifère a été découvert, plusieurs années peuvent s'écouler entre les phases initiales de forage et la production. Des dépenses considérables sont nécessaires pour établir les réserves prouvées et probables et pour construire les mines et les installations de traitement. En raison de

ces incertitudes, rien ne garantit que les programmes d'exploration, actuels ou futurs, seront couronnés de succès et qu'ils permettront d'accroître la production ou de remplacer la production actuelle par de nouvelles réserves.

*Notre rendement financier dépend de notre capacité d'atteindre nos objectifs de production et nos objectifs quant aux charges d'exploitation.* Nous établissons les estimations de notre production future et de nos charges de production décaissées. Toutefois, il n'existe aucune garantie que ces estimations se concrétiseront. Si ces estimations se révèlent inexactes, les conséquences peuvent être néfastes pour nos flux de trésorerie futurs, nos résultats et notre situation financière.

Notre production réelle peut s'éloigner des estimations pour une série de raisons : écart entre le minerai réellement extrait et les estimations faites sur la teneur, le tonnage, la dilution, les caractéristiques des métaux et d'autres caractéristiques; facteurs d'exploitation à court terme liés aux réserves de minerai, notamment la nécessité d'une mise en valeur séquentielle des corps minéralisés et d'un traitement de minerai à teneur nouvelle ou différente; risques et obstacles inhérents à l'extraction minière; phénomènes naturels, par exemple les conditions climatiques difficiles, les inondations et les tremblements de terre; manque de main-d'œuvre ou grèves imprévues. Les charges de production décaissées peuvent être touchées par différents facteurs, notamment la variation des ratios tonnes de rebuts-minerai, la teneur du minerai en métal, les coûts de la main-d'œuvre, le coût des approvisionnements et des services et les taux de change.

*Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons déterminent la façon dont nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Elles peuvent nécessiter, de la part de la direction, des estimations et des hypothèses concernant des éléments dont la nature est incertaine.*

Notre situation financière et nos résultats d'exploitation sont présentés suivant les conventions et les méthodes comptables qui sont en conformité avec les PCGR du Canada. Dans certains cas, les PCGR du Canada autorisent le choix des conventions et des méthodes comptables parmi deux ou plusieurs possibilités, les unes aussi raisonnables que les autres mais qui donnent lieu à des montants fort différents lorsqu'ils sont présentés. La direction fait appel au jugement en choisissant et en appliquant les conventions et méthodes comptables afin de s'assurer que celles-ci, tout en étant conformes aux PCGR du Canada, reflètent notre meilleur jugement quant à la façon la plus appropriée de comptabiliser et de présenter notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Comme nous l'expliquons aux pages 18 à 24, certaines conventions et estimations comptables ont été désignées comme étant « critiques » pour la présentation de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, car elles 1) demandent de la part de la direction un jugement particulièrement subjectif ou complexe sur des éléments dont la nature est incertaine et 2) comportent la possibilité de présenter des montants très différents les uns des autres en fonction des conditions respectives et selon l'hypothèse et l'estimation choisies. L'estimation la plus critique qui influe sur la présentation de notre rendement financier est la quantité de réserves minérales aurifères de nos propriétés minières.

Les réserves minérales et les ressources minérales sont des estimations, et rien ne garantit que le niveau de l'or indiqué sera produit. Les fluctuations du prix de l'or ou des sous-produits, comme l'argent et le cuivre, peuvent faire en sorte que les réserves minérales à faible teneur en or ne soient pas rentables. De plus, les facteurs d'exploitation à court terme qui touchent les réserves minérales, comme la mise en valeur séquentielle des corps minéralisés ou le traitement de minerai à teneur nouvelle ou différente, peuvent entraîner une diminution des réserves minérales ou un manque de rentabilité pour un exercice donné.

Les réserves estimatives peuvent nécessiter un nouveau calcul compte tenu des données de production réelles. Les fluctuations du cours de l'or et de l'argent, ainsi qu'une augmentation des charges de production ou une diminution des taux de récupération, peuvent, pour un certain temps, rendre la mise en valeur des réserves prouvées et probables non rentable sur une propriété particulière. Pareille éventualité nous forcera à réduire nos réserves, et nos résultats financiers risquent d'en souffrir. Nous pourrions aussi être forcés à réduire nos réserves si nous ne réussissons pas à obtenir les permis ou les autorisations gouvernementales nécessaires. Il n'existe aucune garantie que nous obtiendrons les taux de récupération de l'or indiqués ou les prix hypothétiques qui ont servi à établir les réserves d'or.

#### **Autres facteurs**

*Les autres facteurs qui peuvent influencer sur les résultats futurs incluent la modification des lois fiscales, les changements technologiques, les relations de travail, la validité des claims miniers et de nos titres de propriété et la concurrence avec d'autres sociétés minières.* Nous soulignons que l'analyse des facteurs mentionnés ci-dessus, susceptibles d'influencer les résultats futurs, n'est pas exhaustive. En se fiant à nos énoncés prospectifs pour prendre des décisions au sujet de Barrick, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement les facteurs mentionnés ci-dessus, y compris d'autres éléments incertains et événements possibles, et d'autres facteurs

qui sont ou ne sont pas propres à la Société, qui peuvent nuire aux résultats futurs et à l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, qu'ils soient écrits ou non, que nous pouvons formuler de temps à autre ou qui le sont par d'autres en notre nom.

## ÉTATS DES RÉSULTATS

### PRODUCTION ET VENTES D'OR

En 2003, nous avons vendu 0,2 million d'onces d'or de moins qu'en 2002 après la fermeture, en 2002, de cinq mines à l'épuisement de leurs réserves. Nous prévoyons que la production d'or diminuera de nouveau en 2004, soit d'environ 0,5 à 0,6 million d'onces, avant l'émergence d'une nouvelle tendance à la hausse en 2005 alors que débutera la production de nos projets de mise en valeur. À partir de 2005 et jusqu'en 2007, une fois que nos projets de mise en valeur seront mis en exploitation, nous visons une croissance de la production d'environ 6,8 à 7,0 millions d'onces d'ici 2007.

En 2003, le cours de l'or a atteint des sommets jamais enregistrés depuis 1997, soit une moyenne de 363 \$ l'once, par comparaison à 2002, où l'or se vendait en moyenne 310 \$ l'once sur le marché au comptant. En vendant la majorité de notre production d'or sur ce marché et en offrant une partie de notre production sur le marché à terme, nous avons réalisé un prix moyen de 361 \$ l'once, contre 336 \$ en 2002, lorsque le prix de l'or était plus bas et que la majeure partie de notre production aurifère était vendue en vertu de contrats de vente à terme stipulant des prix plus élevés. Lorsque le prix au comptant de l'or dépasse notre prix de vente à terme, comme cela s'est produit en 2003, nous sommes en mesure de vendre toute notre production d'or sur le marché au comptant à un prix plus élevé et de différer la livraison sur nos contrats à terme. En 2004, nous prévoyons vendre une partie de notre production d'or visée par nos contrats de vente à terme à des prix fixes qui seront inférieurs aux récents prix du marché au comptant, afin d'atteindre notre objectif qui est de réduire notre position de couverture sur l'or de 1,5 million d'onces. Le prix qui sera finalement réalisé en 2004 dépendra de la conjoncture du marché et des livraisons effectuées en vertu des contrats.

Lorsque les prix de l'or sur le marché au comptant augmentent, il en va de même de la valeur de nos réserves minérales aurifères et du montant des flux de trésorerie liés à l'exploitation. La perte non matérialisée par rapport au prix du marché sur nos contrats de vente d'or à terme à prix fixe augmente aussi. La valeur non matérialisée par rapport au prix du marché est passée d'une perte non matérialisée de 639 M\$ à la fin de 2002 à une perte non matérialisée de 1 725 M\$ à la fin de 2003, en raison surtout de l'augmentation du prix de l'or au comptant (prix de l'or au comptant de 415 \$ à la fin de l'exercice 2003; 347 \$ à la fin de 2002). La valeur par rapport aux prix du marché représente la valeur de remplacement de ces contrats, établie en fonction des prix en vigueur sur le marché, et non une obligation de paiement sur le plan économique. Pour de plus amples détails, voir la section « Accords hors bilan – Principales conditions des contrats – Importance des gains et des pertes par rapport aux prix du marché » à la page 26.

En 2003, notre production d'or a diminué de 3 % par rapport à celle de 2002. La production de la plupart de nos mines a dépassé en 2003 les niveaux de 2002, en particulier à l'exploitation à ciel ouvert de Goldstrike et à Kalgoorlie. La production à l'exploitation souterraine de Goldstrike et à Bulyanhulu a cependant baissé. Ces deux mines ont connu des difficultés d'exploitation en 2003, qui font l'objet d'une analyse dans leurs sections régionales respectives. La diminution globale de la production d'or par rapport à celle de 2002 est surtout attribuable à la fermeture de mines au deuxième semestre de 2002 par suite de l'épuisement de leurs réserves. Ces mines avaient produit 0,3 million d'onces en 2002. Le total des charges décaissées a progressé de 6 % en 2003 en raison surtout des difficultés d'exploitation à la mine souterraine de Goldstrike et à Bulyanhulu. Aussi, nous avons extrait et traité davantage de minerai à plus faible teneur en 2003 dans certaines mines et nous avons fait face à une augmentation des redevances et des taxes à la production minière en raison d'une hausse du prix de l'or au comptant en 2003.

## COÛT DES VENTES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002
Total des charges de production décaissées, selon les PCGR du Canada	1 068 \$	1 078 \$
Frais de régénération et de fermeture et autres frais de nos mines en exploitation	(15)	(29)
Total des charges de production décaissées, selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts de production <sup>1</sup>	1 053 \$	1 049 \$
Onces vendues (en milliers)	5 554	5 805
Total des charges décaissées par once vendue, selon les PCGR du Canada (en dollars)	192 \$	185 \$
Total des charges décaissées par once vendue, selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts de production <sup>1</sup> (en dollars)	190 \$	180 \$
<b>Total des charges décaissées selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts de production<sup>1</sup> (\$/oz)</b>		
Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002
Coûts des ventes aux taux de change du marché	211 \$	194 \$
Gains matérialisés sur les contrats de couverture de change	(12)	(1)
Crédits pour sous-produits	(21)	(20)
<b>Charges d'exploitation décaissées</b>	<b>178</b>	<b>173</b>
Redevances	9	6
Taxes à la production	3	1
Total des charges décaissées	190 \$	180 \$

1. Nous présentons le total des charges décaissées par once selon un calcul conforme à la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts de production (la « norme »). L'adoption de la norme est facultative, mais, à notre connaissance, la plupart des grands producteurs d'or l'adoptent lorsqu'ils présentent les charges décaissées par once. Les données ne sont pas normalisées en vertu des PCGR du Canada. Par conséquent, les montants présentés peuvent ne pas être comparables aux données présentées par les producteurs d'or qui n'ont pas adopté la norme. Les charges décaissées par once sont établies à partir des montants figurant à l'état des résultats et comprennent les charges d'exploitation des mines, comme les frais d'extraction, de traitement et d'administration, les redevances et les taxes à la production, mais excluent l'amortissement, les frais de régénération, les frais de financement ainsi que le coût du capital et les frais de mise en valeur et d'exploration. Nous avons également présenté une mesure des charges par once conforme aux PCGR telle que l'exige la réglementation en matière de valeurs mobilières qui régit les mesures du rendement hors PCGR. Dans ce rapport de gestion, notre analyse porte essentiellement sur le total des charges décaissées tel qu'il est défini par la norme, mais nous y présentons aussi la mesure financière la plus aisément comparable, laquelle a été établie et présentée conformément aux PCGR. Pour en savoir plus sur les mesures du rendement hors PCGR, voir les pages 28 à 30.

En 2004, la production devrait se situer aux alentours de 4,9 à 5,0 millions d'onces à un total des charges décaissées de 205 \$ à 215 \$ l'once. La baisse de production par rapport à 2003 s'explique surtout par les plus faibles teneurs attendues à Pierina et à l'exploitation à ciel ouvert de Goldstrike. Nous nous attendons à ce que le total des charges décaissées augmente, puisqu'en 2004 nous extrairons et traiterons, à ces mines, davantage de minerai à plus faible teneur. Pour enregistrer la production et les charges que nous visons, nous devons réussir l'exécution de notre plan minier de 2004 à chacune de nos mines en exploitation. Nos objectifs de production et de coût reflètent la capacité et le rendement actuels des installations. Ils dépendent de notre capacité à mettre à exécution notre plan minier, lequel peut être touché par les variations de la teneur modélisée comparativement à la teneur réelle, par le rendement réel des installations de traitement ainsi que par le coût de biens non durables et d'autres intrants tels que le carburant diesel et l'électricité.

## Amérique du Nord

	Production (onces imputables)		Total des charges décaissées selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts de production <sup>1</sup> (\$/oz)		Total des charges décaissées selon les PCGR du Canada (\$/oz)	
	Exercices terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Goldstrike						
Exploitation à ciel ouvert	1 559 461	1 409 985	233 \$	228 \$	235 \$	232 \$
Exploitation souterraine	551 664	640 336	253	198	256	199
Total, propriété						
Goldstrike	2 111 125	2 050 321	238	218	241	222
Eskay Creek	352 070	358 718	52	59	49	60
Round Mountain (détenue à 50 %)	392 649	377 747	182	212	185	217
Hemlo (détenue à 50 %)	267 888	269 057	226	217	226	221
Holt-McDermott	89 515	83 577	239	173	227	176
Marigold (détenue à 33 %)	47 396	27 422	171	187	171	194
	3 260 643	3 166 842	210 \$	198 \$	212 \$	201 \$

1. Pour une explication de notre utilisation des mesures du rendement hors PCGR, voir les pages 28 à 30.

En 2003 et 2002, nous avons couvert la quasi-totalité du total de nos charges décaissées qui étaient libellées en dollars canadiens et, par conséquent, les variations des taux de change en 2003 ont eu une incidence négligeable sur ce total. Cependant, les fluctuations des taux de change moyens prévus par nos contrats de couverture du change influent sur le total des charges décaissées. Aux termes de ces contrats, le taux de change moyen a été de 0,65 \$ en 2003, contre 0,64 \$ en 2002. Cet écart de taux a accru d'environ 3 \$ par once le total de nos charges décaissées à nos mines canadiennes. En 2004, le taux de change moyen, aux termes de nos contrats de couverture du change, s'établira à 0,67 \$. Ce changement de taux moyen par rapport à celui de 2003 devrait augmenter de quelque 3 \$ par once le total des charges décaissées à nos mines canadiennes en 2004.

### Goldstrike – Exploitation à ciel ouvert

L'augmentation de la production en 2003 par rapport à 2002 s'explique par l'extraction d'un minerai d'une teneur supérieure. La mine a produit 60 000 onces de plus que prévu initialement pour 2003, à un total des charges décaissées marginalement plus élevé. Des tonnages et des teneurs dépassant les prévisions ont été extraits des expansions nord-est et 8e ouest, d'où le traitement d'un minerai d'une teneur supérieure de 15 % pour 2003 comparativement à 2002, ce qui constitue également une amélioration par rapport au plan initial établi pour 2003. L'accroissement de 2 % du total des charges décaissées en 2003 par rapport à 2002 s'explique surtout par une hausse des frais de traitement (15 M\$ ou 9 \$ par once) et des redevances et des taxes à la production (19 M\$ ou 11 \$ par once), hausse compensée par un minerai à plus forte teneur qui a permis de réduire le total des charges décaissées par once de 7 \$. L'augmentation des frais de traitement s'explique par une hausse de la consommation d'acide liée au matériel fortement carbonaté extrait (2 M\$ ou 2 \$ par once), de la montée du prix de l'acide (6 M\$ ou 4 \$ par once) et du propane (2 M\$ ou 2 \$ par once), facteurs contrebalancés par une diminution des coûts d'extraction (16 M\$ ou 10 \$ par once) qui a été facilitée par un déchargement dans le puits et la réduction de la taille du parc.

La production en 2004 devrait se situer entre 1 340 000 et 1 360 000 onces d'or, à un total des charges décaissées compris dans la fourchette de 250 \$ à 260 \$ l'once. Les variations prévues des coûts et de la production pour 2004 sont attribuables à un plan d'extraction à des teneurs plus près des réserves. Le total des charges décaissées qui seront réellement engagées en 2004 sera aussi touché par les variations des montants réels des redevances et des taxes à la production, lesquelles dépendront du cours de l'or.

### Goldstrike – Exploitation souterraine

Exprimée en onces, la production de la mine en 2003 a reculé de 14 % comparativement à l'exercice précédent et de 68 000 onces en regard du plan initial pour 2003, en raison de l'état du sol, de l'achèvement de l'infrastructure et des contraintes d'extraction du minerai restant. Ensemble, ces facteurs ont entraîné une augmentation du total des charges décaissées d'environ 49 \$ par once par rapport à l'exercice précédent, y compris une hausse des redevances et des taxes à la production (4 M\$ ou 6 \$ par once). Ces mêmes facteurs ont occasionné une majoration du total des charges décaissées d'environ 16 % en 2003 par rapport au plan initialement établi pour l'exercice. La production et les charges continuent d'être touchées par l'état du sol à Rodeo et par l'extraction du minerai restant à Meikle. Les efforts de remise en état de la résistance du terrain se poursuivent et ont permis d'augmenter la production de Rodeo. La séquence de l'extraction du minerai restant à Meikle a été refaite afin de maximiser la récupération de minerai et la stabilité du sol.

La production en 2004 devrait se situer aux environs de 590 000 à 610 000 onces d'or à un total des charges décaissées de 245 \$ à 255 \$ l'once. Un accroissement de la production laisse supposer que nous parviendrons à améliorer notre taux de récupération, et la baisse prévue des charges laisse entendre un meilleur taux de récupération et moins de dépendance sur l'exploitation minière des veines restantes. Le total des charges décaissées qui seront réellement engagées en 2004 sera aussi touché par le montant réel des redevances et des taxes à la production, lesquelles dépendent du cours de l'or.

### Eskay Creek

La production d'or en 2003 a régressé de 2 % sur l'exercice précédent surtout en raison d'une réduction de la teneur, qui était prévue, compensée en partie par une augmentation du taux d'extraction. La production de 2003 a été pratiquement en phase avec le plan initialement établi pour l'exercice. La hausse des charges de l'exercice 2003 sur l'exercice 2002 est surtout attribuable à une baisse des niveaux de production et à une montée des coûts moyens de fonderie, en raison d'une pénalité accrue pour le mercure et d'autres impuretés (hausse de 10 \$ par once). Le total des charges décaissées de 2003 a été d'environ 19 % inférieur à celui prévu initialement pour l'exercice, grâce à une augmentation des revenus dégagés à la vente de notre sous-produit qu'est l'argent, revenus qui ont été portés en diminution des charges. Eskay Creek produit une quantité importante d'argent en tant que sous-produit (17 millions d'onces en 2003). Le total des charges décaissées par once est grandement touché par la quantité d'argent produit et le prix de vente réalisé sur l'argent. En 2003, notre production d'argent a reculé de 0,8 million d'onces par rapport à celle de 2002 en raison d'une teneur en argent plus faible du minerai, mais nous avons accru notre prix de vente réalisé sur ce métal, qui est passé de 4,74 \$ l'once à 4,84 \$ l'once, bien que le total des charges décaissées ait augmenté de 4 \$ par once.

La production de 2004 devrait se situer entre 300 000 et 310 000 onces d'or à un total accru des charges décaissées, aux environs de 100 \$ à 105 \$ l'once. La baisse de production et la hausse des charges que nous prévoyons laissent entendre que nous traiterons un minerai dont la teneur sera plus faible et que l'extraction se fera loin des installations principales. Le total des charges décaissées qui seront réellement engagées en 2004 sera aussi touché par la quantité d'argent produite en tant que sous-produit et le prix de vente réalisé sur l'argent, lequel prix dépendra du cours de l'argent sur le marché au comptant.

### Round Mountain (détenue à 50 %)

L'augmentation des onces produites en 2003 par rapport à 2002 vient de l'accroissement des récupérations tirées de la plate-forme de lixiviation dédiée. La production d'or de la mine s'est accrue de 8 % comparativement au niveau prévu initialement pour 2003, à un total des charges décaissées inférieur de 13 % relativement aux prévisions. L'accroissement du taux de récupération découle d'une baisse de la circulation des charges d'or en raison de l'expansion d'une installation au carbone, d'une augmentation de la lixiviation des parois latérales et de la poursuite de la production à une plate-forme de lixiviation non active. En 2003, le total des charges décaissées a régressé de 4 % par suite du relèvement des niveaux de production, dont des onces à coûts réduits par suite de meilleures récupérations en provenance des plates-formes de lixiviation.

Notre part de production en 2004 devrait se chiffrer entre 355 000 et 365 000 onces d'or à un total des charges décaissées de 211 \$ à 221 \$ par once. En 2004, la production devrait se replier en raison d'un apport moindre des récupérations en provenance de la plate forme de lixiviation. Nous prévoyons une hausse du total des charges décaissées par once en 2004 en raison d'une baisse prévue de la production et de l'augmentation du traitement du minerai empilé.

### Amérique du Sud

	Production (onces imputables)		Total des charges décaissées selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts de production <sup>1</sup> (\$/oz)		Total des charges décaissées selon les PCGR du Canada (\$/oz)	
	Exercices terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Pierina	911 723	898 228	83 \$	80 \$	91 \$	101 \$

1. Pour une explication de notre utilisation des mesures du rendement hors PCGR, voir les pages 28 à 30.

En 2003, la production a crû de 2 % par rapport à l'exercice précédent, en raison d'un accroissement de la productivité de 18 %. La production et le total des charges décaissées de 2003 ont été pour l'essentiel conformes au plan initialement établi pour l'exercice. La mine a apporté, avec succès, des améliorations au circuit de concassage, ce qui a permis d'accroître le tonnage sur la plate-forme. Des teneurs réduites prévues ont contrebalancé le tonnage accru, ce qui a donné lieu à une augmentation du total des charges décaissées de 1 \$ par once. Pierina produit aussi de l'argent en tant que sous-produit (1,7 million d'onces en 2003). Le total des charges décaissées par once est touché par la quantité d'argent produite et le prix de vente d'argent réalisé. En 2003, nous avons produit 0,6 million

d'onces d'argent de moins qu'en 2002, mais le prix de l'argent a augmenté. En raison de tous ces facteurs, le total des charges décaissées s'est accru de 2 \$ par once.

En 2003, la mine en était à sa dernière année de production à des niveaux de 900 000 onces. En 2004, elle devrait passer à des niveaux de production plus faibles lorsque l'extraction se déplacera vers des aires à teneurs plus faibles dans la mine à ciel ouvert. Compte tenu surtout de l'appauvrissement de la teneur, la mine devrait produire entre 640 000 et 645 000 onces d'or à un total des charges décaissées de 95 \$ à 100 \$ par once en 2004.

### Australie/Afrique

	Production (onces imputables)		Total des charges décaissées selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts de production <sup>1</sup> (\$/oz)		Total des charges décaissées selon les PCGR du Canada (\$/oz)	
	Exercices terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Plutonic	333 947	307 377	193 \$	190 \$	193 \$	193 \$
Darlot	154 977	145 443	164	172	164	174
Lawlers	99 223	113 291	249	184	249	188
Kalgoorlie (détenue à 50 %)	436 098	360 025	209	230	209	232
	1 024 245	926 136	200	202	200	205
Bulyanhulu	313 551	356 319	246	198	260	199
	1 337 796	1 282 455	211 \$	201 \$	214 \$	203 \$

1. Pour une explication de notre utilisation des mesures du rendement hors PCGR, voir les pages 28 à 30.

En 2003 et 2002, nous avons couvert la quasi-totalité de nos charges décaissées qui étaient libellées en dollars australiens et, par conséquent, les fluctuations des taux de change en 2003 ont eu une incidence négligeable sur ce total. Cependant, les taux de change moyens prévus par nos contrats de couverture du change influent sur le total de nos charges décaissées. Aux termes de ces contrats, le taux de change moyen a été de 0,55 \$ en 2003, contre 0,54 \$ en 2002. Cet écart de taux a accru d'environ 4 \$ par once le total des charges décaissées à nos mines australiennes. En 2004, le taux de change moyen, aux termes de nos contrats de couverture du change, s'établira à 0,58 \$. Ce changement de taux moyen par rapport à celui de 2003 devrait augmenter de quelque 11 \$ par once le total des charges décaissées à nos mines australiennes en 2004.

### Plutonic

En 2003, la production a crû de 9 % en regard de celle de 2002 et de 13 % par rapport au plan initial établi pour l'exercice, en raison d'une augmentation du traitement du minerai souterrain à teneur plus élevée. En 2002, un important volume de minerai empilé à faible teneur avait été traité. La hausse du total des charges décaissées par once en 2003 s'explique surtout par l'exploitation de divers puits à ciel ouvert à plus faible teneur, par des charges supplémentaires engagées pour le pompage de l'eau d'exhaure, situation aggravée par des taux d'exploitation restreints en raison des cyclones au début de l'exercice, et par des frais engagés pour assurer la stabilité des gradins de mine. En 2003, le total des charges décaissées s'est rapproché du plan initialement établi pour l'exercice.

La production devrait, en 2004, se situer entre 315 000 et 320 000 onces d'or, à un total des charges décaissées de 185 \$ à 195 \$ par once. Le fléchissement attendu de la production sera dû à une diminution de l'extraction de minerai à ciel ouvert. Le total des charges décaissées devrait reculer de 4 % grâce à une usine de pâte de remplissage mise en service au troisième trimestre de 2003. Les avantages attendus de cette usine comprennent l'amélioration de la récupération de minerai, la réduction de la dilution de l'extraction et l'amélioration de la souplesse d'exploitation, ce qui amènerait une baisse du total des charges décaissées.

### Kalgoorlie (détenue à 50 %)

En 2003, la mine a produit 21 % de plus d'or qu'au cours de l'exercice précédent et 27 % de plus que les prévisions initialement établies pour l'exercice, en raison d'une teneur supérieure du minerai et d'un taux de récupération de l'or plus élevé. Kalgoorlie était une mine souterraine qui est devenue une mine à ciel ouvert. À mesure que les matières de l'ancienne mine souterraine sont extraites à travers la mine à ciel ouvert, le processus donne lieu à des piliers à teneur élevée, qui, lorsqu'ils sont traités, donnent un minerai d'une teneur plus élevée. Des améliorations apportées à l'exploitation, la teneur plus élevée du minerai et un contenu plus faible en soufre ont contribué à accroître la récupération de l'or. Le recul de 9 % du total des charges décaissées comparativement à l'exercice précédent, soit 12 % de moins par rapport aux prévisions établies au départ pour l'exercice, découle surtout de l'amélioration de la teneur du minerai (baisse de 36 \$ par once) et des taux de récupération (baisse de 3 \$ par once).

Notre part de la production en 2004 est censée se chiffrer entre 395 000 et 400 000 onces d'or, à un total des charges décaissées de 230 \$ à 240 \$ par once. La baisse prévue de la production serait attribuable à une diminution attendue de la teneur des minerais et à l'entretien prévu de l'installation de broyage semi-autogène. L'accroissement prévu des charges décaissées découlerait d'une diminution de la production et d'une hausse marginale attendue des charges de l'exploitation à ciel ouvert.

### **Bulyanhulu**

En 2003, la production a fléchi de 12 % par rapport à celle de l'exercice précédent en raison d'une dilution plus grande de l'extraction qui a entraîné une teneur du minerai traité inférieure aux prévisions. Le total des charges décaissées pour 2003 a été supérieur à celui de l'exercice précédent à cause des niveaux de production plus bas, des teneurs plus faibles du minerai traité, ce qui a entraîné une majoration du total des charges décaissées de 14 \$ par once. Des frais plus importants liés à l'entretien et aux fournitures ont également fait monter le total des charges décaissées. Comparativement aux prévisions initiales pour 2003, la production a reculé de 24 % et le total des charges décaissées a grimpé de 41 %, pour les raisons précitées. Vers la fin du troisième trimestre de 2003, la mine a établi un plan de stabilisation en raison des difficultés qui ont entravé la production au cours de la première partie de l'exercice. Pour le quatrième trimestre, le taux d'extraction s'est situé en moyenne à 2 790 tonnes par jour, soit une progression de 7 % par rapport au taux d'extraction prévu au plan de stabilisation. Avec l'achèvement réussi de l'expansion d'une installation de flottation et des ajustements apportés au cours du premier semestre de l'exercice, le taux moyen de récupération de l'or est passé de 88,1 % à 88,5 %, ce qui a une incidence positive sur le total des charges décaissées par once.

La production devrait, en 2004, se situer aux environs de 360 000 à 365 000 onces d'or, à un total des charges décaissées de 240 \$ à 260 \$ par once. L'augmentation prévue de la production serait attribuable à des teneurs plus élevées et à une productivité minière accrue par suite de la mise en œuvre du plan de stabilisation. Le total des charges décaissées devrait être semblable à celui de 2003. Les estimations de la production et du total des charges décaissées de la mine Bulyanhulu pour 2004 dépendent des améliorations qui seront apportées grâce au plan de stabilisation. Bien que la mise en œuvre du plan suive son cours, il est prévu que son exécution complète n'aura lieu que vers la fin de 2004.

### **FRAIS DE RÉGÉNÉRATION ET DE FERMETURE ET AUTRES FRAIS**

Les frais de régénération et de fermeture et autres frais ont totalisé 54 M\$ en 2003, soit 30 M\$ de plus que ceux de l'exercice précédent. En 2003, nous avons modifié nos estimations des frais de régénération et de fermeture relativement à diverses mines fermées, ce qui a donné lieu à une imputation de 17 M\$ aux résultats. Nous avons également engagé des sommes plus élevées au titre des frais de nature environnementale, des coûts des régimes de retraite et d'autres frais qui sont pris en compte dans le coût des ventes.

### **AMORTISSEMENT**

L'amortissement découle principalement des immobilisations de nos mines en exploitation et des actifs incorporels. La plupart de ces actifs sont amortis selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement et, par conséquent, la dotation à l'amortissement est fonction de la quantité globale d'or produite et vendue, de la variation des estimations des réserves et de la combinaison de la production de l'ensemble de nos mines. Nous avons produit 0,2 million d'onces de moins en 2003 qu'en 2002, soit une baisse de 0,3 million d'onces à cinq mines qui ont fermé par suite de l'épuisement de leurs réserves en 2002, qui a été compensée par une augmentation de 0,1 million d'onces à nos autres mines. Dans les mines fermées, la plupart des actifs avaient été entièrement amortis en 2002 et, par conséquent, la diminution de la production provenant de ces mines en 2003 n'a pas entraîné de réduction importante de la dotation à l'amortissement. Par ailleurs, l'augmentation de production de 0,1 million d'onces dans d'autres mines, combinée à l'incidence d'un changement dans la composition de la production, d'une hausse de la valeur comptable des actifs incorporels qui sont amortis et d'une augmentation du taux d'amortissement par suite de l'accroissement du nombre d'onces vendues et de la variation des volumes des réserves et des gisements qui sont pris en compte dans le calcul de l'amortissement, a mené à un accroissement global de 27 M\$ de notre dotation à l'amortissement. L'accroissement global de l'amortissement moyen par once, qui est passé de 79 \$ à 87 \$, reflète cette nouvelle combinaison de production ainsi que l'incidence de la variation des estimations des réserves. Pour des détails sur les effets de cette variation sur l'amortissement en 2003 et en 2002, voir la page 20. Pour une explication du calcul de l'amortissement par once, voir la page 30. Pour 2004, l'amortissement devrait, selon nous, se situer entre 455 M\$ et 465 M\$. L'amortissement réel pour 2004 dépendra de la production d'or que nos mines réaliseront au cours de cet exercice.

### **EXPLORATION ET EXPANSION DES ACTIVITÉS**

Notre stratégie d'exploration consiste à réaliser des projets qui sont diversifiés sur le plan géographique et qui en sont à des étapes différentes du processus d'exploration. Nos travaux d'exploration préliminaire sont concentrés dans cinq principales régions où nous possédons une imposante infrastructure, soit les États-Unis, le Pérou, l'Australie, le Chili/Argentine et la Tanzanie.

## Frais d'exploration et d'expansion des activités

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2001
<b>Frais d'exploration</b>			
Amérique du Nord	19 \$	13 \$	10 \$
Australie/Afrique	24	14	10
Amérique du Sud	19	8	10
<b>Autres/expansion des activités</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>10</b>
	<b>84 \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>40 \$</b>

En 2003, nous avons continué à investir dans notre programme d'exploration, et, par rapport aux niveaux de 2002, les frais ont augmenté dans trois de nos régions afin de soutenir le niveau actuel des activités. Pour une description détaillée de la nature et de l'état de chacun de nos projets de mise en valeur, voir les pages 14 à 17 de notre rapport annuel préparé selon les PCGR des États-Unis, lesquelles sont intégrées par renvoi dans ce rapport de gestion.

En 2004, nous nous attendons à ce que nos frais d'exploration et d'expansion des activités totalisent environ 96 M\$. Nos frais d'exploration reflètent le financement que nous avons planifié pour nos divers projets d'exploration. Il est possible que ces frais soient plus ou moins élevés, ce qui dépendra du résultat des activités d'exploration en cours. Par ailleurs, nous pouvons financer d'autres projets d'exploration en sus de ceux que nous avons planifiés pour 2004.

### ADMINISTRATION

À 81 M\$, les frais d'administration de 2003 ont progressé de 17 M\$ par rapport à 2002, en raison surtout des frais de cessation d'emploi (9 M\$) et d'une augmentation des honoraires juridiques, des frais d'assurance non sectoriels et des frais de conformité à la réglementation. Nous prévoyons qu'en 2004 les frais d'administration atteindront environ 80 M\$.

### INTÉRÊTS DÉBITEURS

En 2003, nous avons engagé des intérêts débiteurs et des frais de financement de 49 M\$ se rapportant principalement à nos débetures et au financement du projet Bulyanhulu. Nous utilisons des swaps de taux d'intérêt pour gérer les intérêts réels que nous payons sur notre dette à long terme. Pour une tranche de 350 M\$ de nos débetures de 500 M\$, nous avons converti le taux d'intérêt fixe de 7,5 % en un taux variable jusqu'en 2007, tirant ainsi parti de la faiblesse des taux d'intérêt variables du marché. Pour ce qui est de notre financement de Bulyanhulu, nous avons su profiter des faibles taux d'intérêt qui prévalent actuellement pour fixer à environ 7 % le taux d'intérêt sur la durée résiduelle de cette dette. Dans l'ensemble, notre taux d'intérêt réel est passé de 7,2 % en 2002 à 5,8 % en 2003, grâce à la baisse des taux d'intérêt du marché. En 2003, nous avons capitalisé 14 M\$ d'intérêts à l'égard de Cowal, de Veladero, de Alto Chicama et de Tulawaka comparativement à l'exercice 2002 où nous avons capitalisé 2 M\$ à l'égard de Cowal. En 2004, nous capitaliserons vraisemblablement un montant additionnel de 9 M\$ d'intérêts afin de refléter la hausse des dépenses en immobilisations à Veladero et à Alto Chicama.

En 2004, le montant des intérêts débiteurs sur l'encours de la dette devrait être d'environ 49 M\$. Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme devraient reculer, à quelque 26 M\$, après la capitalisation d'intérêts d'environ 23 M\$ attribuables à Cowal, à Veladero et à Alto Chicama. Les intérêts que nous verserons réellement sur l'encours de la dette, de même que les intérêts capitalisés, seront fonction de notre dette à taux variables et dépendront donc des taux en vigueur sur le marché. Ils dépendront aussi des autres projets de mise en valeur dont les intérêts seront capitalisés en 2004 si toutefois ces projets parviennent à satisfaire aux critères exigés selon les PCGR du Canada.

### AUTRES PRODUITS/CHARGES

En 2003, nous avons obtenu un taux d'intérêt réel de 3,4 % sur nos liquidités, soit le même qu'en 2002. Grâce à des swaps de taux d'intérêt, nous nous sommes prévalus en 2003 d'un taux fixe de 3,4 % sur la majeure partie de nos soldes d'encaisse. Le reste de nos liquidités nous a procuré des intérêts aux taux du marché. En 2003, nous avons aussi réalisé des gains avant impôts de 29 M\$ à la vente de divers actifs à des mines qui ont été fermées lors d'exercices antérieurs. En 2004, nous sommes susceptibles de vendre d'autres actifs. Nous avons aussi subi des pertes de 12 M\$ à l'égard de divers placements, attribuables principalement à des placements détenus dans un régime d'avantages complémentaires de retraite.

### GAINS SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS NE SERVANT PAS DE COUVERTURE

Les gains et les pertes sur instruments dérivés ne servant pas de couverture découlent des instruments dérivés que nous utilisons dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques, mais qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, et sont portés aux résultats. Ces gains et ces pertes ne comprennent pas la perte non matérialisée établie par rapport à la valeur du marché et qui découle de nos contrats de vente d'or à terme à prix fixe. Ils surviennent en raison des fluctuations du prix des matières premières, des taux de change et des taux d'intérêt.

En 2003, des gains de 17 M\$ sur des contrats de change ne servant pas de couverture ont résulté essentiellement du renforcement du dollar australien. Nous avons aussi inscrit des gains de 32 M\$ sur des swaps de taux d'intérêt et de taux d'emprunt d'or en 2003. La juste valeur de ces swaps est surtout sensible aux variations des taux d'intérêt américains ou des taux d'emprunt d'or. Une baisse de 50 points de base des taux d'emprunt d'or en 2003 a été le principal facteur de ces gains. D'après les statistiques sur la sensibilité et en supposant que notre position sur les swaps de taux d'emprunt d'or demeure inchangée, l'incidence d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt sur la juste valeur des swaps serait un gain de 32 M\$, relativement à un changement de 1 % des taux d'emprunt d'or, et un gain de 10 M\$, eu égard à une variation de 1 % des taux d'intérêt américains. En 2003, nous avons aussi inscrit des gains de 19 M\$ attribuables à l'inefficacité des relations de couverture. Ces gains se sont surtout produits sur des contrats de change qui, en raison du changement de la date prévue des dépenses projetées, n'étaient plus admissibles à la comptabilité de couverture, avec l'effet que ces gains ou pertes sont aussitôt portés aux résultats, plutôt que d'être appariés aux éléments initialement couverts.

#### **PERTE DE VALEUR DE L'ÉCART D'ACQUISITION**

Une fois l'an, soit au quatrième trimestre de l'exercice, nous soumettons l'écart d'acquisition à un test de dépréciation. Par suite de celui réalisé dans les trois derniers mois de 2003, nous avons établi que l'écart d'acquisition attribué à notre propriété de Cowal au moment de son acquisition avait subi une baisse de valeur, ce qui a été causé principalement par le renforcement du dollar australien en 2003. Nous avons donc constaté une perte de valeur de 48 M\$ en 2003 afin de refléter les résultats de notre test de dépréciation de l'écart d'acquisition.

#### **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

En 2003, nous avons constaté une charge d'impôts de 89 M\$, contre un recouvrement d'impôts de 1 M\$ en 2002, lequel était le résultat d'une charge d'impôts réels sous-jacente de 18 M\$ (taux d'imposition réel de 8 %), compte non tenu d'une variation des provisions pour moins-value de 3 M\$, compensée par une économie de 22 M\$ issue du règlement de certaines questions fiscales. Le taux d'imposition réel de 2002, relativement faible, était principalement attribuable au fait que nous avons réalisé la plupart de notre bénéfice dans des territoires à faibles taux d'imposition.

En 2003, nous avons constaté une charge d'impôts sous-jacente de 47 M\$ (taux réel sous-jacent de 20 %), compte non tenu d'une variation des provisions pour moins-value de 42 M\$. La hausse de notre taux d'imposition réel sous-jacent est surtout attribuable à l'augmentation du prix de l'or au comptant, qui nous a amenés à générer des montants plus élevés de bénéfices imposables dans des territoires fiscaux où les taux sont plus élevés, et à l'inscription d'une perte de valeur de l'écart d'acquisition en 2003 qui n'est pas déductible aux fins fiscales. L'augmentation nette des provisions pour moins-value en 2003 tient compte d'une réduction des provisions pour moins-value de 54 M\$ en Tanzanie afin de refléter l'incidence du règlement de certaines incertitudes influant sur la valeur fiscale de notre mine Bulyanhulu en raison du régime d'imposition en Tanzanie. En 2003, nous avons imputé une provision pour moins-value de 89 M\$ aux crédits d'impôt minimum de remplacement aux États-Unis afin de refléter le fait que nous avons conclu que ces crédits ne pourront être utilisés au cours d'exercices à venir. En 2003, par suite de la restructuration organisationnelle de nos entités nord-américaines et également en raison du raffermissement des cours de l'or, lequel a donné lieu à l'accroissement du bénéfice imposable, nous avons conclu que des provisions pour moins-value de 118 M\$ que nous avons déjà constatées n'étaient plus requises. Ces provisions pour moins-value avaient trait aux entités acquises dans le cadre de l'acquisition de Homestake en 2001 et, par conséquent, leur annulation a été constatée en tant que réduction de l'écart d'acquisition au moment de l'acquisition.

Si le prix de l'or se maintient à environ 400 \$ l'once, nous croyons que notre taux d'imposition réel sous-jacent, exclusion faite de toute variation ultérieure de provisions pour moins-value d'actifs d'impôts futurs, augmentera pour s'établir à 30 % approximativement, puisqu'une plus grande partie de notre bénéfice proviendra de territoires fiscaux où les taux d'imposition sont plus élevés. Notre charge d'impôts sur les bénéfices sous-jacente sera aussi touchée par la quantité d'or qui sera livrée en vertu de nos contrats de vente à terme à prix fixe et par les prix réels qui seront réalisés pour l'or livré aux termes de ces contrats, en raison des différents taux d'imposition qui existent entre les divers territoires fiscaux où nous exerçons nos activités.

Notre charge d'impôts est également touchée par les variations des provisions pour moins-value que nous imputons à nos actifs d'impôts futurs. Ces provisions sont constituées lorsque la réalisation d'un actif d'impôts est des plus incertaines. Entre autres choses, une tendance soutenue à la hausse du prix de l'or peut nous inciter à réduire les provisions pour moins-value et entraîner l'imputation aux résultats d'économies d'impôts d'un montant correspondant. Pour en savoir plus sur les provisions pour moins-value d'actifs d'impôts futurs, voir la page 23.

## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

### SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

#### Risque d'illiquidité

L'objectif de notre gestion des liquidités est de nous assurer que nous serons en mesure de dégager ou d'obtenir, en temps opportun et de façon économique, des espèces et quasi-espèces suffisantes qui nous permettent de respecter nos engagements lorsqu'ils viennent à échéance. La gestion du risque d'illiquidité est essentielle pour protéger notre capital, préserver la confiance sur le marché et permettre de renforcer notre image d'une entreprise rentable et prometteuse. Cette gestion est dynamique, tous les risques étant régulièrement évalués, surveillés et atténués. Les principaux facteurs qui peuvent éventuellement nuire à nos liquidités sont les suivants : prix de vente réalisé sur l'or; charges de production décaissées; dépenses en immobilisations que nécessitent nos mines en exploitation et nos projets de mise en valeur; remboursements à date fixe sur notre dette à long terme. Nos besoins liés aux éléments hors caisse du fonds de roulement, passés et à venir, n'ont pas eu et ne devraient pas avoir de lourdes conséquences pour nos liquidités. Nos instruments financiers dérivés en cours ne devraient pas représenter de risques importants pour nos liquidités, car, à moins d'une violation de clauses restrictives mettant en cause ces instruments financiers, ce qui nous semble peu probable, les contreparties à ces instruments dérivés ne peuvent en exiger le règlement et nous ne faisons l'objet d'aucun appel sur marge.

#### Sources antérieures de liquidités

Au cours des exercices antérieurs, nos principales sources de liquidités ont été les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation, notre imposante encaisse et nos diverses facilités de financement par emprunt. Actuellement, ces facilités incluent nos débetures cotées en Bourse, notre financement du projet Bulyanhulu et la facilité de crédit renouvelable inutilisée de 1 G\$ que nous a consentie un consortium de banques internationales.

Au cours des trois derniers exercices, nous avons dégagé de nos activités d'exploitation des flux de trésorerie totalisant 1,9 G\$. Nous prévoyons continuer à en dégager d'importante somme au cours des prochains exercices, à condition que nous puissions maintenir notre volume de production actuel et que le prix de l'or au comptant ne dégringole pas. Nous pensons avoir besoin de capitaux de plus de 2 G\$ au cours des quatre prochains exercices afin de poursuivre nos projets de mise en valeur ainsi que d'une somme de 100 M\$ à 200 M\$ par exercice à titre d'investissement de maintien dans nos établissements existants. Les possibilités qui s'offrent à nous pour amasser ces capitaux comprennent notre encaisse de 1 G\$, notre facilité de crédit de 1 G\$, nos flux de trésorerie futurs provenant de l'exploitation, nos financements de projets et nos financements par emprunt dans le public. Nous sommes à évaluer ces différentes sources de fonds afin d'établir quelle serait la composition optimale pour nos projets. Sauf changement important pouvant compromettre ces sources de liquidités, nous nous attendons à ce que notre situation de trésorerie actuelle suffise à combler nos besoins prévus de capitaux. Si nous ne parvenons pas à accéder aux financements de projets en raison de problèmes politiques ou d'autres problèmes imprévus, nous estimons pouvoir accéder aux marchés de la dette publique comme autre source de financement.

#### Gestion des liquidités

Notre approche en matière de gestion des liquidités a été conçue de manière à nous assurer que des sources de liquidités fiables et économiques sont disponibles pour financer nos engagements actuels et à venir. Le service de la trésorerie de la Société a la responsabilité, à l'échelle mondiale, de mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des plans en matière de gestion des liquidités. Le comité des finances supervise la gestion des liquidités et les politiques de liquidité et reçoit des rapports périodiques sur notre situation de trésorerie. Nous gérons nos liquidités sur une base consolidée. En gérant les flux de trésorerie qui circulent entre les différentes entités juridiques comprises dans notre groupe consolidé, nous tenons compte des questions fiscales et réglementaires qui se rapportent à chaque territoire. Bien que ces questions fiscales et réglementaires augmentent la complexité des flux intersociétés, notre gestion des liquidités sur une base consolidée tient compte des demandes de financement qui relèvent des besoins réciproques.

L'évaluation de notre situation de trésorerie reflète les estimations et le jugement de la direction quant à notre capacité d'autofinancement, nos besoins de capitaux, notre capacité de crédit et notre appréciation des conditions futures du marché de la dette. Nous considérons notre situation de trésorerie comme saine, et cette situation ne semblerait pas être actuellement menacée de façon sérieuse par des tendances, des demandes, des engagements, des événements ou des incertitudes qui seraient connus. La diversification de nos sources de financement constitue un élément important de notre stratégie de gestion globale des liquidités puisqu'elle accroît la souplesse des financements, réduit leur concentration et la dépendance sur ces financements, et abaisse généralement les frais de financement. Nous cherchons aussi à atténuer certains risques au moyen de financements de projets sans recours.

### **Cote de solvabilité**

Notre capacité d'accéder aux marchés de crédit non garanti et nos frais de financement sur ces marchés dépendent surtout d'une cote de solvabilité acceptable. Même si nos estimations laissent entendre qu'une légère décote n'aurait pas un effet important sur notre capacité de crédit ou nos frais de financement, nous sommes très conscients de la nécessité d'éviter une telle éventualité et avons pris des mesures qui devraient renforcer l'appréciation actuelle de notre stabilité financière par des tiers.

Une détérioration de notre cote de solvabilité n'aurait aucune incidence néfaste sur nos obligations actuelles au titre de la dette ni sur nos contrats de vente d'or. Plusieurs facteurs jouent un rôle important dans le maintien de la cote de solvabilité qui nous a été octroyée, c'est-à-dire la cote A. Ces facteurs incluent notre capitalisation boursière, la solidité de notre bilan, y compris le montant net de notre dette et notre ratio d'endettement, notre capacité de générer des flux de trésorerie, dont ceux provenant des activités d'exploitation et le montant dont nous prévoyons avoir besoin pour nos dépenses en immobilisations, le volume de nos réserves d'or et notre profil de risques géopolitiques, risques qui sont relativement faibles en raison de l'emplacement de nos mines. À l'instar de la plupart des contrats financiers, notre facilité de crédit renouvelable et nos contrats de vente d'or nous imposent certaines clauses restrictives de nature financière. Ces clauses, qui sont établies en fonction de nos états financiers dressés selon les PCGR des États-Unis, comprennent les suivantes :

- a) le maintien d'une valeur corporelle nette consolidée d'au moins 2,0 G\$ (au 31 décembre 2003, cette valeur était de 3,5 G\$);
- b) le maintien d'un ratio dette à long terme-valeur nette consolidée ne dépassant pas 1,5:1 (au 31 décembre 2003, ce ratio était inférieur à 0,25:1).

Le calcul de la valeur nette ne tient pas compte du gain ni de la perte établi par rapport à la valeur du marché et non matérialisé sur nos instruments dérivés et nos contrats de vente d'or. Si jamais nous ne respectons pas l'une de ces clauses restrictives, ce qui est fort improbable, nous serions en situation de défaut selon nos contrats de vente d'or à terme, ce qui inciterait nos contreparties à exiger la liquidation de ces contrats. Également, le consortium bancaire qui nous a consenti notre facilité de crédit pourrait demander le remboursement des montants alors en cours.

### **Structure du capital**

Nous examinons régulièrement notre structure du capital dans le but général de réduire notre coût du capital tout en préservant la solidité de notre bilan et la flexibilité qui est importante en raison de la nature cyclique du marché des matières premières, et de voir à ce que nous puissions accéder aux liquidités pour des raisons stratégiques.

À la suite d'un examen de notre structure du capital en 2003, nous avons conclu qu'un programme de rachat d'actions serait conforme à nos objectifs globaux. Compte tenu de l'importance des flux de trésorerie que nous dégageons de nos activités d'exploitation, grâce aux prix actuels de l'or, et compte tenu du haut niveau de liquidités disponibles actuellement sur les marchés financiers, et puisque nous estimons que le cours actuel de nos actions représente une excellente occasion d'achat, nous avons instauré un programme de rachat d'actions. En 2003, nous avons racheté 8,75 millions d'actions pour un coût total de 154 M\$. Il se peut que nous poursuivions ce programme en 2004, si la conjoncture du marché le permet, et à condition de le faire sans trop compromettre nos liquidités.

### **ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

Le volume des ventes d'or, les prix que nous obtenons pour notre or ainsi que les charges d'exploitation décaissées influent fortement sur notre marge brute d'autofinancement. De 2002 à 2003, le prix moyen que nous avons touché par once d'or vendue s'est accru de 25 \$, mais cette amélioration a été contrebalancée par une augmentation de 9 \$ par once du total des charges décaissées. L'effet de ces changements, allié à une diminution de 4 % des onces vendues, s'est traduit par une augmentation de 55 M\$ de notre marge brute d'autofinancement d'un exercice à l'autre. Parmi les autres changements qui ont eu lieu entre les deux exercices citons une diminution de 11 M\$ des paiements effectués au titre des frais de régénération et de fermeture et une augmentation de 59 M\$ des paiements d'impôts sur les bénéfices. La marge brute d'autofinancement des deux derniers exercices a compris un paiement de 86 M\$ effectué en 2003 au titre du règlement du litige avec Inmet et un montant de 50 M\$ en 2002 pour les frais connexes à la fusion survenue en 2001 avec Homestake.

### **ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses en immobilisations que nous engageons dans nos mines constituent nos principales activités d'investissement continues. Chaque exercice, nous affectons des capitaux de maintien à nos mines, y compris l'engagement de dépenses pour la mise en valeur souterraine. Nous consacrons également d'importantes sommes au cours des étapes de mise en valeur et de construction de nouvelles mines. Cependant, le niveau annuel de ces dépenses en immobilisations varie en fonction de l'état d'avancement de nos projets de mise en valeur.

En 2003, les dépenses ont surtout été consacrées au capital de maintien et à la mise en valeur de l'exploitation souterraine à nos mines en exploitation. Nous avons affecté en tout 217 M\$ au capital de maintien en 2003, soit 21 M\$ de plus qu'en 2002. L'augmentation en 2003 a surtout trait à des placements dans Plutonic destinés à soutenir la transition d'une exploitation par entrepreneur à une exploitation par propriétaire. Nous avons aussi consacré 167 M\$ à nos projets de mise en valeur en 2003, soit une hausse de 72 M\$ sur l'exercice précédent, ce qui est surtout attribuable au démarrage de la construction à Veladero en 2003. En 2004, nous prévoyons consacrer au total quelque 780 M\$, dont 191 M\$ en capital de maintien, soit à peu près le même montant qu'en 2003, et 589 M\$ à nos projets de mise en valeur (273 M\$ à Veladero, 49 M\$ à Cowal, 221 M\$ à Alto Chicama, 35 M\$ à Tulawaka et 11 M\$ à Pascua). Il se peut qu'en 2004 nous augmentions les dépenses en immobilisations à Pascua, dépenses supplémentaires qui dépendront de la date à laquelle le conseil approuvera le début de la construction dans le cadre du projet.

Nous avons tiré un produit de 48 M\$ à la vente de divers actifs en 2003 et consacré 55 M\$ à des placements dans d'autres sociétés minières, dont 40 M\$ dans Highland Gold.

### **ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Le remboursement de la dette, les emprunts, le versement de dividendes, le produit provenant de l'émission de capital-actions à l'exercice d'options sur actions et les paiements affectés à l'achat d'actions ordinaires au titre de notre programme de rachat d'actions représentent les principales activités de financement que nous menons de manière continue. En 2003, les plus importants flux de trésorerie liés aux activités de financement ont été les 29 M\$ que nous avons reçus à l'exercice d'options sur actions détenues par des employés et des versements de dividendes totalisant 118 M\$; nous avons aussi consacré 154 M\$ au rachat de 8,75 millions d'actions ordinaires dans le cadre de notre programme de rachat d'actions. Nous avons également effectué en 2003 des remboursements à date fixe sur la dette à long terme qui ont totalisé 23 M\$.

En 2004, nous devons effectuer des remboursements de 41 M\$, à date fixe, sur la dette à long terme. Le montant des dividendes, le cas échéant, sera établi par le conseil d'administration.

## **BILANS**

### **Fonds de roulement**

Notre fonds de roulement (actif à court terme moins passif à court terme) a progressé de 38 M\$ en 2003 par rapport à un an auparavant. Cette hausse a résulté essentiellement de l'augmentation des autres actifs à court terme et de la baisse des autres passifs à court terme, ce qui a été annulé par une diminution de 74 M\$ des espèces et quasi-espèces. L'augmentation des autres actifs à court terme reflète une hausse de 43 M\$ des actifs dérivés. Les autres passifs à court terme ont diminué de 106 M\$ surtout en raison du règlement du litige avec Inmet et en raison d'acomptes provisionnels d'impôts sur les bénéfices versés en 2003.

## **CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

### **Prises de position en comptabilité récemment publiées**

La Note d'orientation en comptabilité 15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables, (« NOC-15 ») doit être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2004. En règle générale, ses dispositions s'appliquent dès qu'une entreprise détient des droits variables dans une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV »). Les EDDV incluent les entités ad hoc ainsi que les autres entreprises ayant peu ou pas de capitaux propres ou dont les détenteurs de capitaux propres ne sont pas en mesure de prendre des décisions importantes à leur sujet. Aux termes des règles prescrites, une société est présumée contrôler une EDDV et doit la consolider si elle détient, dans cette dernière, une participation qui l'amène à assumer la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou, si une aucune partie donnée n'est exposée à ce risque, à recevoir la majorité des rendements prévus.

La NOC-15 est en voie d'être modifiée étant donné que le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») a révisé la norme équivalente, le FIN 46, vers la fin de décembre 2003. Le Conseil des normes comptables de l'ICCA (« CNC ») n'a pas encore fait savoir quand il apportera les changements correspondants à la NOC-15. Entre-temps, il a aboli l'obligation qu'avaient les entreprises de présenter certains renseignements au sujet des EDDV dans les états financiers publiés avant l'entrée en vigueur de la norme. Nous n'avons pas encore déterminé quelle incidence la nouvelle norme aura sur nos états financiers.

La Note d'orientation en comptabilité, Relations de couverture, (« NOC-13 ») doit être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003. La NOC-13 établit des conditions strictes qu'une entreprise doit remplir avant de pouvoir appliquer la comptabilité de couverture, ce qui assure que les gains et pertes sur l'élément couvert et l'instrument de couverture sont toujours présentés dans la même période comptable. La NOC-13 modifie les PCGR du Canada sous trois aspects importants. Premièrement, elle limite les types d'éléments auxquels peut s'appliquer la comptabilité de couverture. Deuxièmement, une entreprise doit documenter en bonne et due forme la relation de

couverture dans ses registres comptables. Troisièmement, l'efficacité des couvertures doit être évaluée. Nous ne prévoyons pas que l'adoption de la NOC-13 aura une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons actuellement les relations de couverture.

Le chapitre 3110 du Manuel de l'ICCA, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, doit être appliqué aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Aux termes de ce chapitre, une entreprise doit constater un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations dans la période durant laquelle naît cette obligation. Le passif est mesuré initialement à sa juste valeur et le coût qui en résulte est inscrit dans la valeur comptable des immobilisations concernées. La juste valeur du passif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs qui sont prévus au moyen d'un taux sans risque qui est ajusté en fonction de la qualité du crédit de l'entreprise. Dans les exercices ultérieurs, les flux de trésorerie prévus sont ajustés pour refléter les changements de situation. Le passif est augmenté chaque exercice par un élément s'apparentant à une charge d'intérêts (charge d'actualisation) jusqu'à la date prévue du règlement. L'adoption de ce chapitre aura essentiellement pour effet d'harmoniser les PCGR du Canada et le mode de comptabilisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations que nous utilisons aux termes des PCGR des États-Unis.

Le chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, Rémunérations et autres paiements à base d'actions, définit les normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux rémunérations à base d'actions et aux autres paiements à base d'actions faits en contrepartie de biens ou de services. Il s'applique aux opérations, y compris aux opérations non réciproques, dans lesquelles une entreprise consent des actions ordinaires, des options sur actions ou d'autres instruments de capitaux propres ou engage des passifs dont le montant est fonction du prix de l'action ordinaire ou d'autres instruments propres. Ces opérations peuvent porter sur les instruments de capitaux propres de l'entreprise, sur ceux de la société mère ou d'une filiale, sur ceux d'une autre filiale de la société mère ou sur ceux d'une société satellite comptabilisée à la valeur de consolidation de l'une ou l'autre des sociétés précédentes. Aux termes de ce chapitre, une méthode fondée sur la juste valeur doit être utilisée pour comptabiliser tous les paiements à base d'actions. Dans la plupart des cas, les dispositions de ce chapitre doivent être appliquées aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Nous n'avons pas encore déterminé quelle incidence aura son adoption sur nos états financiers.

Le chapitre 1100 du Manuel de l'ICCA, Principes comptables généralement reconnus, doit être appliqué aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2003. Il définit les PCGR comme un ensemble de principes généraux et conventions d'application générale ainsi que de règles et procédures qui déterminent quelles sont les pratiques comptables reconnues à un montant donné. Il abolit de fait la notion de « pratique dans le secteur » aux fins de l'application des PCGR. En raison de l'adoption de ce chapitre, nous devons évaluer si les conventions comptables que nous avons suivies dans le passé et qui ne sont pas expressément prescrites par les prises de position en comptabilité existantes sont toujours pertinentes et si elles continuent d'être des solutions de rechange acceptables aux termes des PCGR du Canada. Conformément aux dispositions transitoires du chapitre, une entité doit examiner les conventions et méthodes comptables qu'elle suit pour établir si elle doit y apporter des changements aux fins du respect de ces dispositions. Tout changement doit être apporté prospectivement, soit uniquement aux événements et opérations se produisant après la date d'adoption et à tout solde existant à cette date. Il est interdit de l'appliquer rétroactivement en retraitant les états financiers des exercices précédents. Nous n'avons pas encore établi l'incidence du chapitre 1100 sur nos états financiers.

## **ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

Les estimations comptables critiques représentent des estimations qui sont des plus incertaines et dont toute modification pourrait influencer fortement sur nos états financiers. Les estimations comptables suivantes sont critiques :

- l'estimation de la perte de valeur de l'écart d'acquisition;
- l'amortissement des immobilisations, des actifs incorporels et des frais miniers capitalisés;
- l'estimation de la perte de valeur d'actifs de longue durée (dont les actifs incorporels);
- les frais de régénération et de fermeture des mines;
- la mesure des actifs et passifs d'impôts futurs et l'appréciation de la nécessité de comptabiliser des provisions pour moins-value de ces actifs;
- l'évaluation d'instruments dérivés et la mesure des gains et des pertes sur les contrats de couverture de flux de trésorerie et de juste valeur qui sont classés dans les résultats;
- les éventualités.

La direction de la Société a discuté de l'établissement et du choix des estimations comptables critiques avec le comité de vérification qui relève du conseil d'administration. Le comité de vérification a examiné l'information présentée au sujet de ces estimations en procédant à l'examen de ce rapport de gestion.

## **TEST DE DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION**

En comptabilisant la fusion avec Homestake, nous avons établi qu'il existait un écart d'acquisition à la date d'acquisition. Sa répartition entre les unités d'exploitation a été fondée sur une estimation de la juste valeur de chacune des unités d'exploitation acquises ou bénéficiant des synergies qui ont résulté directement de la fusion. Après l'acquisition, nous sommes tenus de soumettre cet écart d'acquisition à un test de dépréciation annuel. Ce test est essentiellement fondé sur des estimations à jour de la juste valeur des unités d'exploitation, ce qui pourrait être touché par divers facteurs, dont les variations des volumes des réserves et ressources minérales aurifères, des cours de l'or et des taux de change ainsi que les fluctuations des charges d'exploitation, dépenses en immobilisations et frais de fermeture des mines qui sont prévus dans l'avenir. Toute variation négative de l'un ou de plusieurs de ces facteurs pourrait nous obliger à réduire la valeur de l'écart d'acquisition. Plus particulièrement, si nous ne pouvons remplacer ou accroître les réserves et les ressources minérales aurifères des mines auxquelles nous avons attribué l'écart d'acquisition, il est probable que la valeur de ce dernier s'épuisera au fil du temps, soit au fur et à mesure que la durée de vie des mines touchera à sa fin. Tel qu'il est décrit à la note 14, nous avons, en 2003, réduit de 48 M\$ la valeur de l'écart d'acquisition attribué au projet Cowal.

## **IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS DE LONGUE DURÉE**

Les immobilisations, qui s'élevaient à 3,7 G\$ au 31 décembre 2003, représentent une grande proportion de nos actifs (51 %). Les conventions comptables que nous appliquons à ces actifs ont une grande incidence sur nos résultats. En particulier, conformément à nos conventions comptables, nous comptabilisons l'amortissement en fonction de la durée de vie économique estimative de ces actifs et procédons périodiquement à un test de dépréciation. Les estimations les plus importantes qui touchent ces conventions comptables sont les quantités estimatives des réserves minérales prouvées et probables, les volumes des gisements qui ne sont pas pris en compte dans les réserves ainsi que la probabilité qu'ils soient ou non exploités. Le processus d'estimation des quantités de réserves d'or et des gisements qui n'en sont pas est complexe, puisqu'il exige des décisions cruciales dans l'évaluation de toutes les données géologiques, géophysiques, économiques et techniques. Les données sur un corps minéralisé donné peuvent changer de façon considérable au fil du temps en raison de nombreux facteurs qui comprennent notamment l'activité de mise en valeur complémentaire, l'évolution de la production et la réévaluation continue de la viabilité de la production dans diverses conditions économiques.

Les estimations des réserves existantes peuvent faire l'objet d'une révision importante (à la hausse ou à la baisse), en raison, entre autres, de révisions des données et des estimations géologiques, d'une modification du prix de l'or hypothétique, et enfin, en raison des résultats des activités de forage et d'exploration. Les estimations de la quantité des réserves peuvent aussi changer en raison des variations des charges de production décaissées prévues. Nous calculons les estimations des réserves présentées conformément aux règles et aux règlements qui régissent ces estimations. Cependant, les décisions subjectives que nous devons prendre ainsi que les modifications des données disponibles pour chaque corps minéralisé rendent ces estimations souvent incertaines. Les variations des quantités de réserves, y compris les variations qui découlent des hypothèses concernant le prix de l'or et de l'argent, entraîneraient des modifications correspondantes de l'amortissement au cours des exercices postérieurs à la révision, et elles pourraient aussi entraîner une réduction de la valeur comptable des immobilisations ainsi que des autres actifs de longue durée tels que les frais miniers capitalisés et les actifs incorporels.

À la fin de l'exercice 2003, les réserves avaient été estimées d'après un prix hypothétique de l'or de 325 \$ l'once. Au 31 décembre 2003, une réduction hypothétique du prix de l'or de 25 \$ l'once (8 %) aurait entraîné une réduction de nos réserves d'environ 4 millions d'onces contenues (5 %), principalement en ce qui a trait à Kalgoorlie et à l'exploitation à ciel ouvert de Goldstrike. À l'inverse, une majoration de 25 \$ l'once du prix de l'or aurait entraîné une augmentation de nos réserves d'environ 3,6 millions d'onces contenues (5 %), principalement en ce qui a trait à Kalgoorlie et à l'exploitation à ciel ouvert de Goldstrike.

## **AMORTISSEMENT**

Nous amortissons une partie importante de nos immobilisations selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement, en fonction des réserves prouvées et probables et des gisements qui devraient devenir des réserves prouvées et probables. Nous estimons qu'une diminution de 5 % des réserves et des gisements entraînerait une augmentation de l'amortissement annuel d'environ 31 M\$. Aux fins de cette analyse de sensibilité, il a été présumé que l'augmentation ou la diminution serait la même à toutes nos mines. Cependant, si elle ne l'était pas, son incidence réelle sur le bénéfice pourrait être supérieure ou inférieure à cette estimation.

Les mines dont la charge d'amortissement serait la plus touchée par des variations d'estimations des réserves sont les mines Pierina, Goldstrike (mine souterraine et mine à ciel ouvert), Eskay Creek et Bulyanhulu. Ces mines ont en général les immobilisations les plus importantes qui sont amortissables selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement, et leur charge d'amortissement par once est la plus élevée. Une variation de 10 % des estimations des réserves de ces mines aurait sur l'amortissement les effets suivants :

	Effet sur les taux d'amortissement (en dollars par once)	Effet sur l'amortissement <sup>1</sup> (en millions de dollars)
<b>Pierina</b>	20 \$	13 \$
<b>Mine souterraine de Goldstrike</b>	11	5
<b>Eskay Creek</b>	12	2
<b>Bulyanhulu</b>	16	5
<b>Mine à ciel ouvert de Goldstrike</b>	5	6

1. Selon le nombre d'onces vendues en 2003.

### Effet de la variation des estimations des réserves et des gisements sur l'amortissement

Exercices terminés les 31 décembre	2003		2002	
(en millions de dollars, sauf les réserves qui sont en millions d'onces contenues)	Augmentation (diminution) des réserves et des gisements	Augmentation (diminution) de l'amortissement	Augmentation (diminution) des réserves et des gisements	Augmentation (diminution) de l'amortissement
Mine souterraine de Goldstrike	(0,5)	5 \$	-	- \$
Plutonic	1,6	(1)	0,9	(2)
Mine à ciel ouvert de Goldstrike	1,2	(5)	0,3	(1)
Pierina	(0,6)	17	0,9	(20)
Hemlo	(0,2)	1	0,7	(2)
Kalgoorlie	(1,5)	2	-	-
Bulyanhulu	(0,3)	1	3,3	(11)

La variation des estimations des réserves est établie à la fin de l'exercice et influe sur l'amortissement de manière prospective. Les montants indiqués représentent l'incidence de la variation des réserves à la fin de 2002 et de 2001.

### FRAIS MINIERS CAPITALISÉS

Dans le cas des mines à ciel ouvert dont la teneur du minerai et le ratio rebuts-minerai fluctuent au cours de leur durée de vie, nous reportons et capitalisons certains coûts normalement associés à l'enlèvement des roches stériles (les frais miniers capitalisés). L'amortissement des frais miniers capitalisés est établi selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement, en fonction des onces récupérables estimatives provenant des réserves minérales prouvées et probables et d'un ratio de décapage correspondant au total des tonnes à déplacer sur le total des réserves prouvées et probables. La quantité de réserves minérales prouvées et probables et de gisements qui n'en sont pas peut changer considérablement d'une période à l'autre comme il a été expliqué précédemment. Par conséquent, les ratios de décapage peuvent aussi changer considérablement, et l'imputation aux résultats au titre de l'amortissement peut varier de façon importante entre deux exercices si les réserves minérales prouvées et probables varient énormément. Dans la mesure où la moyenne des tonnes de rebuts qui doivent être enlevés pour chaque once d'or s'écarte sensiblement de la moyenne qui a été estimée pour le calcul du ratio de décapage, l'amortissement réellement passé en charges peut être fort différent d'un exercice à l'autre.

En 2004, nous comptons réduire le ratio de décapage de la mine à ciel ouvert de Goldstrike pour le faire passer de 112:1 à 109:1 et augmenter celui de la mine Pierina pour le faire passer de 48:1 à 60:1. Le changement d'estimation pour 2004 aura pour effet de réduire l'amortissement pour la mine à ciel ouvert de Goldstrike de 0,6 M\$ et d'augmenter l'amortissement pour la mine Pierina de 7 M\$. Une variation supplémentaire du ratio de décapage d'un facteur de 10:1 pour la mine à ciel ouvert de Goldstrike entraînerait une variation de 2 M\$ de l'amortissement inscrit, contre 6 M\$ pour la mine Pierina. Les changements des estimations du ratio de décapage n'ont pas eu d'incidence marquée sur la comparabilité des montants d'amortissement de 2003 et de 2002.

### TEST DE DÉPRÉCIATION DES ACTIFS DE LONGUE DURÉE (INCLUANT LES ACTIFS INCORPORELS)

Nous examinons et évaluons nos actifs de longue durée pour voir s'ils n'ont pas subi une baisse de valeur lorsque des événements et des changements de circonstance indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les tests de dépréciation, qui sont effectués de la manière décrite à la note 14 c) afférente aux états financiers consolidés, reposent sur les estimations des flux de trésorerie futurs, qui comprennent notamment les estimations des éléments suivants :

- la quantité des réserves d'or dans nos mines (incluant les quantités d'argent que renferment nos réserves aurifères) ainsi que des gisements qui devraient devenir des réserves minérales;
- le prix futur de l'or et de l'argent;
- les charges d'exploitation et les dépenses en immobilisations qui devront être engagées dans l'avenir pour extraire et traiter nos réserves sur de longues périodes (de 5 à 25 ans).

Les estimations de flux de trésorerie futurs comportent des incertitudes et peuvent changer considérablement dans le temps. En particulier, ces estimations sont sensibles à des facteurs externes tels que le prix de l'or et de l'argent et les taux de change. Puisque ces estimations de flux de trésorerie et ces facteurs externes peuvent varier énormément, il est raisonnable de croire que les résultats du test de dépréciation effectué d'un exercice à l'autre aura un effet important sur nos états financiers consolidés.

#### **FRAIS DE RÉGÉNÉRATION ET DE FERMETURE**

Nos activités d'extraction, d'exploration et de mise en valeur sont régies par des lois et des règlements fédéraux, provinciaux et étatiques liés à la protection de l'environnement, ce qui comprend des exigences en matière de fermeture et de régénération des propriétés minières. De façon générale, ces lois et règlements changent continuellement et deviennent, avec le temps, plus restrictifs.

Nous estimons que les obligations futures au titre de la régénération et de la fermeture des lieux s'élèveront à 513 M\$ pour nos mines fermées et pour celles en exploitation. Au 31 décembre 2003, nous avons comptabilisé le montant intégral des frais futurs pour nos mines fermées et avons inscrit une partie de nos obligations liées à nos mines en exploitation. Conformément à la convention comptable que nous appliquons actuellement, les charges restantes de 276 M\$ pour nos mines en exploitation seront constatées sur la durée de vie estimative de ces mines, selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement, au fur et à mesure que l'or sera produit et vendu. Les modifications de ces frais estimatifs sont constatées de façon prospective comme une modification des montants comptabilisés au titre des frais futurs.

Nos mines en exploitation et les quelque 50 mines qui sont fermées sont situées aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Chili, au Pérou et en Tanzanie. Nous prévoyons consacrer environ 176 M\$ aux activités de régénération et de fermeture au cours des cinq prochains exercices, et la majeure partie de ce montant sera engagée à nos mines fermées. La durée de production estimative de nos mines qui sont en exploitation à l'heure actuelle varie de 2 ans à 25 ans, d'après les réserves au 31 décembre 2003.

L'estimation des frais de régénération et de fermeture qui, dans certains cas, sont engagés plusieurs années après la date à laquelle elle est faite, exige de la direction qu'elle fasse des estimations importantes et fasse preuve de beaucoup de jugement. Une variation de 10 % de l'estimation globale des frais de régénération et de fermeture pour nos mines fermées augmenterait ou diminuerait le bénéfice net d'environ 13 M\$, ou 0,02 \$ par action. Une variation de 10 % de ces frais pour chacune de nos mines en exploitation pourrait ne pas avoir une incidence importante sur le bénéfice net d'un exercice parce que l'effet de la variation serait comptabilisé sur le reste de la durée de vie estimative de chaque mine. En 2003, nous avons modifié nos estimations des frais de régénération futurs pour diverses mines fermées, ce qui a donné lieu à une imputation de 17 M\$ aux résultats.

#### **INSTRUMENTS DÉRIVÉS**

Les instruments dérivés qui ne servent pas de couverture sont inscrits au bilan à leur juste valeur. La variation de la juste valeur de ces dérivés, inscrits au bilan, est portée aux résultats. Nous faisons appel au jugement quand il s'agit d'estimer la juste valeur des instruments dérivés, qui sont très sensibles aux hypothèses concernant le prix de l'or et d'autres matières premières, les taux d'emprunt d'or, la volatilité du marché, les taux de change et les taux d'intérêt. Une variation de ces facteurs pourrait avoir une grande incidence sur les montants portés en augmentation ou en diminution des résultats pour tenir compte de la variation de la juste valeur des dérivés. Les swaps de taux d'emprunt d'or constituent les dérivés dont les variations de la juste valeur ont le plus influé sur les résultats passés. En outre, certains autres dérivés sont comptabilisés en tant que couverture des flux de trésorerie. La fraction de la variation de la juste valeur de ces instruments qui est attribuable à l'efficacité de couverture est inscrite à l'état des résultats lorsque l'élément couvert sous-jacent se produit et est comptabilisé dans les résultats. Tous les dérivés qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont mis en relation avec les éléments couverts lorsque nous estimons que l'opération prévue est probable. Si nous jugeons que l'opération couverte ne se réalisera probablement pas dans le délai désigné ou dans les deux mois suivant ce délai, en raison d'une variation des facteurs touchant les montants et le moment de l'opération prévue qui est désignée comme l'élément couvert, les gains et les pertes sont immédiatement virés aux résultats.

Les éléments couverts les plus importants qui sont incertains et qui peuvent varier d'un exercice à l'autre sont nos charges d'exploitation et nos dépenses en immobilisations qui sont libellées dans la monnaie locale et que nous engageons pour nos mines australiennes et canadiennes. En raison du montant élevé des gains non matérialisés sur ces instruments dérivés, l'inefficacité des couvertures découlant d'un changement relativement mineur dans le moment d'exécution ou le montant des éléments couverts pourrait influencer fortement sur les résultats. Les estimations de ces opérations prévues sont établies dans le cadre de notre processus de planification minière annuelle et sont mises à jour périodiquement lorsqu'un événement ou un fait indique que le moment d'exécution ou les montants des opérations prévues ont changé considérablement. Compte tenu du fait que cette incertitude croît à mesure que la date de l'opération prévue s'éloigne dans le temps, notre stratégie de couverture consiste à couvrir une partie des

dépenses prévues qui s'amenuise progressivement au fil des années. En 2003, par suite de changements survenus dans le calendrier prévu de certaines dépenses en immobilisations prévisionnelles à effectuer en dollars australiens, nous avons constaté des gains totalisant 18 M\$ dans les résultats après avoir conclu que les conditions nécessaires à la comptabilité de couverture de certains dérivés ne pouvaient plus s'appliquer.

### ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS FUTURS ET PROVISIONS POUR MOINS-VALUE CONNEXES

En calculant les actifs et passifs d'impôts sur les bénéfices futurs, nous sommes appelés à estimer périodiquement la valeur fiscale des actifs et des passifs. Lorsque les lois et règlements fiscaux ne sont pas clairs ou que leur interprétation varie constamment, il est raisonnable de penser que les estimations sont susceptibles de changer et d'avoir de lourdes conséquences pour les actifs et les passifs d'impôts futurs que nous avons comptabilisés dans les états financiers consolidés. L'estimation la plus importante qui toucherait nos états financiers consolidés est celle qui porte sur la valeur fiscale de notre concession minière de Pierina, qui est décrite à la note 20 c) afférente aux états financiers consolidés. Il est légitimement possible que nous parvenions à obtenir une réévaluation de la concession minière de Pierina, ce qui entraînerait une contrepassation de passifs d'impôts futurs de 141 M\$ qui sera traitée comme un crédit d'impôt dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la réévaluation sera faite.

Pour chacun des actifs d'impôts futurs, nous évaluons la probabilité qu'une partie ou la totalité de l'actif ne sera pas réalisée. Cette évaluation est fondée, entre autres choses, sur le niveau prévu du bénéfice imposable futur, et la fréquence et le moment de la résorption des écarts temporaires qui donneront lieu à des actifs et passifs d'impôts futurs. Si, d'après la crédibilité des informations disponibles, nous déterminons qu'il est plus probable qu'improbable (soit une probabilité de plus de 50 %) que la totalité ou une partie des actifs d'impôts futurs ne sera pas réalisée, nous constituons alors une provision pour moins-value à cet égard. Au 31 décembre 2003, nous avons constitué une provision pour moins-value de 402 M\$ sur une partie de nos actifs d'impôts futurs nets de 693 M\$.

Provision pour moins-value aux 31 décembre (en millions de dollars)	2003		2002	
États-Unis	142	\$	166	\$
Chili/Argentine	122		113	
Canada	72		67	
Tanzanie	44		40	
Australie	8		-	
Autres	14		7	
	402	\$	393	\$

Aux États-Unis, la plupart des provisions pour moins-value a trait à des reports prospectifs de crédits d'impôt minimum de remplacement (crédits IMR). Ces crédits IMR ne seront utilisés que s'il y a une autre augmentation d'importance du cours de l'or au-delà de 400 \$ l'once ou si nous obtenons une source de bénéfice imposable supplémentaire qui s'ajoute au bénéfice actuel généré par nos mines en exploitation. Au Chili, la provision pour moins-value se rapporte aux actifs d'impôts des filiales qui n'ont en ce moment aucun bénéfice pour lequel les actifs seraient utiles. Dans le cas où ces filiales dégageraient un bénéfice, nous pourrions alors réduire la provision pour moins-value constatée. Nous pourrions en particulier être en mesure de réduire une partie des provisions pour moins-value si une décision de construction était prise à l'égard du projet de Pascua-Lama. Au Canada, la presque totalité de la provision pour moins-value est liée à des pertes en capital qui seront utilisées uniquement si nous réalisons des gains en capital dans l'avenir. En Tanzanie, compte tenu du régime fiscal auquel sont assujetties les sociétés minières et du niveau prévu du bénéfice imposable futur de la mine de Bulyanhulu, nous avons constaté une provision pour moins-value à l'égard d'une partie des actifs d'impôts futurs. Si le bénéfice imposable futur de la mine de Bulyanhulu devait atteindre un niveau plus élevé que celui que nous prévoyons à l'heure actuelle, à cause de nombreux facteurs, dont une hausse durable du prix de l'or, l'accroissement de l'efficacité de l'exploitation ou la découverte d'autres réserves, nous pourrions alors réduire la provision pour moins-value constatée à l'égard de ces actifs.

Au cours des exercices à venir, le niveau du bénéfice imposable sera touché, entre autres facteurs, par la variation du prix de l'or, des charges d'exploitation décaissées, des réserves d'or prouvées et probables, des taux d'intérêt et des taux de change. Plus précisément, si la récente tendance à la hausse du prix de l'or au comptant se maintient, nous pourrions conclure qu'une partie de la provision pour moins-value constatée au 31 décembre 2003 ne sera plus nécessaire. Des variations importantes de ces éléments et d'autres facteurs pourraient avoir une grande incidence sur le montant des provisions pour moins-value constatées et sur la charge d'impôts sur les bénéfices.

### ÉVENTUALITÉS

Nous évaluons régulièrement les passifs éventuels, ce qui nécessite de la part de la direction beaucoup de jugement et des estimations quant au dénouement d'événements futurs. L'issue ultime d'une éventualité dépend de la survenance ou de la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs, ce qui, en général, ne se vérifie qu'après plusieurs années.

Comme il est décrit à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, nous sommes partie à diverses réclamations et actions en justice dont le dénouement pourrait avoir une incidence importante sur notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation futurs. Pour évaluer ces éventualités, nous avons examiné le bien-fondé apparent des poursuites ou des réclamations éventuelles ainsi que le bien-fondé apparent de toute réparation qui nous est demandée ou que nous prévoyons demander.

## ACCORDS HORS BILAN

Nous ne concluons pas d'accords hors bilan avec des entités ad hoc dans le cours normal de nos activités, et nous n'avons aucune société affiliée non consolidée. Dans le cas des coentreprises, notre quote-part aux fins de la consolidation correspond à notre rendement économique à titre de coentrepreneur. Nos contrats de vente d'or à terme sont nos seuls instruments importants hors bilan.

## CONTRATS DE VENTE D'OR À TERME

Avant l'adoption de notre politique de non-couverture de l'or, en vigueur depuis le quatrième trimestre de 2003, nous utilisions des contrats de vente à prix fixe dans le cadre d'un programme de couverture de l'or afin de gérer notre risque lié au cours de ce métal. À la suite de l'adoption de cette politique de non-couverture, nous ne concluons plus d'autres contrats de couverture de l'or et nous prévoyons réduire notre position de couverture à zéro au fil des ans. Nous avons antérieurement conclu des contrats de vente d'or à terme avec près de 19 institutions bancaires bien cotées. Ces institutions financières concluent des opérations de couverture avec nombre d'autres tiers. Nous n'entretenons aucune relation avec des entités ad hoc dont l'unique objet sur le plan commercial consisterait à conclure des opérations sur dérivés avec nous. Nous avons utilisé des contrats de vente d'or à terme à prix fixe pour protéger nos bénéfices et nos flux de trésorerie contre la baisse du prix de l'or. Ces contrats nous autorisent à vendre notre production aurifère sur le marché au comptant. Lorsque le prix de l'or est à la hausse, nous pouvons vendre notre or au prix comptant majoré ou le livrer en vertu des contrats à terme au prix qui y est prévu. Nous prévoyons réduire notre position de couverture sur l'or à zéro au fil des années, et en 2003, nous avons diminué notre position de 2,6 millions d'onces pour la porter à 15,5 millions d'onces. Au cours des périodes où le prix de l'or au comptant était stable ou à la baisse, l'utilisation de ces contrats à prix fixe nous a permis de réaliser des produits supérieurs à ce que nous aurions pu obtenir en vendant notre production aurifère sur le marché au comptant. Le tableau ci-après fait ressortir l'effet produit en vendant notre production d'or en vertu de ces contrats, plutôt que de la vendre sur le marché au comptant au prix qui y est pratiqué.

## Produits tirés des contrats de vente d'or à terme

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2001
Total des produits liés aux ventes sous contrats	1 383 \$	1 381 \$	1 179 \$
Prix de vente contractuel moyen (\$/oz)	360	347	354
Prix moyen au comptant (\$/oz)	363	310	271
Excédent des produits tirés des contrats sur les produits qui auraient été réalisés au prix de vente au comptant moyen	(12)	148	276

## Contrats de vente d'or à terme à prix fixe (la « position de couverture sur l'or »)

### Au 31 décembre 2003

Onces d'or couvertes	15,5 millions d'onces (soit une production future prévue d'un peu moins de trois ans)
Date d'échéance des contrats de vente d'or	2013 dans la plupart des cas
Moyenne estimative du prix réalisable sur les contrats de vente d'or à l'échéance en 2013	400 \$/oz <sup>1</sup>
Obligations de livraison	Barrick livrera sa production d'or en vertu des contrats de vente à la date d'échéance (pour l'instant 2013 dans la plupart des cas). Toutefois, Barrick peut choisir de régler ces contrats en tout temps avant cette date d'échéance, à son gré. Par le passé, les livraisons ont eu lieu avant l'échéance des contrats. Cela signifie que Barrick peut soit livrer son or à un prix au comptant plus élevé, soit au prix prévu aux contrats de couverture, jusqu'à l'échéance.
Moyenne estimative sur les trois prochains exercices du prix minimum réalisable sur les contrats de vente d'or existants visant la totalité de la production future projetée	309 \$/oz <sup>1,2,3</sup>
Perte non matérialisée, établie en fonction de la valeur du marché au 31 décembre 2003	1 725 M\$ <sup>4</sup>

1. Valeur estimative et approximative établie en fonction des taux d'intérêts américains pratiqués actuellement sur le marché et d'un taux d'emprunt d'or moyen hypothétique de 1,5 %.

2. Les livraisons d'or accélérées sont susceptibles d'amener une réduction du report qui autrement aurait augmenté avec le temps.
3. En supposant la livraison, en vertu des contrats de vente d'or actuellement en cours, de la totalité de la production future projetée, ce qui dénouera toutes les positions de couverture résiduelles sur l'or.
4. D'après un prix de l'or au comptant de 415 \$ l'once.

## **PRINCIPALES CONDITIONS DES CONTRATS**

Un contrat de vente d'or à terme est un contrat en vertu duquel nous nous engageons à vendre un nombre préétabli d'onces d'or à une contrepartie à une date de livraison future et à un prix convenu d'avance. La date de livraison, qui est laissée à notre entière discrétion, doit s'inscrire dans la période d'au plus 10 ans environ qui suit la date d'entrée en vigueur du contrat. Nous avons aussi la possibilité de choisir un prix fixe ou un prix variable. Nos droits et obligations aux termes de tels contrats sont définis dans des ententes commerciales cadres que nous concluons avec nos contreparties. Le mécanisme d'établissement des prix contenu dans les ententes commerciales cadres est décrit à la note 5 afférente aux états financiers consolidés.

Le prix de vente selon un contrat de vente d'or à terme à prix fixe se fonde sur le prix à terme de l'or à la date de livraison future, qui est essentiellement fonction du prix au comptant de l'or à la date à laquelle le contrat est conclu, majoré d'une prime (couramment appelée prime de « report ») calculée jusqu'à la date de livraison future. Le montant de la prime de report correspond souvent à un pourcentage de rendement qui reflète l'écart entre le TIOL (soit les taux d'intérêt américains) et les taux d'emprunt d'or. Généralement, les taux d'intérêt américains sont plus élevés que le taux d'emprunt d'or, de sorte que le prix futur est plus élevé que le prix actuellement fixé par contrat. En général, plus la période est longue entre la date d'entrée en vigueur du contrat et la date de livraison, plus le prix contractuel sera élevé par rapport aux prix au comptant à la date d'entrée en vigueur du contrat. Le prix de vente contractuel final augmente au fil du temps en raison de la prime à terme, ou prime de report, qui est implicite dans les prix de l'or à terme, à condition que les taux d'intérêt américains soient plus élevés que les taux d'emprunt d'or.

Comme nos contrats de vente d'or à terme à prix fixe nous permettent de livrer l'or à n'importe quelle date, essentiellement au cours des 10 années à venir, nous pourrions vendre notre or au prix au comptant ou au prix contractuel, selon le plus élevé des deux, pendant de nombreuses années encore. Si les prix au comptant dépassent le prix contractuel pendant toute cette période, nous nous trouverons à livrer notre or à un prix d'environ 400 \$ l'once en vertu des contrats actuels (en supposant des primes de report en vigueur sur le marché de 2,5 %) pour chaque once non vendue au prix au comptant. Bien que nous ayons la possibilité de vendre notre or à des prix au comptant plus élevés, il est probable que nous livrerons notre or le temps que dureront les contrats plutôt que de les régler au comptant. Comme nous le mentionnons ailleurs dans ce rapport de gestion, nous souhaitons réduire notre position de couverture sur l'or de 1,5 million d'onces en 2004. Pour ce faire, il se peut que nous livrions de l'or en vertu de contrats de vente à terme à des prix fixes qui soient inférieurs aux prix au comptant qui seraient alors en vigueur.

Dans la plupart des cas, selon les conditions des ententes commerciales cadres, la période sur laquelle nous sommes tenus de livrer l'or est prolongée annuellement d'un an, ou mise à jour périodiquement, quelle que soit la date de livraison prévue, sauf avis contraire de la contrepartie. En d'autres termes, la date d'échéance de la plupart des ententes commerciales cadres est reportée d'un an chaque année.

Toutes nos ententes commerciales cadres que nous avons conclues avec nos 19 contreparties comportent les conditions suivantes : les contreparties n'ont pas le droit unilatéral et discrétionnaire de résilier les contrats; aucune décote n'est prévue; nous ne faisons l'objet d'aucun appel de marge, quel que soit le prix de l'or. Nous avons le droit de régler en tout temps un contrat pendant la durée de celui-ci. Cette souplesse est possible grâce aux conditions qui nous autorisent à livrer l'or en tout temps, en vertu des contrats, moyennant un préavis de deux jours, ou à garder en vigueur ces contrats pendant dix ans au plus essentiellement. Cette possibilité signifie que nous pouvons vendre, à notre gré, notre or au prix du marché ou au prix prévu au contrat de couverture, selon le plus élevé des deux, jusqu'à l'échéance de nos contrats (2013 dans la plupart des cas).

Nos ententes commerciales conclues avec nos contreparties prévoient le règlement anticipé de certaines opérations dans l'éventualité d'un événement défavorable important qui viendrait entraver notre capacité de produire l'or que nous devons livrer aux termes de nos contrats de vente d'or à terme, d'un manque de marché pour l'or ou d'un défaut habituellement rencontré tel que la violation d'une clause restrictive, une insolvabilité ou une faillite. Les principales clauses restrictives de nature financière, lesquelles sont fondées sur nos états financiers dressés selon les PCGR des États-Unis, sont les suivantes : la Société doit maintenir une valeur nette consolidée d'au moins 2 G\$ (pour l'instant, celle-ci s'élève à 3,5 G\$) et un ratio dette à long terme-valeur nette consolidée ne dépassant pas 1,5:1 (pour l'instant, ce ratio est de 0,25:1). Les clauses restrictives de nos ententes excluent, dans le calcul de la valeur nette consolidée, les gains ou les pertes non matérialisés sur nos instruments dérivés et nos contrats de vente d'or à terme, établis par rapport aux prix du marché.

Les contrats de vente d'or à terme que nous avons conclus avec nos 19 contreparties sont assortis de conditions qui nous permettent d'offrir une souplesse et des avantages qui nous sont propres. Ces conditions avantageuses témoignent, entre autres, de notre excellente cote de solvabilité et de la qualité, de la durabilité et du faible coût de notre actif.

#### Importance des gains et des pertes par rapport aux prix du marché

À la fin de 2003, la valeur non réalisée (juste valeur) par rapport aux prix du marché de la position sur les instruments dérivés, y compris les contrats de vente d'or et d'argent sur le marché à terme, et de la position sur les contrats de couverture de taux de change et de taux d'intérêt était négative de 1,4 G\$. Cette valeur par rapport aux prix du marché représente la valeur de remplacement de ces contrats, établie selon les prix du marché à la fin de 2003, et non l'obligation économique de notre part d'effectuer des paiements, à condition que nous continuions à respecter les principales clauses restrictives de nos ententes commerciales cadres. Nos obligations en vertu de nos contrats de vente d'or consistent à livrer une quantité préétablie d'or à un prix convenu jusqu'à l'échéance (2013 dans la plupart des cas).

Conformément aux règles qui s'appliquent à la comptabilité de couverture, la valeur positive de 326 M\$ par rapport aux prix du marché qui est attribuable à nos programmes de couverture de taux de change et de taux d'intérêt est comptabilisée dans nos états financiers au moment où surviennent les éléments couverts et est imputée aux résultats. Par contre, la valeur par rapport aux prix du marché de nos contrats de vente d'or et d'argent n'est pas inscrite au bilan, car les règles comptables qui régissent ces contrats n'exigent pas la constatation de cette valeur au bilan. Plutôt, conformément aux PCGR du Canada, les incidences sur le plan économique de ces contrats de vente sont reflétées dans les états financiers à mesure que nous livrons l'or et l'argent aux termes de ces contrats.

Une forte augmentation à court terme des taux d'emprunt d'or n'aurait aucune incidence négative importante sur nos activités, car nos contrats de vente d'or à terme à prix fixe nous protègent des variations à court terme du taux d'emprunt d'or. Une augmentation prolongée des taux d'emprunt d'or pourrait toutefois faire baisser le taux de la prime de report (ou de la prime de déport, selon le cas) et, par conséquent, la prime à terme (ou prime de déport) dégagée sur le contrat. Cependant, compte tenu de l'importante quantité d'or à la disposition de la Banque centrale destinée aux prêts par rapport à la demande, les taux d'emprunt d'or ont statistiquement eu tendance à être faibles, et les fortes augmentations ont été de courte durée.

Au 31 décembre 2003	Juste valeur
Contrats de vente d'or à terme	(1 725) \$
Contrats de vente d'argent à terme	(20)
Contrats de taux de change	288
Contrats de taux d'intérêt	38
	(1 419) \$

#### Variations de la juste valeur des contrats de vente d'or à terme

	Gain (perte) non matérialisé(e)
Au 31 décembre 2002	(639) \$
Incidence de la variation du prix au comptant <sup>1</sup>	(1 088)
Prime de report réalisée pendant l'exercice	138
Incidence de la variation des éléments intervenant dans l'évaluation <sup>2</sup>	(136)
Au 31 décembre 2003	(1 725) \$

1. De 347 \$ l'once à 415 \$ l'once.

2. Autres que les prix des métaux au comptant (soit les taux d'intérêt et les taux d'emprunt d'or).

La valeur par rapport aux prix du marché des contrats de vente d'or a été établie d'après un prix au comptant de 415 \$ l'once et d'après le TIOL du marché et les taux d'emprunt d'or. Cette valeur serait presque nulle (point mort) à un prix au comptant d'environ 303 \$ l'once d'or, toutes choses égales d'ailleurs.

## Obligations et engagements contractuels

Au 31 décembre 2003	Paiements dus en					Total
	2004	2005 – 2006	2007 – 2008	2009+		
Obligations contractuelles						
Dette à long terme	41 \$	65 \$	568 \$	80 \$		754 \$
Frais de régénération et de fermeture	41	76	59	337		513
Location-acquisition	-	2	3	-		5
Location-exploitation	4	6	5	8		23
Obligations d'achat						
Stocks de fournitures et biens non durables	12	11	-	-		23
Contrats d'électricité	19	15	17	2		53
Dépenses en immobilisations	163	6	-	-		169
Autres	10	11	1	4		26
<b>Total</b>	<b>290 \$</b>	<b>192 \$</b>	<b>653 \$</b>	<b>431 \$</b>		<b>1 566 \$</b>

### Dette à long terme

Nos obligations au titre de la dette ne sont pas assorties de clauses subjectives nécessitant un remboursement anticipé ni d'autres clauses qui permettent au créancier d'exiger un remboursement anticipé, sauf en cas de manquement aux conditions de la dette. Nous ne sommes pas tenus de consentir une garantie à l'égard de nos obligations au titre de la dette, et les conditions de ces obligations ne seraient en rien modifiées par une détérioration de notre cote de solvabilité.

### Frais de régénération et de fermeture

Les montants indiqués dans le tableau représentent le total estimatif futur non actualisé des obligations au titre des frais de régénération et de fermeture. Le plus important passif éventuel lié aux activités de régénération et de fermeture, qui ne figure pas au bilan ni dans le tableau précédent, a trait à l'obligation que nous pourrions avoir de surveiller la qualité de l'eau et de traiter les eaux souterraines de façon continue. Nous comptabiliserons un passif au titre de ces activités si les lois et la réglementation en matière d'environnement les rendent obligatoires à l'avenir.

### Contrats d'achat d'électricité

Nous concluons des contrats d'achat d'électricité pour chacune de nos mines en exploitation. Les contrats prévoient un tarif fixe qui, dans certaines circonstances, est rajusté en fonction de l'inflation. Certains contrats nous obligent à acheter des quantités fixes par heure, sept jours par semaine, tandis que d'autres sont fondés sur la consommation réelle. Ces contrats viennent à échéance à diverses dates entre 2004 et 2007. Outre les obligations d'achat indiquées dans le tableau figurant à la page précédente, nous achetons environ 0,9 milliard de kilowattheures tous les ans au prix du marché. En vertu de l'un des contrats, nous achetons l'électricité en fonction de la consommation réelle, et nous nous exposons à payer une pénalité de 12 M\$ si nous décidons de changer de fournisseur d'électricité.

### Dépenses en immobilisations

Les obligations d'achat d'immobilisations ne portent que sur les éléments qui ont fait l'objet d'un engagement contractuel. Elles n'englobent pas le montant total des dépenses futures qui se rapportent à nos projets de mise en valeur des cinq prochains exercices, car des engagements restent à prendre relativement à la plupart des dépenses en immobilisations futures et estimatives qui ont trait à ces projets.

## ENGAGEMENTS

### Redevances

La quasi-totalité de nos engagements au titre des redevances donnent lieu à des obligations au moment de la production de l'or. Si nos propriétés minières ne produisent pas d'or, nous n'avons aucune obligation de paiement envers les détenteurs de droits. Les sommes que nous prévoyons verser dans les prochains exercices s'établissent comme suit : 45 M\$ en 2004; 115 M\$ en 2005 et en 2006; 107 M\$ en 2007 et en 2008; 375 M\$ en 2009 et par la suite. Ces montants sont estimés à la lumière de la production d'or prévue de nos réserves prouvées et probables pour les périodes indiquées et en supposant un prix de l'or de 350 \$. Les plus importants accords de redevances sont présentés à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

### Paiements au titre du maintien des droits fonciers et des droits miniers

Dans le cours normal des activités, nous sommes tenus d'effectuer des paiements annuels pour conserver certains titres de propriété ainsi que nos droits d'extraction de l'or sur ces propriétés. Si nous décidons d'abandonner une propriété ou d'en interrompre l'exploitation minière, les paiements liés à la propriété en question peuvent être suspendus, ce qui entraînerait la perte de nos droits sur la propriété.

## INFORMATIONS TRIMESTRIELLES (en millions de dollars, sauf les données par action et par once)

	31 mars		30 juin		30 septembre		31 décembre	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Ventes d'or	449 \$	475 \$	487 \$	483 \$	541 \$	468 \$	529 \$	521 \$
Prix moyen de l'or au comptant	352	290	347	313	364	314	392	323
Prix moyen de l'or réalisé	348	327	349	336	359	338	388	338
Bénéfice net	53	28	69	52	48	38	(24)	111
Résultat net par action <sup>1</sup>	0,10	0,05	0,13	0,10	0,09	0,07	(0,05)	0,20
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	145	133	81	162	200	137	157	220

1. De base et dilué.

Nos résultats financiers pour les huit derniers trimestres reflètent les tendances générales suivantes : hausse du prix de l'or au comptant et du prix réalisé à la vente d'or; baisse du volume de production d'or et du volume des ventes d'or; montée du total des charges décaissées. Ces tendances ont été expliquées ailleurs dans ce rapport de gestion, et les tendances trimestrielles sont en phase avec les tendances annuelles depuis les deux derniers exercices.

### RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour le quatrième trimestre de 2003, les produits ont totalisé 529 M\$ sur des ventes d'or de 1,36 million d'onces, contre 521 M\$ et 1,54 million d'onces pour le trimestre correspondant de 2002. Au cours du trimestre écoulé, le prix de l'or au comptant a atteint un plafond de 416 \$ l'once et un plancher de 369 \$ l'once, soit une moyenne de 392 \$ l'once. Nous avons réalisé un prix moyen de 388 \$ l'once pour le quatrième trimestre, en livrant 600 000 onces d'or en vertu de contrats de couverture, le reste étant vendu sur le marché au comptant. Grâce à un prix au comptant plus élevé obtenu au cours du trimestre, notre prix réalisé par once d'or s'est accru de 50 \$ (15 %) par rapport au prix du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui a nettement compensé la baisse du volume des ventes. Au cours du quatrième trimestre, nous avons produit 1,3 million d'onces à un total des charges décaissées de 199 \$<sup>1</sup> par once, en regard de 1,6 million d'onces et d'un total des charges décaissées de 174 \$<sup>2</sup> par once un an auparavant. La production aussi bien que le total des charges décaissées du trimestre ont été conformes aux prévisions.

Au quatrième trimestre de 2003, nous avons subi une perte de 24 M\$ (0,05 \$ par action), alors que nous avons dégagé un bénéfice de 111 M\$ (0,20 \$ par action) un an plus tôt. Le résultat enregistré dans les trois derniers mois de 2003 s'explique par une hausse du prix de l'or réalisé de 50 \$ l'once et un accroissement des gains sur instruments dérivés ne servant pas de couverture de 52 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2002 (gain de 46 M\$ en 2003, contre perte de 6 M\$ en 2002). Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une hausse des charges d'exploitation décaissées, par l'établissement de provisions de 14 M\$ pour le règlement du litige avec Inmet et de 17 M\$ pour les frais de régénération, et par une hausse de 62 M\$ de la charge d'impôts, incluant une augmentation nette de 42 M\$ des provisions pour moins-value d'actifs d'impôts futurs (voir la page 23). Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation au cours du quatrième trimestre ont totalisé 157 M\$ contre 220 M\$ pour le trimestre correspondant de 2002. La baisse des flux de trésorerie liés à l'exploitation pour le trimestre découle surtout du paiement de 86 M\$ effectué au titre du règlement du litige avec Inmet. Compte non tenu de ce règlement, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour le quatrième trimestre et l'exercice complet ont été légèrement plus élevés en 2003 qu'en 2002 grâce à l'incidence de la montée des prix réalisés pour l'or, ce qui a été atténué par l'augmentation des charges d'exploitation décaissées.

### MESURES DU RENDEMENT HORS PCGR

Nous avons présenté les données concernant le total des charges décaissées par once car nous croyons que certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer notre rendement. La présentation de statistiques relatives au total des charges décaissées par once permet aux investisseurs de mieux comprendre les variations des charges de production d'un exercice à l'autre, lesquelles variations ont une incidence sur notre rentabilité et sur notre capacité de tirer de notre exploitation des flux de trésorerie pouvant être affectés au financement de nos activités d'investissement et autres activités. Les mesures hors PCGR n'ont pas de sens normalisé selon les PCGR du Canada et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces données constituent des renseignements complémentaires et ne devraient pas être envisagées hors contexte, ni se substituer aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR. Les mesures ne sont pas nécessairement représentatives du bénéfice d'exploitation ni des flux de trésorerie établis conformément aux PCGR.

<sup>2</sup> Pour une explication de notre utilisation des mesures du rendement hors PCGR, voir les pages 28 à 30.

**RAPPROCHEMENT DU TOTAL DES CHARGES DÉCAISSÉES PAR ONCE ET DU MONTANT ÉTABLI SELON LES ÉTATS FINANCIERS**

Exercices terminés les 31 décembre	Goldstrike – exploitation à ciel ouvert		Goldstrike – exploitation souterraine		Eskay Creek		Round Mountain	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Total des charges de production décaissées, selon les PCGR du Canada <sup>1</sup>	382,1 \$	320,2 \$	153,1 \$	123,0 \$	17,3 \$	21,5 \$	69,9 \$	84,5 \$
Frais de régénération et de fermeture et autres frais des mines en exploitation	(4,0) \$	(5,5) \$	(1,0) \$	(1,2) \$	1,0 \$	(0,5) \$	(1,0) \$	(2,0) \$
Total des charges de production décaissées, selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts	378,1 \$	314,7 \$	152,1 \$	121,8 \$	18,3 \$	21,0 \$	68,9 \$	82,5 \$
Onces vendues (en milliers)	1 625	1 383	600	617	354	358	379	389
Total des charges décaissées par once vendue, selon les PCGR du Canada (en dollars)	235 \$	232 \$	256 \$	199 \$	49 \$	60 \$	185 \$	217 \$
Total des charges décaissées par once vendue, selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts (en dollars)	233 \$	228 \$	253 \$	198 \$	52 \$	59 \$	182 \$	212 \$
							Total, Amérique du Nord	
	Hemlo		Holt-McDermott		Marigold			
Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Total des charges de production décaissées, selon les PCGR du Canada <sup>1</sup>	60,2 \$	63,0 \$	19,8 \$	16,6 \$	8,0 \$	5,4 \$	710,4 \$	634,2 \$
Frais de régénération et de fermeture et autres frais des mines en exploitation	-	(1,0) \$	1,0 \$	(0,3) \$	-	(0,2) \$	(4,0) \$	(10,7) \$
Total des charges de production décaissées, selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts	60,2 \$	62,0 \$	20,8 \$	16,3 \$	8,0 \$	5,2 \$	706,4 \$	623,5 \$
Onces vendues (en milliers)	266	286	87	94	47	28	3 358	3 155
Total des charges décaissées par once vendue, selon les PCGR du Canada (en dollars)	226 \$	221 \$	227 \$	176 \$	171 \$	194 \$	212 \$	201 \$
Total des charges décaissées par once vendue, selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts (en dollars)	226 \$	217 \$	239 \$	173 \$	171 \$	187 \$	210 \$	198 \$

1. Représente le coût des ventes et autres charges d'exploitation (exclusion faite de l'amortissement).

Exercices terminés les 31 décembre	Pierina		Total, Amérique du Sud		Plutonic		Darlot	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Total des charges de production décaissées, selon les PCGR du Canada <sup>1</sup>	82,7 \$	90,2 \$	82,7 \$	90,2 \$	62,4 \$	60,0 \$	25,3 \$	25,4 \$
Frais de régénération et de fermeture et autres frais des mines en exploitation	(7,0) \$	(18,4) \$	(7,0) \$	(18,4) \$	-	(0,8) \$	-	(0,3) \$
Total des charges de production décaissées, selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts	75,7 \$	71,8 \$	75,7 \$	71,8 \$	62,4 \$	59,2 \$	25,3 \$	25,1 \$
Onces vendues (en milliers)	911	895	911	895	324	311	154	146
Total des charges décaissées par once vendue, selon les PCGR du Canada (en dollars)	91 \$	101 \$	91 \$	101 \$	193 \$	193 \$	164 \$	174 \$
Total des charges décaissées par once vendue, selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts (en dollars)	83 \$	80 \$	83 \$	80 \$	193 \$	190 \$	164 \$	172 \$

Exercices terminés les 31 décembre	Lawlers		Kalgoorlie		Bulyanhulu		Total, Australie/Afrique	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Total des charges de production décaissées, selon les PCGR du Canada <sup>1</sup>	23,7 \$	21,8 \$	86,6 \$	85,1 \$	77,0 \$	78,4 \$	275,0 \$	270,7 \$
Frais de régénération et de fermeture et autres frais des mines en exploitation	-	(0,5) \$	-	(1,0) \$	(4,0) \$	(0,4) \$	(4,0) \$	(3,0) \$
Total des charges de production décaissées, selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts	23,7 \$	21,3 \$	86,6 \$	84,1 \$	73,0 \$	78,0 \$	271,0 \$	267,7 \$
Onces vendues (en milliers)	95	116	415	367	297	395	1 285	1 335
Total des charges décaissées par once vendue, selon les PCGR du Canada (en dollars)	249 \$	188 \$	209 \$	232 \$	260 \$	199 \$	214 \$	203 \$
Total des charges décaissées par once vendue, selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts (en dollars)	249 \$	184 \$	209 \$	230 \$	246 \$	198 \$	211 \$	201 \$

1. Représente le coût des ventes et autres charges d'exploitation (exclusion faite de l'amortissement).

## RAPPROCHEMENT DE L'AMORTISSEMENT PAR ONCE ET DE L'AMORTISSEMENT SELON LES ÉTATS FINANCIERS

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2001
Amortissement selon les états financiers consolidés	510 \$	483 \$	343 \$
Amortissement inscrit au titre des immobilisations hors des sites miniers en exploitation	(27)	(26)	(3)
Amortissement aux fins du calcul par once	483 \$	457 \$	340 \$
Onces vendues (en milliers)	5 554	5 805	3 879
Amortissement par once (en dollars)	87 \$	79 \$	88 \$

## DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 4 mars 2004, le capital de Barrick comprenait 534,6 millions d'actions ordinaires (les « actions ordinaires ») et une action à droit de vote spécial (l'« action à droit de vote spécial »), émises et en circulation. La Société de fiducie Computershare du Canada (« Computershare »), qui détient l'action à droit de vote spécial, a droit à un nombre de voix égal au nombre d'actions échangeables de BGI (telles qu'elles sont définies ci-après) en circulation (à l'exclusion de celles que Barrick et ses filiales détiennent), multiplié par 0,53, pour laquelle elle a reçu des directives de vote de la part des porteurs d'actions échangeables de BGI.

Dans le cadre de l'acquisition de Homestake Mining Company par Barrick le 14 décembre 2001, Barrick Gold Inc. (antérieurement Homestake Canada Inc.) a émis des actions (les « actions échangeables de BGI ») qui, selon les droits qui s'y rattachent, sont échangeables en tout temps à raison de une pour 0,53 action ordinaire. Chaque action échangeable de BGI confère au porteur le droit d'exercer les mêmes droits de vote qu'un porteur de 0,53 action ordinaire. Normalement, le porteur d'une action échangeable de BGI peut exercer son droit de vote soit en donnant ses directives à Computershare, soit en se présentant à l'assemblée des porteurs d'actions ordinaires et voter en personne. Au 4 mars 2004, il y avait 1,5 million actions échangeables de BGI en circulation que Barrick ne détenait pas et qui donnaient droit à leurs porteurs d'exprimer 0,8 million de voix à une assemblée des porteurs d'actions ordinaires. Pour en savoir plus sur les actions échangeables de BGI, veuillez consulter l'actuelle circulaire d'information et de sollicitation de procurations de la direction de Barrick.

Au 4 mars 2004, des options d'achat visant 24 millions d'actions ordinaires étaient en cours aux termes du régime d'options de Barrick. En outre, au 4 mars 2004, des options d'achat visant 0,5 million d'actions ordinaires étaient en cours en vertu de certains régimes d'options dont Barrick a hérité dans le cadre d'acquisitions réalisées antérieurement.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés ci-joints ont été préparés par le conseil d'administration et la direction de la Société, qui en assument la responsabilité. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et selon les meilleures estimations et le meilleur jugement de la direction, compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement. La Société a mis au point et maintient un système de contrôles comptables internes permettant d'assurer raisonnablement et de façon rentable que l'information financière est fiable.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par PricewaterhouseCoopers s.r.l., comptables agréés. Dans leur rapport, les vérificateurs indiquent l'étendue de leur vérification et expriment leur opinion sur les états financiers.

Le vice-président principal et chef des finances,



**Jamie C. Sokalsky**

Toronto, Canada  
Le 11 février 2004

## AUX ACTIONNAIRES DE SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Société aurifère Barrick aux 31 décembre 2003 et 2002 et les états consolidés des résultats, des flux de trésorerie et des capitaux propres de chacun des trois exercices compris dans la période terminée le 31 décembre 2003. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications. Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos vérifications constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2003 et 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période terminée le 31 décembre 2003 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



**Comptables agréés**

Toronto, Canada  
Le 11 février 2004

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

### Société aurifère Barrick

Exercices terminés les 31 décembre

(en millions de dollars US, sauf les données par action, selon les PCGR du CANADA)

	2003		2002		2001	
	2 006	\$	1 947	\$	1 324	\$
<b>Ventes d'or</b> (notes 4 et 5)						
<b>Charges</b>						
Coût des produits vendus et autres charges d'exploitation <sup>1</sup> (note 6)	1 107		1 073		633	
Amortissement des immobilisations	469		450		343	
Amortissement des actifs incorporels	41		33		-	
Administration	81		64		46	
Exploration et développement des activités	84		52		40	
	1 782		1 672		1 062	
Autres produits/charges (note 7)	39		42		11	
Litige avec Inmet (note 24)	(16)		-		-	
Intérêts débiteurs (note 18)	(35)		(57)		(14)	
Gains (pertes) tirés d'instruments dérivés ne servant pas de couverture (note 10)	71		(32)		27	
Perte de valeur de l'écart d'acquisition (note 3)	(48)		-		-	
<b>Bénéfice avant impôts</b>	235		228		286	
(Charge) recouvrement d'impôts (note 8)	(89)		1		(15)	
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	146	\$	229	\$	271	\$
<b>Résultat par action</b> (note 9) :						
Bénéfice net						
De base et dilué	0,27	\$	0,42	\$	0,68	\$

1. Amortissement non compris (note 6)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

### Société aurifère Barrick

Exercices terminés les 31 décembre

(en millions de dollars US, selon les PCGR du CANADA)

	2003	2002	2001
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net de l'exercice	146 \$	229 \$	271 \$
Amortissement	510	483	343
Variation des frais miniers capitalisés	37	29	17
Impôts sur les bénéfices futurs (note 8)	35	(60)	(9)
Règlement du litige avec Inmet (note 24)	(86)	-	-
(Gains) pertes à la vente d'actifs de longue durée (note 7)	(29)	(8)	4
Perte de valeur de l'écart d'acquisition (note 3)	48	-	-
Autres éléments (note 11)	(78)	(21)	53
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net</b>	<b>583</b>	<b>652</b>	<b>679</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Immobilisations			
Dépenses en immobilisations (note 4)	(384)	(291)	(549)
Produit des ventes	48	11	15
Nouveaux placements	(55)	-	-
Augmentation de l'encaisse affectée	-	-	(24)
Regroupements d'entreprises et acquisitions de propriétés (note 3)	-	-	18
Variation des dépôts en espèces à court terme	-	159	(157)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net</b>	<b>(391)</b>	<b>(121)</b>	<b>(697)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Capital-actions			
Produit tiré des actions émises à la levée d'options sur actions	29	83	7
Racheté contre espèces (note 21)	(154)	-	-
Dettes à long terme			
Produit	-	-	49
Remboursements	(23)	(25)	-
Dividendes	(118)	(119)	(87)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net</b>	<b>(266)</b>	<b>(61)</b>	<b>(31)</b>
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	(74)	470	(49)
<b>Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice (note 11)</b>	<b>1 044</b>	<b>574</b>	<b>623</b>
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice (note 11)</b>	<b>970 \$</b>	<b>1 044 \$</b>	<b>574 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## BILANS CONSOLIDÉS

### Société aurifère Barrick

Exercices terminés les 31 décembre

(en millions de dollars US, selon les PCGR du CANADA)

	2003		2002	
<b>ACTIF</b>				
Actif à court terme				
Espèces et quasi-espèces (note 11)	970	\$	1 044	\$
Comptes débiteurs (note 13)	69		72	
Stocks (note 13)	160		164	
Autres éléments d'actif à court terme (note 13)	57		12	
	<b>1 256</b>		1 292	
Placements (note 12)	89		47	
Immobilisations (note 14)	3 743		3 870	
Frais miniers capitalisés (note 15)	235		272	
Actifs incorporels (note 3)	683		724	
Écart d'acquisition (note 3)	1 081		1 247	
Autres éléments d'actif (note 16)	279		244	
<b>Total de l'actif</b>	<b>7 366</b>	<b>\$</b>	7 696	<b>\$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>				
Passif à court terme				
Comptes créditeurs	245	\$	213	\$
Autres éléments de passif à court terme (note 17)	119		225	
	<b>364</b>		438	
Dette à long terme (note 18)	718		757	
Autres obligations à long terme (note 19)	422		459	
Passifs d'impôts sur les bénéfices futurs (note 20)	366		446	
<b>Total du passif</b>	<b>1 870</b>		2 100	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital-actions (note 21)	4 988		5 040	
Bénéfices non répartis	532		577	
Écarts de conversion cumulatifs	(24)		(21)	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>5 496</b>		5 596	
Éventualités et engagements (note 24)				
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>7 366</b>	<b>\$</b>	7 696	<b>\$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

### Société aurifère Barrick

Exercices terminés les 31 décembre

(en millions de dollars US, selon les PCGR du CANADA)

	2003	2002	2001
<b>Actions ordinaires</b> (en millions)			
Aux 1 <sup>er</sup> janvier	542	536	396
Émises contre espèces et à la levée d'options sur actions	2	6	-
Rachetées contre espèces (note 21 b))	(9)	-	-
Comme contrepartie de la totalité des actions en circulation de Homestake Mining Company (note 3)	-	-	140
Aux 31 décembre	535	542	536
<b>Actions ordinaires</b>			
Aux 1 <sup>er</sup> janvier	5 040 \$	4 954 \$	2 715 \$
Émises contre espèces et à la levée d'options sur actions	29	86	-
Rachetées contre espèces (note 21 b))	(81)	-	-
Comme contrepartie de la totalité des actions en circulation de Homestake Mining Company (note 3)	-	-	2 232
Aux 31 décembre	4 988 \$	5 040 \$	4 954 \$
<b>Bénéfices non répartis</b>			
Aux 1 <sup>er</sup> janvier	577 \$	467 \$	283 \$
Résultat net	146	229	271
Rachat d'actions ordinaires (note 21 b))	(73)	-	-
Dividendes (note 21 d))	(118)	(119)	(87)
Aux 31 décembre	532 \$	577 \$	467 \$
Écarts de conversion cumulatifs	(24) \$	(21) \$	- \$
<b>Total des capitaux propres aux 31 décembre</b>	<b>5 496 \$</b>	<b>5 596 \$</b>	<b>5 421 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

## **Société aurifère Barrick.**

(Sauf indication contraire, les montants des tableaux sont exprimés en millions de dollars US. Les symboles \$ CA et \$ A désignent respectivement le dollar canadien et le dollar australien.)

---

## **1. NATURE DES ACTIVITÉS**

La Société aurifère Barrick (« Barrick » ou la « Société ») mène des activités de production et de vente d'or, y compris des activités minières connexes telles que l'exploration, la mise en valeur, l'extraction et le traitement. Elle mène ses activités principalement aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Pérou, en Tanzanie, au Chili et en Argentine. Ses activités exigent le recours à des installations et technologies spécialisées et la Société compte sur ces installations pour maintenir ses niveaux de production. Par ailleurs, sa rentabilité et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation sont touchés notamment par le cours de l'or, les quantités de réserves aurifères, le volume futur de la production d'or, les charges d'exploitation décaissées futures, les taux de change, les taux d'intérêt du marché et les frais d'exploration. Comme la Société exerce ses activités à l'échelle internationale, elle est également exposée aux règlements gouvernementaux, aux risques politiques et à l'interprétation des lois et règlements fiscaux. La Société s'efforce de gérer les risques inhérents à ses activités. À cette fin, elle utilise des instruments dérivés dans le cadre d'un programme de gestion des risques qui vise à atténuer l'incidence de la volatilité des prix des marchandises, des taux d'intérêt et des taux de change sur ses résultats (voir la note 10). Mais un grand nombre des facteurs qui engendrent ces risques sont indépendants de la volonté de la Société et leurs effets peuvent être considérables sur ses états financiers consolidés.

## **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

### **A Mode de présentation**

Le dollar US est la principale monnaie utilisée par la Société. Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les PCGR du Canada (en dollars US) et inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations déposée auprès de divers organismes de réglementation canadiens. La Société dresse ses états financiers consolidés primaires en dollars US et conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») des États-Unis et les dépose auprès de divers organismes de réglementation canadiens et américains. Les conventions comptables que nous avons adoptées en vertu des PCGR du Canada et que la Société considère comme particulièrement importantes sont résumées ci-après. Toute mention de la Société dans les présentes désigne Barrick et ses filiales consolidées. Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés selon la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de Barrick et de ses filiales. Les opérations et soldes intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation. La Société détient une participation majoritaire dans ses filiales par voie de titres comportant des droits de vote et, en vertu d'ententes d'entreprise commune sans personnalité morale, elle est propriétaire des mines Round Mountain, Hemlo et Kalgoorlie, à parts égales avec les autres coentrepreneurs. Tel qu'il se pratique depuis longtemps dans le secteur de l'extraction minière, la Société inscrit l'actif, le passif, les produits, les charges et les flux de trésorerie des entreprises communes sans personnalité morale dans ses états financiers selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Pour préparer les états financiers conformément aux PCGR du Canada, nous devons établir des estimations et des hypothèses qui influent sur :

- les montants de l'actif et du passif qui sont présentés;
- les informations à fournir sur l'actif et le passif éventuels;
- les produits et les charges inscrits pour chaque exercice.

Les principales estimations et hypothèses qui influent sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation sont celles qui mettent en jeu des estimations des réserves d'or prouvées et probables et des gisements qui devraient devenir des réserves prouvées et probables, des estimations futures quant aux coûts et aux charges, ou des hypothèses à l'égard des prix futurs des marchandises et des taux futurs d'intérêt et de change. Ces estimations et hypothèses influent sur :

- la valeur de l'actif acquis et du passif pris en charge dans le cadre de regroupements d'entreprises et la répartition de l'écart d'acquisition entre les unités d'exploitation;
- les décisions concernant la capitalisation ou la passation en charges des frais d'exploration et de mise en valeur des mines;
- le fait que les immobilisations, le minerai en tas, les frais miniers capitalisés, les actifs incorporels et l'écart d'acquisition pourraient avoir subi une réduction de valeur;
- la capacité de la Société à réaliser des économies d'impôts constatées en tant qu'actifs d'impôts futurs;
- la durée d'utilisation des actifs de longue durée et le taux auquel l'amortissement est imputé aux résultats;
- les coûts associés à la régénération et à la fermeture des propriétés minières;
- les frais de remise en état des propriétés inexploitées;
- le moment et le montant des frais futurs prévus qui représentent les éléments couverts liés aux relations de couverture pour nos contrats de couverture des flux de trésorerie;
- la juste valeur estimative des instruments dérivés;
- la valeur des stocks lents à s'écouler et des stocks obsolètes (lesquels sont présentés au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette);
- la probabilité de réalisation des éventualités et les montants qui y sont associés.

Nous passons régulièrement en revue les estimations et les hypothèses qui influent sur nos états financiers. Néanmoins, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et hypothèses.

## **B Modifications comptables**

### **Écart d'acquisition et autres actifs incorporels**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, la Société a modifié sa convention comptable relative à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels comme l'exigent les dispositions du chapitre 3062 du *Manuel de l'ICCA*, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » (le « chapitre 3062 »). En vertu de cette nouvelle norme, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie ne sont plus amortis, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation au moment de l'adoption de la norme et, par la suite, au moins une fois par année, afin de s'assurer que la juste valeur demeure au moins égale à la valeur comptable. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est porté aux résultats de l'exercice au cours duquel la perte de valeur est constatée. Conformément aux exigences du chapitre 3062, la Société a adopté cette nouvelle norme comptable prospectivement, et les montants présentés pour les exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

### **Rémunération à base d'actions**

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2002, la Société a adopté les nouvelles recommandations concernant la comptabilisation des rémunérations à base d'actions, conformément aux dispositions du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions » (le « chapitre 3870 »). Le chapitre 3870 établit les normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux rémunérations à base d'actions et autres paiements à base d'actions faits en contrepartie de biens et services. Il s'applique aux opérations, y compris aux opérations non réciproques, dans le cadre desquelles une entreprise consent des actions ordinaires, des options sur actions ou d'autres instruments de capitaux propres ou engage des passifs dont le montant est fonction du prix de l'action ordinaire ou d'autres instruments de capitaux propres. Les recommandations du chapitre 3870 sont généralement mises en application prospectivement relativement aux attributions consenties à compter de la date d'adoption, mais une mise en application rétroactive, sans retraitement, est requise pour les attributions en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2002, lorsque les attributions doivent être réglées en espèces ou autres actifs, ou pour des droits à la plus-value d'actions qui prévoient le règlement par l'émission d'instruments de capitaux propres.

Comme elle y est autorisée par le chapitre 3870, la Société a choisi de ne pas utiliser la méthode de la juste valeur et de mesurer le coût de rémunération selon la méthode de la valeur intrinsèque pour les attributions d'options sur actions consenties aux salariés en vertu du régime de rémunération à base d'actions. Par conséquent, aucun coût de rémunération n'est constaté à l'égard des options sur actions lorsque le prix de levée correspond au prix du marché à la date d'attribution. Les entités qui ne mettent pas en application la méthode fondée sur la juste valeur doivent fournir, pour chaque période ne faisant pas l'objet d'un état des résultats, le résultat net pro forma et le résultat net par action pro forma, comme si l'entreprise avait comptabilisé le coût de la rémunération à base d'actions selon la méthode fondée sur la juste valeur. Des précisions sur le résultat net pro forma et le résultat net par action pro forma sont fournies à la note 22 a).

Selon les dispositions du chapitre 3870, les attributions consenties en vertu du Régime d'unités d'actions incessibles de la Société doivent être comptabilisées en fonction de leur juste valeur, ce qui va dans le sens de notre convention comptable existante pour ces attributions.

Le tableau suivant indique certains changements apportés aux estimations comptables au cours de chaque exercice ainsi que leur incidence sur le bénéfice de l'exercice.

### Incidence des divers changements comptables sur le bénéfice

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars, sauf les montants par action)	2003	2002	2001
<b>Changements des estimations pris en compte dans le bénéfice (compte non tenu de l'incidence fiscale connexe relative aux éléments autres que fiscaux)</b>			
Hypothèses actuarielles quant au coût des régimes de retraite (note 23e)			
(Diminution) du bénéfice	(2) \$		
Par action	néant \$		
Provisions pour moins-value des impôts futurs et règlement d'incertitudes en matière d'impôts (note 8)			
(Diminution) augmentation du bénéfice	(42) \$	19 \$	(37) \$
Par action	(0,08) \$	0,04 \$	(0,09) \$
Frais de régénération et de fermeture (note 19a)			
(Diminution) du bénéfice	(17) \$	-	-
Par action	(0,03) \$	-	-
<b>Incidence totale sur le bénéfice</b>			
(Diminution) augmentation du bénéfice	(61) \$	19 \$	(37) \$
Par action	(0,11) \$	0,04 \$	(0,09) \$

### C Conversion des devises

Le dollar US est la monnaie fonctionnelle de tous les établissements de la Société. Cette dernière convertit ses soldes en dollars US comme suit :

- les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques;
- les actifs et les passifs monétaires le sont au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice;
- les produits et les charges le sont aux taux de change moyens, sauf s'il s'agit de charges liées à des actifs et à des passifs convertis aux taux de change historiques.

Les gains et les pertes découlant de la conversion en dollars US des états financiers libellés en devises et des opérations de change sont pris en compte dans les résultats.

En 2003, divers changements de situations et de faits économiques nous ont amenés à conclure que la monnaie fonctionnelle de nos établissements en Argentine était le dollar américain et non pas le peso argentin. Parmi ces changements, citons l'achèvement de l'étude de faisabilité d'extraction de la mine Veladero, le prix de vente de la production d'or et les dépenses en dollars US.

### D Autres conventions comptables importantes

	Note	Page		Note	Page
Regroupements d'entreprises.....	3	40	Autres éléments d'actif.....	16	53
Écart d'acquisition et actifs incorporels.....	3	40	Autres éléments de passif à court terme.....	17	54
Information sectorielle.....	4	41	Dette à long terme.....	18	54
Constatation des produits et contrats de vente.....	5	43	Frais de régénération et de fermeture.....	19	55
Coût des produits vendus et autres charges d'exploitation.....	6	44	Autres avantages complémentaires de retraite.....	19	55
Autres produits/charges.....	7	44	Impôts sur les bénéfices futurs.....	20	56
Impôts sur les bénéfices.....	8	45	Capital-actions.....	21	57
Résultat par action.....	9	45	Options sur actions.....	22	58
Instruments dérivés.....	10	46	Unités d'actions incessibles.....	22	58
Espèces et quasi-espèces.....	11	49	Régimes de retraite.....	23	60
Placements.....	12	50	Éventualités.....	24	62
Comptes débiteurs, stocks et autres éléments d'actif à court terme.....	13	51	Juste valeur des instruments financiers.....	25	64
Immobilisations.....	14	51	Coentreprises.....	26	65
Frais miniers capitalisés.....	15	53			

### 3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

#### Homestake Mining Company

Le 14 décembre 2001, une filiale en propriété exclusive de Barrick a acquis Homestake Mining Company (« Homestake »). Homestake était une société aurifère mondiale dont les principales activités étaient exercées aux États-Unis, en Australie, au Canada et en Argentine. Selon les modalités de la convention, environ 140 millions d'actions ordinaires de Barrick ont été émises en contrepartie de la totalité des actions ordinaires de Homestake, le ratio d'échange étant de 0,53 :1. Cette opération a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, conformément aux PCGR du Canada. Selon cette méthode, les résultats d'exploitation de Homestake sont pris en compte dans les états financiers consolidés depuis le 31 décembre 2001. En vertu des PCGR du Canada, la méthode de comptabilisation utilisée pour les regroupements d'entreprises dépend de la capacité d'établir que l'une des parties en cause est l'acquéreur. Dans le regroupement de Barrick et de Homestake, dans le cadre duquel des actions comportant droit de vote ont été échangées pour donner effet au regroupement, il faut tenir compte des facteurs relatifs au contrôle de la société englobante. Une société dont les actionnaires, en tant que groupe, détiennent plus de 50 % des actions comportant droit de vote de la société englobante sera normalement considérée comme étant l'acquéreur. Dans le cas présent, les actionnaires de Barrick, en tant que groupe, détenaient plus de 70 % des actions comportant droit de vote de la société englobante. Par conséquent, Barrick a été considérée comme étant l'acquéreur et, selon les PCGR du Canada, le regroupement a été comptabilisé selon la méthode de l'acquisition.

Sur le prix d'achat total de 2 250 M\$, une tranche de 2 220 M\$ était composée d'actions ordinaires et une tranche de 30 M\$ correspondait à la juste valeur des options sur actions émises à l'intention des salariés de Homestake. En outre, la Société a engagé des frais d'émission de 18 M\$, lesquels ont été portés en réduction du capital-actions. La valeur des 140 millions d'actions ordinaires émises a été déterminée en fonction du cours moyen des actions ordinaires de la Société durant les cinq jours précédant et suivant la date à laquelle les modalités de l'acquisition ont été convenues et annoncées.

Le tableau ci-après résume les justes valeurs estimatives de l'actif acquis et du passif pris en charge à la date de l'acquisition. L'actif à court terme comprend les espèces et les quasi-espèces, qui s'élèvent à 36 M\$. Les comptes créditeurs et les charges à payer comprennent des frais d'abandon et de restructuration de 65 M\$.

Actif à court terme	205	\$
Immobilisations	687	
Autres éléments d'actifs à long terme	144	
Actifs incorporels	757	
Écart d'acquisition	1 247	
<b>Total de l'actif acquis</b>	<b>3 040</b>	<b>\$</b>
Passif à court terme	(202)	
Dette à long terme	(74)	
Impôts sur les bénéfices futurs	(215)	
Autres obligations à long terme	(299)	
<b>Total du passif pris en charge</b>	<b>(790)</b>	<b>\$</b>
<b>Actif net acquis</b>	<b>2 250</b>	<b>\$</b>

En 2002, la Société a terminé l'évaluation des actifs corporels et incorporels qui ont été acquis ainsi que la répartition de l'écart d'acquisition entre les unités d'exploitation.

La Société a réparti l'écart d'acquisition entre les unités d'exploitation en préparant des estimations de la juste valeur de la totalité de chaque unité d'exploitation et en comparant ce montant avec la juste valeur de l'actif et du passif (y compris des actifs incorporels) de chaque unité d'exploitation. L'écart correspond au montant de l'écart d'acquisition attribué à chaque unité d'exploitation. La répartition de l'écart d'acquisition entre les secteurs d'exploitation s'établit comme suit :

Aux 31 décembre	2003		2002	
Kalgoorlie	239	\$	262	\$
Pascua-Lama	229		251	
Veladero	141		154	
Cowal	138		186	
Hemlo	100		109	
Plutonic	113		130	
Eskay Creek	25		27	
Round Mountain	12		25	
Autres	84		103	
	<b>1 081</b>	<b>\$</b>	<b>1 247</b>	<b>\$</b>

En 2003, nous avons réduit certaines provisions pour moins-value d'impôts futurs totalisant 118 M\$, provisions qui avaient été constatées à l'origine dans la juste valeur de l'actif acquis et du passif pris en charge à la date d'acquisition de Homestake. Les montants de réduction ont été portés en diminution de l'écart d'acquisition.

La Société effectue chaque année un test de dépréciation de l'écart d'acquisition, au cours du quatrième trimestre de l'exercice. La juste valeur estimative de chaque unité d'exploitation, compte tenu de l'écart d'acquisition, est déterminée dans le cadre de ce test de dépréciation. Cette juste valeur est ensuite comparée à la valeur comptable totale de l'unité d'exploitation (compte tenu de l'écart d'acquisition). Si la juste valeur dépasse la valeur comptable, il est établi que l'écart d'acquisition n'a subi aucune perte de valeur. Si cette juste valeur est inférieure à la valeur comptable, la juste valeur estimative de tous les actifs et passifs identifiables de l'unité d'exploitation est déterminée, et le montant net de la différence entre les actifs et les passifs est ensuite comparé à la juste valeur estimative totale de l'unité d'exploitation. L'écart correspond à la juste valeur de l'écart d'acquisition et, s'il y a lieu, sa valeur comptable est ramenée à cette juste valeur. En 2003, le test de dépréciation a donné lieu à une baisse de valeur de l'écart d'acquisition de 48 M\$ relativement à la propriété Cowal. Nous ne prévoyons pas que l'écart d'acquisition acquis sera déductible aux fins fiscales.

Les actifs incorporels acquis s'établissent comme suit :

	Au 31 décembre 2003		Au 31 décembre 2002	
	Valeur comptable brute	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable brute	Amortis- sement cumulé
Droits miniers relatifs aux réserves prouvées et probables	570	\$ 74	\$ 533	\$ 33
Droits miniers relatifs aux matières minéralisées	187	-	224	-
Total	757	\$ 74	\$ 757	\$ 33

#### Amortissement des actifs incorporels

La valeur comptable des droits miniers relatifs aux réserves prouvées et probables est amortie au fur et à mesure que l'or est produit, selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement et en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables des réserves prouvées et probables. L'amortissement de la valeur comptable des droits miniers relatifs aux matières minéralisées commence lorsque les matières minéralisées sont converties en réserves prouvées et probables.

#### Évaluations de la perte de valeur des actifs incorporels

La valeur comptable des actifs incorporels fait l'objet d'exams et de tests visant à repérer une éventuelle diminution de valeur. Ces exams et ces tests sont exécutés conformément à la convention décrite à la note 14 c), « Immobilisations ».

#### 4. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans le secteur aurifère et elle gère ses activités en fonction de régions, les trois principales étant l'Amérique du Nord, l'Australie/l'Afrique et l'Amérique du Sud, qui comprend le Pérou, le Chili et l'Argentine. En 2003, nous avons modifié la composition de nos secteurs isolables en y adjoignant des projets de mise en valeur. Nous avons également modifié la méthode de calcul des charges imputées aux secteurs. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités selon la présentation adoptée pour l'exercice écoulé. L'information financière sur chaque mine et chaque projet de mise en valeur est régulièrement passée en revue par le décideur en chef; chaque mine en exploitation ou chaque projet de mise en valeur constitue pour nous un secteur. Pour l'heure, les projets de mise en valeur de la Société ne génèrent pas de revenus et ne donnent lieu à aucun bénéfice ou perte sectoriel(le) puisque tous les coûts sont capitalisés. Le secteur « Autres mines en exploitation » comprend surtout les mines qui sont fermées ou sur le point de l'être.

## Information tirée de l'état des résultats

Exercices terminés les 31 décembre	Ventes d'or			Total des charges de production décaissées <sup>1</sup>			Bénéfice sectoriel (perte) avant impôts		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001	2003	2002	2001
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Mines en exploitation :</b>									
Goldstrike	801	669	806	531	437	467	131	117	201
Pierina	327	300	320	76	71	38	90	77	107
Bulyanhulu	107	132	85	73	78	35	(9)	8	33
Kalgoorlie	151	123	-	87	85	-	46	22	-
Eskay Creek	128	120	-	18	21	-	70	58	-
Hemlo	97	96	-	60	62	-	24	22	-
Plutonic	118	104	-	62	59	-	41	30	-
Round Mountain	137	131	-	68	83	-	44	24	-
Autres mines en exploitation	140	272	113	78	153	76	33	83	27
Total pour les secteurs	2 006	1 947	1 324	1 053	1 049	616	470	441	368

1. Comprend le coût des produits vendus, les revenus tirés des sous-produits, les paiements de redevances et les taxes à la production (voir la note 6). Exclut les autres frais de régénération et de fermeture ainsi que l'amortissement.

## Information sur l'actif

Exercices terminés les 31 décembre	Actif sectoriel		Amortissement			Dépenses en immobilisations sectorielles		
	2003	2002	2003	2002	2001	2003	2002	2001
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Mines en exploitation :</b>								
Goldstrike	1 558	1 677	139	115	138	51	46	257
Pierina	333	471	161	152	175	17	5	12
Bulyanhulu	863	866	43	46	17	36	56	153
Kalgoorlie	538	552	18	16	-	14	14	-
Eskay Creek	231	276	40	41	-	5	8	-
Hemlo	202	214	13	12	-	10	6	-
Plutonic	328	302	15	15	-	44	20	-
Round Mountain	112	136	25	24	-	6	8	-
Autres mines en exploitation	352	452	29	36	10	29	49	10
<b>Projets de mise en valeur :</b>								
Veladero	420	347	-	-	-	91	20	-
Cowal	295	319	-	-	-	24	13	-
Pascua-Lama	720	726	-	-	-	9	11	83
Alto Chicama	70	34	-	-	-	36	29	-
Total pour tous les secteurs	6 062	6 372	483	457	340	372	285	515
Espèces et quasi-espèces	970	1 044	-	-	-	-	-	-
Autres éléments ne se rapportant pas aux secteurs d'exploitation	334	280	27	26	3	12	6	34
Total pour la Société	7 366	7 696	510	483	343	384	291	549

## Information par secteur géographique

Exercices terminés les 31 décembre	Actif			Ventes d'or		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
États-Unis	2 115	2 190	956	895	806	
Pérou	717	687	327	300	320	
Australie	1 463	1 474	359	314	-	
Canada	643	598	257	296	83	
Tanzanie	928	921	107	132	85	
Chili/Argentine	1 125	1 016	-	10	30	
Autres	375	810	-	-	-	
Total	7 366	7 696	2 006	1 947	1 324	

## Rapprochement du bénéfice sectoriel avec le bénéfice net de la Société

Exercices terminés les 31 décembre	2003		2002		2001	
Bénéfice sectoriel	470	\$	441	\$	368	\$
Frais de régénération et de fermeture et autres	(54)		(24)		(17)	
Amortissement hors secteurs d'exploitation	(27)		(26)		(3)	
Frais d'exploration et de développement des activités	(84)		(52)		(40)	
Administration	(81)		(64)		(46)	
Autres produits/charges	39		42		11	
Intérêts débiteurs	(35)		(57)		(14)	
Gains (pertes) découlant d'instruments dérivés ne servant pas de couverture	71		(32)		27	
Recouvrement (charge) d'impôts	(89)		1		(15)	
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	(48)		-		-	
Litige avec Inmet	(16)		-		-	
Bénéfice net	146	\$	229	\$	271	\$

## 5. CONSTATATION DES PRODUITS ET CONTRATS DE VENTE

Nous constatons les produits tirés de la vente d'or et de sous-produits lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il y a preuve qu'un arrangement existe;
- la livraison a eu lieu conformément aux modalités de l'arrangement;
- le prix a été établi ou il peut l'être; et
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

En ce qui concerne les lingots d'or ou d'argent qui sont vendus en vertu de contrats de vente à terme ou sur le marché au comptant, nous estimons que la livraison a lieu lors du transfert du titre sur l'or ou sur l'argent aux contreparties. Les produits provenant de la vente de sous-produits tels que l'argent sont crédités au coût des produits vendus et autres charges d'exploitation.

### Contrats de vente de concentrés

Les mines Eskay Creek et Bulyanhulu de la Société produisent du minerai et des concentrés qui contiennent de l'or et de l'argent. Aux termes des contrats de vente de la Société avec des fonderies indépendantes, le prix final de l'or ou de l'argent est établi à une date déterminée après la livraison, en fonction du prix du métal sur le marché au comptant. Nous constatons les produits découlant de ces contrats en fonction du prix à terme de l'or et de l'argent au moment de la livraison, c'est-à-dire lorsqu'il y a transfert du titre de propriété des concentrés aux fonderies indépendantes. Les clauses des contrats donnent naissance à des instruments dérivés intégrés, en raison de l'écart entre le prix à terme d'un mois comptabilisé et le prix de règlement final. Jusqu'à la date de fixation du prix final de l'or et de l'argent, ces instruments dérivés intégrés font au cours de chaque période l'objet d'un ajustement à la valeur marchande des produits.

### Contrats de vente à terme d'or

Nous avons signé, avec diverses parties, des contrats de vente à terme d'or à prix fixe portant sur une production future de 15,5 millions d'onces. Les modalités de ces contrats sont régies par des ententes générales que nous avons mises en place avec les parties aux contrats. Ces contrats comportent des dates de livraison finales échelonnées principalement sur les 10 prochaines années, mais nous pouvons les régler en tout temps au cours de ces périodes. Au début, les prix contractuels sont établis jusqu'à une date provisoire. Compte tenu des modalités des contrats à prix fixe et des prix de l'or à terme et sur le marché au comptant, le prix moyen qu'obtiendrait la Société si toute sa production des trois prochaines années était visée par ces contrats s'élèverait à 309 \$ l'once. Si nous ne livrons pas l'or à la date provisoire établie, une autre date est alors fixée. Le prix de l'or devant être livré à la nouvelle date provisoire est déterminé par les ententes générales, lesquelles prévoient des mécanismes d'ajustement du prix en fonction du prix du marché de l'or. Ces ententes prévoient des mécanismes d'établissement de prix fixe et de prix variable. Le prix fixe représente le prix du marché à la date de commencement (ou première date provisoire) du contrat, majoré d'une prime fondée sur l'écart entre le prix à terme de l'or et son prix courant. Les prix de vente en vertu de la majorité des contrats de vente à terme d'or à prix fixe sont fixes jusqu'en 2006. Si, à une date provisoire, la Société opte pour un prix variable, ce prix représente alors le prix de l'or sur le marché au comptant, augmenté ou diminué de l'écart entre le prix fixe antérieur et le prix du marché de l'or à cette date provisoire. Outre les contrats de vente à terme d'or à prix fixe, nous avons conclu des contrats de vente à terme d'or à prix variable en application desquels nous nous engageons à livrer 0,5 million d'onces d'or au cours des 10 prochaines années selon les prix au comptant qui seront alors en vigueur. Le prix à terme de l'or est essentiellement fonction du prix courant de l'or, des taux liés aux emprunts d'or et des taux d'intérêt en dollars US. Aux termes des contrats, le prix de vente réalisé final dépendra de la date de livraison future réelle, du prix du marché de l'or au commencement du contrat et du montant réel de l'excédent de la prime du prix à terme de l'or sur le prix au comptant de l'or pour les périodes pendant lesquelles sont fixés les prix de vente.

Pour gérer nos risques de taux liés aux emprunts d'or, nous avons recours à des swaps. Vu que les taux historiques à court terme liés aux emprunts d'or sont plus faibles que ceux à long terme et que les contrats de vente à terme d'or à prix fixe prévoient des taux fixes, nous concluons des swaps pour obtenir, de façon économique, une structure des coûts d'emprunts d'or optimale. En vertu de ces swaps, nous recevons un taux fixe et payons un taux variable sur un volume théorique de 3,3 millions d'onces entre 2004 et 2013. Ces swaps se rattachent aux contrats de vente à terme d'or en vertu desquels les dates de livraison sont prévues pour après 2006. Ces swaps sont comptabilisés comme des instruments dérivés ne servant pas de couverture (note 10).

### Principaux clients

Au 31 décembre 2003, le principal client de la Société intervenait pour 12 % dans le volume d'or (en onces) vendu par la Société en vertu de contrats de vente à terme.

### Contrats de vente à terme d'argent

Les modalités de livraison et les mécanismes d'établissement des prix des contrats de vente à terme d'argent s'apparentent à ceux des contrats de vente à terme d'or. Au 31 décembre 2003, nos engagements visaient la livraison de 22,3 millions d'onces d'argent à prix fixe, essentiellement sur des périodes allant jusqu'à 10 ans, au prix moyen de 5,24 \$ l'once.

## 6. COÛT DES PRODUITS VENDUS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2001
Coût des produits vendus <sup>1</sup>	1 102 \$	1 126 \$	628 \$
Produits tirés des sous-produits (note 5)	(114)	(119)	(40)
Paiements de redevances	50	37	25
Taxes à la production	15	5	3
Frais de régénération et de fermeture et autres (note 19)	54	24	17
	1 107 \$	1 073 \$	633 \$

1. Le coût des produits vendus comprend tous les frais capitalisés liés aux stocks, sauf l'amortissement des immobilisations. Le montant de l'amortissement capitalisé dans les stocks mais exclu du coût des produits vendus s'est chiffré à 497 M\$ en 2003, 493 M\$ en 2002 et 477 M\$ en 2001.

### Redevances

Certaines de nos propriétés sont assujetties à des redevances fondées sur les minéraux qui y sont produits. Les redevances les plus importantes se rapportent aux mines Goldstrike et Bulyanhulu et aux projets Veladero et Pascua-Lama. Le principal type de paiement de redevance est la redevance de rendement net de fonderie (« RNF »). La RNF donne à son porteur le droit à un montant qui correspond au pourcentage de redevance, multiplié par la valeur de la production aurifère aux prix du marché de l'or, moins les frais de fusion, de raffinage et de transport. La majeure partie de la production de Goldstrike est assujettie à une RNF ou à des participations au bénéfice net (« PBN »). Les redevances maximales à payer par Goldstrike sont une RNF de 5 % et une PBN de 6 %. La propriété Bulyanhulu est assujettie à une redevance de type RNF de 3 %. Quant à Pascua-Lama, elle doit verser une redevance à taux variable de 1,5 % à 10 % (en fonction de ses produits bruts) sur sa production aurifère dans les zones chiliennes, une RNF de 2 % sur sa production cuprifère et une RNF de 3 % sur tout l'or, tout l'argent et tous les autres minerais extraits dans les zones argentines. Le projet Veladero, quant à lui, est assujetti à une RNF de 3,75 % sur toute sa production d'or, d'argent et d'autres minerais.

## 7. AUTRES PRODUITS/CHARGES

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2001
Intérêts créditeurs	34 \$	30 \$	26 \$
Gains (pertes) à la vente d'actifs de longue durée <sup>1</sup>	29	8	(4)
Gains (pertes) de change	2	1	(8)
Gains (pertes) sur les placements (note 12)	(12)	(4)	2
Autres éléments	(14)	7	(5)
	39 \$	42 \$	11 \$

1. En 2003, nous avons vendu divers actifs, dont l'usine East Malartic et la mine Bousquet au Canada.

## 8. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

### (Charge) recouvrement d'impôts

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2001
Impôts exigibles			
Au Canada	(40) \$	(44) \$	(4) \$
À l'étranger	(14)	(15)	(20)
	(54) \$	(59) \$	(24) \$
Impôts futurs			
Au Canada	54 \$	58 \$	33 \$
À l'étranger	(89)	2	(24)
	(35) \$	60 \$	9 \$
	(89) \$	1 \$	(15) \$

### Rapprochement avec le taux d'imposition réglementaire fédéral au Canada :

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2001
Charge d'impôts fondée sur le taux réglementaire de 38 %	(89) \$	(87) \$	(102) \$
(Augmentation) diminution découlant des éléments suivants :			
Déductions au titre des ressources et de l'épuisement <sup>1</sup>	17	12	4
Bénéfice dans des territoires étrangers imposé à des taux différents <sup>1</sup>	46	67	97
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	(18)	-	-
Autres charges non déductibles	(12)	(9)	(18)
Variation des provisions pour moins-value	(42)	(3)	(37)
Règlement d'incertitudes en matière d'impôts <sup>2</sup>	-	22	-
Autres éléments	9	(1)	41
(Charge) recouvrement d'impôts	(89) \$	1 \$	(15) \$

1. Nous exerçons nos activités dans un secteur spécialisé et dans plusieurs territoires fiscaux. Notre bénéfice est imposé à divers taux et nous sommes en mesure de demander certaines provisions et déductions spécifiques aux industries extractives qui permettent de réduire le taux d'imposition réel.
2. En 2002, nous avons inscrit un crédit de 22 M\$, compte tenu de l'incidence nette de la planification fiscale achevée au cours de l'exercice et du règlement de certaines incertitudes en matière d'impôts.

### Écarts temporaires et leur incidence fiscale

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2001
Amortissement	15 \$	23 \$	(20) \$
Frais de régénération	(9)	(4)	(6)
Pertes d'exploitation nettes	(52)	22	35
Autres	11	19	-
	(35) \$	60 \$	9 \$

## 9. RÉSULTAT PAR ACTION

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars, sauf les nombres d'actions, qui sont exprimés en millions, et les montants par action)	2003	2002	2001
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires	146 \$	229 \$	271 \$
Effet des options sur actions à effet de dilution	-	-	-
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et aux conversions hypothétiques	146 \$	229 \$	271 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	539	541	396
Effet des options sur actions à effet de dilution	-	-	1
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et au moment des conversions hypothétiques	539	541	397
Résultat par action			
De base et dilué	0,27 \$	0,42 \$	0,68 \$

Nous calculons le résultat de base par action en divisant le bénéfice net ou la perte (le numérateur) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (le dénominateur). Dans le calcul du résultat dilué par action, un ajustement est apporté pour tenir compte de l'effet dilutif des options sur actions en cours.

## 10. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

### A Utilisation d'instruments dérivés

Nous avons recours à des instruments dérivés pour réduire les effets de certains risques inhérents à nos activités et pour saisir les occasions d'obtenir des prix des marchandises, des taux de change et des taux d'intérêt intéressants. Les risques inhérents que nous tentons le plus souvent de réduire découlent des variations des prix des marchandises (l'or et l'argent), des taux d'intérêt et des taux de change. Comme nous produisons de l'or et de l'argent, engageons des frais en devises, investissons et empruntons en dollars US, nous subissons par conséquent l'influence des taux d'intérêt américains; nos instruments dérivés couvrent nos actifs et passifs sous-jacents naturels. Les éléments de couverture de notre programme d'instruments dérivés visent à assurer que les variations de la valeur des flux de trésorerie découlant des éléments couverts sont contrebalancées par des variations équivalentes de la valeur des instruments dérivés. Nous ne détenons pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation; nos programmes de gestion des risques ont pour but de nous permettre de planifier nos activités de façon efficace et, autant que possible, d'atténuer les effets néfastes des variations futures des prix de l'or et de l'argent, des taux d'intérêt et des taux de change.

Les principaux types d'instruments dérivés que nous utilisons sont les suivants :

*Contrats de vente à terme d'or et d'argent* : ces contrats prévoient la vente de la production future d'or en quantités fixes à des dates de livraison déterminées par la Société sur une période maximale de 15 ans (pour plus de renseignements, se reporter à la note 5 afférente aux contrats de vente).

*Swaps de taux d'intérêt* : ces instruments servent à contrer la volatilité des taux d'intérêt à court terme, en ce qui concerne l'encaisse et les placements à court terme, en remplaçant ces taux par des taux fixes sur des périodes plus longues. Nous utilisons aussi des swaps de taux d'intérêt pour remplacer les taux fixes s'appliquant à notre dette à long terme par des taux variables, afin de tirer avantage de la faiblesse des taux d'intérêt actuels.

*Contrats de change* : ces instruments servent à protéger des fluctuations des taux de change les flux de trésorerie libellés en dollars canadiens et australiens qui sont liés aux dépenses prévues des exploitations minières et des projets de mise en valeur de la Société.

*Swaps de taux liés aux emprunts d'or* : ces contrats servent à gérer le risque de taux lié aux emprunts d'or des contrats de vente à terme d'or à prix fixe ainsi qu'à tirer avantage de la faiblesse des taux d'emprunt d'or à court terme (voir la note 5).

Nous avons principalement recours à des contrats dérivés de gré à gré. Grâce aux ententes générales que nous concluons par voie privée avec nos contreparties, nous sommes souvent à même de nous assurer de conditions plus favorables qu'en utilisant des instruments dérivés négociés en bourse. Nous avons été en mesure de négocier ces ententes générales grâce à notre cote de solvabilité ainsi qu'à la qualité et à la longévité de nos mines et réserves aurifères. Nous évaluons les instruments dérivés en utilisant des données sur les prix fournies par des sources indépendantes. La juste valeur des contrats est notamment fonction des variations des prix des marchandises, des taux d'intérêt, des taux sur emprunts d'or et des taux de change. Notre utilisation de ces contrats se fonde sur des pratiques et des paramètres établis, qui sont soumis à la surveillance du comité des finances du conseil d'administration. Nous maintenons également une fonction de conformité distincte qui surveille de façon indépendante nos activités de couverture et de gestion des risques financiers. De plus, il y a séparation des tâches entre les personnes chargées de conclure les opérations et celles qui enregistrent ces dernières.

### B Comptabilisation des instruments dérivés et des activités de couverture

Les contrats de vente à terme d'or et d'argent sont comptabilisés comme des contrats de vente à exécution différée. À leur égard, la Société suit les principes habituels de constatation des produits et comptabilise ainsi le produit tiré des contrats à titre de produits à la date de livraison.

À la date de la conclusion d'un contrat dérivé, celui-ci est désigné comme étant soit :

- une couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif déjà constaté;
- une couverture des flux de trésorerie d'une opération prévue ou de la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif déjà constaté;
- une couverture des flux de trésorerie en devises d'une opération prévue; ou
- un instrument qui est détenu à des fins autres que de couverture.

*Couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif déjà constaté* : Nous constatons dans les résultats, à titre d'ajustement du rendement de l'élément couvert sur la durée de l'instrument dérivé, le montant net des intérêts créditeurs ou débiteurs à recevoir ou à payer à l'égard de l'instrument dérivé de taux d'intérêt.

*Instruments dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie* : La Société constate dans ses résultats la juste valeur de l'instrument dérivé en même temps que l'opération prévue.

*Swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures d'intérêts créditeurs futurs sur l'encaisse et les placements à court terme* : Les gains ou pertes sur les instruments dérivés sont comptabilisés lorsque les intérêts créditeurs correspondants sont constatés dans les résultats.

Instruments dérivés détenus à des fins autres que de couverture : Les variations de la juste valeur sont prises en compte dans les résultats au fur et à mesure qu'elles surviennent.

Tous les flux de trésorerie liés aux instruments dérivés sont inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Nous établissons une documentation en bonne et due forme concernant toutes les relations de couverture : détermination de l'instrument financier et de l'élément qu'il couvre, objectifs et stratégie de gestion des risques sous-tendant ces relations. La documentation comprend la détermination de toutes les relations entre les instruments dérivés désignés comme couverture contre les variations de la juste valeur, des flux de trésorerie et des taux de change et les actifs ou passifs au bilan, les engagements fermes et les opérations prévues faisant l'objet de la couverture. Pour les relations qui font l'objet d'une documentation en bonne et due forme, nous déterminons de façon formelle (dès que la relation est mise en place et de façon périodique) si les instruments dérivés servant d'éléments de couverture sont efficaces contre les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts et s'ils demeureront très efficaces à l'avenir. S'il est évident que l'instrument dérivé ne constitue pas une couverture efficace, nous mettons fin de façon prospective à la comptabilité de couverture.

Il en est de même, notamment dans les cas suivants :

- un instrument dérivé arrive à échéance, ou est vendu, résilié ou exercé;
- il n'est plus probable que l'opération prévue sera conclue;
- nous décidons de ne plus désigner l'instrument dérivé comme un élément de couverture.

Lorsqu'il devient évident qu'une opération ne sera pas conclue dans les délais établis à l'origine ou dans un délai supplémentaire de deux mois, les gains ou les pertes sont immédiatement constatés dans les résultats. Dans tous les cas où la comptabilité de couverture cesse de s'appliquer et qu'un instrument dérivé demeure en cours, les variations futures de la juste valeur de l'instrument financier sont constatées dans les résultats au fur et à mesure qu'elles ont lieu.

### C Instruments dérivés en cours au 31 décembre 2003

Échéance	2004	2005	2006	2007	2008+	Total
<b>Options d'achat d'argent vendues</b>						
Quantité (en milliers d'onces)	5 000	2 000	-	-	-	7 000
Prix de levée moyen par once	6,04 \$	5,00 \$	-	-	-	5,74 \$
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Encaissement fixe – swaps						
Montant nominal de référence (en millions)	50 \$	-	100 \$	575 \$	275 \$	1 000 \$
Taux fixe (%)	3,6 %	-	3,0 %	3,5 %	4,0 %	3,6 %
Paiement fixe – swaps						
Montant nominal de référence (en millions)	-	-	-	-	324 \$	324 \$
Taux fixe (%)	-	-	-	-	5,7 %	5,7 %
Montant nominal de référence net	50 \$	-	100 \$	575 \$	(49) \$	676 \$
<b>Contrats de change</b>						
Contrats à terme en dollars canadiens						
\$ CA (en millions)	442 \$	329 \$	145 \$	96 \$	22 \$	1 034 \$
Prix moyen (\$ US)	0,68	0,67	0,72	0,67	0,68	0,68
Contrats à terme en \$ A						
\$ A (en millions)	591 \$	440 \$	193 \$	139 \$	19 \$	1 382 \$
Prix moyen (\$ US)	0,57	0,58	0,55	0,58	0,53	0,57
Contrats min.-max. en \$ A						
\$ A (en millions)	20 \$	10 \$	10 \$	-	-	40 \$
Prix plafond moyen (\$ US)	0,53	0,52	0,52	-	-	0,53
Prix plancher moyen (\$ US)	0,52	0,51	0,51	-	-	0,52
Contrats sur combustible						
Barils de WTI (en milliers)	360	180	-	-	-	540
Prix plafond	30 \$	30 \$	-	-	-	30 \$
Prix plancher	23 \$	22 \$	-	-	-	23 \$

### Classement des contrats de taux d'intérêt et des contrats de change

Au 31 décembre 2003	Couverture des flux de trésorerie	Couverture de la juste valeur	Contrats conclus à d'autres fins que de couverture	Total
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>				
Encaissement fixe – swaps sur solde de caisse	650 \$	-	-	650 \$
Encaissement fixe – swaps sur débentures	-	350 \$	-	350 \$
Paiement fixe – swaps sur financement du projet Bulyanhulu	174 \$	-	-	174 \$
Paiement fixe – swaps sur taux d'emprunt	-	-	150 \$	150 \$
<b>Contrats de change</b>				
Contrats en dollars canadiens	1 012 \$	-	-	1 034 \$
Contrats en dollars australiens	1 279 \$	-	-	1 422 \$

Au 31 décembre 2003, nous détenons également des swaps de taux liés aux emprunts d'or fondés sur un montant théorique de 3,3 millions d'onces de 2004 à 2013 (voir la note 5). Ces contrats sont classés dans les instruments dérivés conclus à d'autres fins que de couverture.

### D Gains (pertes) découlant des instruments dérivés servant à des fins autres que de couverture

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2001
Contrats de marchandises	3 \$	(2) \$	51 \$
Contrats de change	17	-	(15)
Contrats de taux d'intérêt et de taux sur emprunts	32	(30)	(9)
Couverture inefficace imputée aux résultats	19	-	-
	71 \$	(32) \$	27 \$

### E Risques liés aux instruments dérivés

En recourant à des instruments dérivés, nous nous exposons à divers risques financiers. Le risque de marché est le risque qu'une variation du prix des marchandises, des taux d'intérêt, des taux d'emprunt d'or ou des taux de change puisse avoir un effet négatif sur la juste valeur d'un instrument financier et, par conséquent, sur notre situation financière. Nous gérons le risque de marché en établissant et en surveillant des paramètres qui limitent les types et

le niveau des risques de marché éventuels. Nous atténuons ce type de risque en signant des ententes avec des contreparties en vertu desquelles nous ne sommes pas tenus de fournir une garantie ni d'effectuer un appel de marge sur nos instruments dérivés. Nos contreparties ne peuvent exiger le règlement des instruments dérivés sur la seule base d'une variation défavorable de la juste valeur du dérivé.

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations d'exécution aux termes d'un contrat d'instrument dérivé. Lorsque la juste valeur d'un contrat d'instrument dérivé est positive, cela indique que nous avons une créance sur la contrepartie, ce qui crée un risque de non remboursement. En revanche, lorsque la juste valeur d'un contrat d'instrument dérivé est négative, c'est la Société qui est redevable à l'égard de la contrepartie et, par conséquent, nous n'assumons aucun risque de non remboursement. Nous minimisons notre risque de crédit (ou de non remboursement) à l'égard des instruments dérivés :

- en concluant des opérations avec des contreparties de première classe dont les cotes de crédit sont généralement « AA » ou plus;
- en limitant le montant de notre risque à l'égard de chaque contrepartie; et
- en surveillant la situation financière de nos contreparties.

Lorsque nous avons plus d'une opération sur instruments dérivés en cours avec la même contrepartie, et qu'il existe également une entente générale de compensation ayant force exécutoire avec cette contrepartie, l'exposition au risque de crédit nette représente la compensation des expositions positives et négatives de l'entité de Barrick en cause avec cette contrepartie pour des types d'instrument dérivés similaires. Lorsqu'il existe une exposition négative nette, nous considérons que le risque de crédit d'une entité de Barrick à l'égard de cette contrepartie est nul. La position nette à la valeur du marché avec une contrepartie particulière représente une mesure raisonnable du risque de crédit lorsqu'il existe une entente générale de compensation ayant force exécutoire (c.-à-d., le droit légal de compensation des contrats d'instruments dérivés à recevoir et à payer) entre la Société et la contrepartie. Nous avons pour politique de conclure des ententes générales de compensation avec toutes les contreparties.

Le risque d'illiquidité est le risque qu'une position de dérivé ne puisse être éliminée rapidement par la liquidation d'instruments dérivés ou par l'établissement d'une position de compensation. En vertu des ententes que nous avons conclues avec des contreparties, ces dernières ne peuvent exiger de nous le règlement immédiat d'un contrat dérivé, sauf en cas de défaillance courante, comme une violation des clauses restrictives, financières ou autres, d'insolvabilité ou de faillite. Nous atténuons le risque d'illiquidité en échelonnant les échéances de nos instruments dérivés. Dans le cas des contrats de marchandises, ceci nous permet de nous assurer que nous sommes en mesure de livrer l'or et l'argent visés par les contrats et, dans le cas d'autres contrats, que les marchés des changes et des taux d'intérêt seront capables d'absorber les contrats.

## **11. ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES**

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse, les dépôts à terme et les bons du Trésor dont l'échéance initiale est à moins de 90 jours. Nous prévoyons conserver ces soldes de caisse pendant une période prolongée. Nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt fixe d'un montant théorique total de 650 M\$ qui ont été désignés comme étant des couvertures de rentrées de fonds futures à taux d'intérêt variable. Ces swaps arriveront à échéance à diverses dates entre 2004 et 2007 (voir la note 10 c)).

## Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre	2003		2002		2001	
Composantes des autres activités d'exploitation, montant net						
Ajouter (déduire)						
Frais de régénération à payer	28	\$	15	\$	17	\$
Gains (pertes) de change (note 7)	(2)		(1)		8	
(Gains) pertes sur les placements (note 7)	12		4		(2)	
Amortissement de la rémunération à base d'actions reportée (note 22 b))	4		3		-	
Gains (pertes) liés aux instruments dérivés ne servant pas de couverture (note 10)	(71)		32		(27)	
Charge liée au litige avec Inmet (note 24)	16		-		-	
Variation des actifs et des passifs d'exploitation						
Comptes débiteurs	3		(16)		(14)	
Stocks	4		45		34	
Comptes créditeurs et charges à payer	13		(7)		117	
Impôts sur les bénéfices exigibles	54		59		36	
Autres éléments d'actif et de passif	31		17		(61)	
Décaissements						
Frais de fusion et frais connexes	-		(50)		(13)	
Frais de régénération et de fermeture	(59)		(70)		(35)	
Impôts sur les bénéfices	(111)		(52)		(7)	
Autres activités d'exploitation, montant net	(78)	\$	(21)	\$	53	\$
Décaissements inclus dans les activités d'exploitation						
Intérêts, déduction faite des montants capitalisés	35	\$	57	\$	12	\$

## 12. PLACEMENTS

### Titres d'emprunt et titres de participation

Aux 31 décembre	2003		2002	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Régimes de retraite et autres régimes à cotisations ou à prestations déterminées <sup>1</sup>				
Titres d'emprunt à revenu fixe	6	\$	7	\$
Titres de participation	18		29	
Autres placements				
Titres de participation <sup>2</sup>	65		11	
Total	89	\$	47	\$

1. Aux termes de divers régimes de prestations à l'intention de certains anciens dirigeants de Homestake, un portefeuille de titres de participation et de titres à revenu fixe négociables est détenu dans une fiducie « rabbin », qui sert à financer les obligations liées à ces régimes.

2. Les autres placements comprennent essentiellement un placement dans Highland Gold d'un coût de 44 M\$ et d'une juste valeur de 57 M\$ au 31 décembre 2003.

Les placements dans des titres d'emprunt et des titres de participation sont comptabilisés au coût. Nous constatons les gains et pertes réalisés dans les résultats lorsque les placements arrivent à échéance ou sont vendus. Aux fins du calcul des gains et pertes réalisés, nous utilisons le coût moyen des titres vendus. Nous constatons dans les résultats toutes les baisses de valeur non réalisées sous le coût et jugées permanentes, dont des pertes de 11 M\$ en 2003 (néant en 2002 et néant en 2001). Au cours des trois exercices terminés les 31 décembre 2003, 2002 et 2001, le produit total de la vente de placements s'est établi à 7 M\$, 64 M\$ et 24 M\$, respectivement.

### Gains et pertes réalisés sur les placements inscrits dans les résultats

Exercices terminés les 31 décembre	2003		2002		2001	
Réalisés						
Gains	-	\$	-	\$	2	\$
Pertes	(1)		(4)		-	
Non réalisés						
Pertes permanentes	(11)		-		-	
	(12)	\$	(4)	\$	2	\$

### 13. COMPTES DÉBITEURS, STOCKS ET AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF À COURT TERME

Aux 31 décembre	2003	2002
Comptes débiteurs		
Montants à recevoir de clients	26 \$	30 \$
Impôts recouvrables	10	12
Autres	33	30
	69 \$	72 \$
Stocks		
Or en voie de production et minerai en tas	102 \$	105 \$
Fournitures d'exploitation minière	58	59
	160 \$	164 \$
Autres éléments d'actif à court terme		
Charges payées d'avance	14 \$	12 \$
Actifs dérivés (note 10 d))	43	-
	57 \$	12 \$

#### Stocks

L'or en voie de production, le minerai en tas et les fournitures d'exploitation minière sont inscrits au coût moyen, moins les provisions qui sont requises pour ramener tout stock lent à s'écouler ou stock obsolète à sa valeur de réalisation nette. En ce qui a trait à l'or en voie de production et au minerai en tas, les coûts capitalisés liés aux stocks comprennent : les coûts directs et indirects associés aux matériaux et aux matières consommables; les coûts de main-d'œuvre directe; les frais de réparation et d'entretien; le coût des services publics; l'amortissement des frais miniers capitalisés; et les frais d'administration minière locaux. Les taxes à la production, les redevances et les revenus tirés des sous-produits sont inclus dans le coût des produits vendus et dans les autres charges d'exploitation, mais nous ne les capitalisons pas dans les stocks. Nous capitalisons l'amortissement des immobilisations minières dans les stocks mais nous présentons cette charge dans l'état des résultats séparément du coût des produits vendus. Le montant de l'amortissement en question s'est chiffré à 497 M\$ en 2003, à 493 M\$ en 2002 et à 477 M\$ en 2001.

Nous classons les matériaux comme du minerai en tas lorsque leur teneur dépasse la teneur de coupure utilisée dans le calcul des quantités de réserves prouvées et probables. Le traitement du minerai en tas se fait en conformité avec un plan de traitement établi en fonction de la durée de vie des mines, qui vise l'optimisation de l'utilisation des réserves connues, de la capacité actuelle des installations et de la conception de la mine. L'or en voie de production et le minerai en tas ne comprennent pas un montant de 64 M\$ (61 M\$ en 2002) représentant le minerai en tas dont le traitement n'est pas prévu au cours des douze prochains mois. Ce montant est inclus dans les autres éléments d'actif. Le cours de l'or peut avoir une incidence sur le moment du traitement du minerai en tas. La propriété Goldstrike de la Société est la seule à renfermer d'importants stocks de minerai en tas. Ces stocks sont de deux types : le minerai qui devra être traité en autoclave et le minerai qui devra être traité par grillage. Même si les stocks sont exposés aux éléments, ils ne devraient pas se détériorer de façon importante. Le traitement du minerai par grillage a commencé lors du démarrage du four de grillage en 2000, et les stocks de minerai sont actuellement en cours de traitement en autoclave et par grillage et ils devraient être totalement traités d'ici 2009 et 2016, respectivement.

### 14. IMMOBILISATIONS

Aux 31 décembre	2003	2002
Frais d'acquisition de propriétés et de mise en valeur de mines	4 132 \$	4 085 \$
Bâtiments et matériel	1 727	1 793
	5 859	5 878
Amortissement cumulé	(2 116)	(2 008)
	3 743 \$	3 870 \$

#### A Frais d'acquisition de propriétés et de mise en valeur des mines

Les paiements aux fins de l'acquisition de terrains et de droits miniers sont capitalisés. Après l'acquisition, un certain nombre de facteurs influent sur la recouvrabilité du coût des terrains et des droits miniers, particulièrement les résultats des forages d'exploration. Le temps qui s'écoule entre l'acquisition des terrains et des droits miniers et le moment où les travaux d'exploration sont entrepris varie en fonction de l'établissement de l'ordre de priorité des projets d'exploration et du budget établi à cet égard. Lorsqu'il est établi que des réserves prouvées et probables existent, une partie des frais d'acquisition de mines est alors imputée à ces réserves.

Les frais de mise en valeur de mines sont capitalisés une fois que des réserves prouvées et probables ont été découvertes. Nous capitalisons également les coûts de certains gisements qui ne satisfont pas à tous les critères de classement comme réserves prouvées ou probables. Pour déterminer si l'existence de gisements qui ne font pas partie des réserves doit donner lieu à la capitalisation des coûts ou si les gisements doivent être compris dans les calculs de l'amortissement et de la recouvrabilité, la direction se fonde sur plusieurs facteurs, y compris : l'existence

et la nature de la minéralisation connue; l'emplacement de la propriété (par exemple, la proximité immédiate de mines ou de corps minéralisés accroît la probabilité de la mise en valeur d'une mine dans la propriété); l'existence de réserves prouvées et probables dans la propriété; la possibilité que le corps minéralisé soit un prolongement d'un corps minéralisé exploité dans une autre propriété; les résultats de récents forages dans la propriété; et l'existence d'une étude de faisabilité et d'autres analyses visant à démontrer que l'exploitation commerciale du minerai est possible. Au 31 décembre 2003, les frais d'acquisition de propriétés et de mise en valeur des mines comprenaient des frais non amortis liés à diverses propriétés aux stades de l'exploration et de la mise en valeur. La valeur comptable des principales propriétés et le moment prévu de leur mise en production et du début de leur amortissement s'établissent comme suit :

Propriété	Valeur comptable au 31 décembre	Date prévue de la mise en production
Veladero	106 \$	2005
Cowal	49	2006
Alto Chicama	70	2005
Pascua-Lama	452	2008
Propriétés d'exploration	241	-
Total	918 \$	

Les frais de financement, y compris les intérêts, qui sont liés aux frais de mise en valeur de mines sont capitalisés pendant que se déroulent les activités de mise en valeur ou de construction aux propriétés. La capitalisation a lieu sans restriction pour ce qui est des emprunts spécifiques, mais elle cesse lorsque l'actif ou la mine est pour ainsi dire parachevé ou prêt pour l'usage prévu.

Nous commençons à amortir les frais d'acquisition et de mise en valeur des mines lorsque la production débute. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables que renferment les réserves prouvées et probables.

Pour avoir accès à nos corps minéralisés souterrains, dont certains seront exploités au cours des 25 prochaines années, nous devons investir beaucoup dans des travaux de mise en valeur. Nous amortissons le total des coûts capitalisés historiques et des frais futurs estimatifs sur les réserves aurifères prouvées et probables et sur les gisements qui devraient devenir des réserves prouvées et probables selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement.

## B Bâtiments et matériel

Les bâtiments et le matériel sont inscrits au coût d'achat ou de construction, y compris tous frais de financement capitalisés, et ils sont amortis, déduction faite de leur valeur résiduelle, selon la méthode linéaire fondée sur leur durée d'utilisation prévue. La durée d'utilisation prévue maximale est de 25 ans pour les bâtiments et le matériel de broyage et de 15 ans pour le matériel minier. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges dès qu'ils sont engagés. Les améliorations majeures et les remplacements qui accroissent la capacité de production ou qui prolongent la durée d'utilisation d'un actif sont capitalisés et amortis sur le reste de la durée d'utilisation prévue de cet actif.

## C Évaluations de la dépréciation

Nous examinons et soumettons à un test la valeur comptable des propriétés minières et des bâtiments et du matériel s'y rapportant lorsque des événements ou des changements de circonstances donnent à penser qu'il se peut que leur valeur comptable ne puisse être recouvrée. Si nous avons des raisons de croire qu'une dépréciation peut avoir eu lieu, nous estimons les flux de trésorerie nets futurs que nous prévoyons retirer de l'actif ou du groupe d'actifs connexes. Lorsqu'il existe diverses issues possibles, nous utilisons une méthode de probabilité pondérée pour estimer les flux de trésorerie nets futurs. Nous regroupons les actifs au niveau le plus bas auquel les flux de trésorerie sectoriels sont largement indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs ou passifs. Nous vérifions s'il y a eu réduction de la valeur des mines en exploitation en regroupant toutes les immobilisations dans un groupe pour chaque mine. Pour ce qui est des propriétés d'exploration et des projets de mise en valeur, nous déterminons la valeur comptable de chaque propriété séparément, sur une base individuelle.

Les estimations faites à l'égard des flux de trésorerie des projets de mise en valeur et des mines en exploitation sont fondées sur :

- le nombre estimatif d'onces d'or récupérables que renferment essentiellement les réserves prouvées et probables ainsi que les gisements qui devraient devenir des réserves;
- le prix futur estimatif des marchandises (compte tenu du prix historique et du prix en vigueur, des tendances des prix et de facteurs connexes);
- les charges d'exploitation, les dépenses en immobilisations et les frais de régénération et de fermeture non inscrits futurs prévus.

Nos estimations quant aux niveaux de production et aux charges d'exploitation sont faites en conformité avec des plans établis en fonction de la durée de vie des mines, qui visent à représenter les flux de trésorerie devant découler du traitement de nos réserves d'or connues, en fonction de la capacité de production et des charges d'exploitation actuelles, mais non pas en fonction de l'inflation. Pour nos plus récentes évaluations de la dépréciation, nous avons utilisé un prix hypothétique de l'or moyen futur de 375 \$ l'once. Nous avons utilisé un taux de change de un dollar australien équivalant à 0,67 \$ US, d'après les taux de change des contrats à terme conclus récemment pour les périodes visées.

Nous ramenons les actifs ou le groupe d'actifs à la juste valeur estimative par voie d'une imputation aux résultats, lorsque les flux de trésorerie nets futurs estimatifs sont inférieurs à la valeur comptable.

### 15. FRAIS D'EXPLOITATION MINIÈRE CAPITALISÉS

Nous imputons aux stocks la plupart des frais d'exploitation minière au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, nous reportons et amortissons sur la durée des mines certains de ces frais qui sont associés à des gisements à ciel ouvert renfermant du minerai de diverses teneurs et dont les ratios tonnes de rebuts-minerai sont différents. Ces frais découlent de l'enlèvement de rebuts de roche dans les mines à ciel ouvert, et nous les désignons couramment par l'expression « frais de décapage reportés ». L'amortissement des montants reportés est calculé en fonction d'un « ratio de décapage », au moyen de la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement. Cette méthode comptable donne lieu à la répartition de ces frais sur la durée de la mine au lieu de leur passation en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Certaines sociétés minières les passent ainsi en charges, ce qui peut avoir pour effet d'accroître la volatilité des résultats d'exploitation d'un exercice à l'autre. Si nous avions fait de même, le coût des produits vendus aurait été inférieur de 37 M\$ en 2003 (de 29 M\$ en 2002 et de 17 M\$ en 2001). Les frais miniers capitalisés représentent l'excédent des frais capitalisés sur l'amortissement inscrit, même s'il est possible qu'il en résulte un passif si l'amortissement cumulé dépasse le montant des frais capitalisés. La valeur comptable des frais miniers capitalisés est incluse dans les immobilisations minières connexes aux fins du test de dépréciation.

#### Ratios de décapage moyens<sup>1</sup>

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2001
Betze-Post (Goldstrike)	112:1	112:1	98:1
Pierina	48:1	48:1	21:1

1. Le ratio de décapage correspond au ratio du nombre total de tonnes (minerai et rebuts) de matières à déplacer au total des réserves d'or prouvées et probables pouvant être récupérées.

La durée résiduelle moyenne des mines à ciel ouvert à l'égard desquelles les frais d'exploitation minière sont capitalisés est de huit ans. Le montant total des frais de décapage engagés sera passé en charges à la fin de cette période.

### 16. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Aux 31 décembre	2003	2002
Minerai en tas (note 13)	64 \$	61 \$
Impôts à recouvrer	52	35
Actifs dérivés	31	8
Actifs d'impôts futurs (note 20)	59	45
Frais d'émission de titres d'emprunt	11	11
Rémunération à base d'actions reportée (note 22 b))	6	5
Actif payé d'avance au titre des régimes de retraite (note 23 d))	-	7
Autres	56	72
	279 \$	244 \$

## 17. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF À COURT TERME

Aux 31 décembre	2003	2002
Frais de régénération et de fermeture (note 19 a))	52 \$	34 \$
Frais de fusion et frais connexes <sup>1</sup>	1	3
Litige avec Inmet (note 24)	-	58
Passifs dérivés (note 10)	-	1
Impôts sur les bénéfices à payer	1	53
Prestations de retraite et autres avantages complémentaires de retraite (notes 19 et 23)	5	9
Partie à court terme de la dette à long terme (note 18)	41	20
Produits reportés	17	35
Autres	2	12
	119 \$	225 \$

1. En 2002, les décaissements des frais de fusion et frais connexes se sont élevés à 50 M\$. D'autres montants totalisant 10 M\$ ont été réglés par voie d'améliorations des régimes de retraite. Des montants excédentaires à payer de 2 M\$ ont été inscrits dans les résultats de 2002.

## 18. DETTE À LONG TERME

Aux 31 décembre	2003	2002
Déventures	500 \$	500 \$
Financement du projet Bulyanhulu	174	194
Obligations à taux variable	80	80
Contrats de location-acquisition	5	3
	759	77
Partie à court terme	(41)	(20)
	718 \$	757 \$

### Intérêts débiteurs

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2001
Intérêts engagés	49 \$	59 \$	56 \$
Moins les intérêts capitalisés	(14)	(2)	(42)
Intérêts débiteurs	35 \$	57 \$	14 \$

### A Déventures

Le 22 avril 1997, nous avons émis 500 M\$ de déventures rachetables et non convertibles. Ces déventures portent intérêt au taux annuel de 7,5 %, payable semestriellement, et échoient le 1<sup>er</sup> mai 2007. Nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt pour la couverture de la juste valeur de notre position exposée au risque de taux d'intérêt relativement à une tranche de 350 M\$ de déventures, ce qui les a de fait convertis en instruments d'emprunt à taux variable (note 10). Aux termes de ces swaps, nous avons reçu des intérêts à taux fixe de 7,5 % en échange de paiements d'intérêt à taux variable calculés au TIOL majoré d'un écart de crédit de 4,0 %, ce qui a donné lieu à un taux réel de 6,1 % en 2003.

### B Financement du projet Bulyanhulu

Kahama Mining Corporation Ltd. de Tanzanie, filiale en propriété exclusive de la Société, a contracté un emprunt décroissant à recours restreint de 174 M\$. La Société a garanti cet emprunt jusqu'à l'achèvement du projet, qui a eu lieu en mars 2003, après quoi l'emprunt est devenu sans recours. Cet emprunt est assuré contre les risques politiques à parts égales par des organes du gouvernement du Canada et par la Banque mondiale. Le taux d'intérêt, y compris les primes d'assurance pour risques politiques, correspond au TIOL majoré de 2,6 % avant l'achèvement, et s'accroît après l'achèvement jusqu'à environ le TIOL majoré de 3,6 %. En 2003, le taux d'intérêt réel, incluant l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt et l'assurance contre les risques politiques, a été de 7,7 % (7,2 % en 2002 et 7,3 % en 2001). Le taux d'intérêt réel comprend les paiements effectués aux termes d'un swap prévoyant l'encaissement d'intérêts à taux variable et le paiement d'intérêts à taux fixe et correspondant au capital de l'emprunt sur la durée de remboursement.

Les remboursements prévus au cours de chacun des cinq prochains exercices sont les suivants : 24 M\$ en 2004, 31 M\$ en 2005, 34 M\$ en 2006, 34 M\$ en 2007, 34 M\$ en 2008 et 17 M\$ en 2009.

### C Obligations à taux variable

Des filiales en propriété exclusive de la Société ont émis des obligations à taux variable exonérées d'impôt d'un montant de 17 M\$ (échéant en 2004), de 25 M\$ (échéant en 2029) et de 38 M\$ (échéant en 2032), pour un total de 80 M\$. Tous les mois, nous payons les intérêts sur ces obligations d'après les taux des obligations à taux variable à court terme exonérées d'impôt. Pour 2003, le taux d'intérêt moyen a été de 1,1 % (1,4 % en 2002). Aucun remboursement de capital n'est requis jusqu'à l'annulation, au remboursement ou à l'échéance.

## D Facilités de crédit

Nous avons conclu une convention de crédit et de garantie avec un groupe de banques (les « prêteurs ») aux termes de laquelle les prêteurs sont tenus de mettre à notre disposition une facilité de crédit d'au plus 1 G\$ ou l'équivalent en dollars canadiens. Le 28 mars 2003, la Société a reconduit l'accord pour un an, l'échéance passant d'avril 2007 à avril 2008. Cette facilité de crédit n'est pas garantie, échoit en avril 2008 et porte intérêt au TIOL majoré de 0,27 % à 0,35 % si elle est utilisée, et elle est assortie de frais annuels de 0,08 %. Nous n'avons prélevé aucun montant en vertu de la convention de crédit.

## 19. AUTRES OBLIGATIONS À LONG TERME

Aux 31 décembre	2003	2002
Frais de régénération et de fermeture	185 \$	247 \$
Prestations de retraite (note 23 d))	41	48
Autres avantages complémentaires de retraite	26	28
Passifs dérivés	31	-
Unités d'actions incessibles (note 22 b))	10	7
Autres	129	129
	422 \$	459 \$

### A Frais de régénération et de fermeture

Les activités d'exploration, de mise en valeur, de traitement et d'exploitation minière de la Société sont soumises à divers règlements et contrôles gouvernementaux relativement à la protection de l'environnement, y compris aux exigences liées à la fermeture et à la régénération des mines. Nous comptabilisons les montants estimatifs des frais futurs de régénération et de fermeture des mines en exploitation sur leur durée au fur et à mesure que les produits sont constatés. Chaque exercice, nous passons en charges un montant établi selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement et fondé sur les plus récentes estimations des frais futurs de régénération et de fermeture et des onces d'or récupérables que renferment les réserves prouvées et probables. Après la fermeture, les modifications des estimations des frais futurs de régénération et de fermeture sont prises en compte dans les résultats, au moment où elles ont lieu. Au 31 décembre 2003, les frais constatés à l'égard des mines inexploitées totalisaient 124 M\$ (169 M\$ en 2002).

Les estimations des frais de régénération et de fermeture tiennent compte :

- des travaux devant être effectués en vertu des lois et règlements pertinents;
- des obligations aux termes des permis existants; et
- le cas échéant, des hypothèses et méthodes prescrites par l'État.

### B Autres avantages complémentaires de retraite

La Société offre à certains de ses salariés des avantages complémentaires de retraite sous forme d'assurance de soins médicaux et dentaires et d'assurance vie. Nous utilisons la méthode dite du « corridor » pour comptabiliser les charges liées à ces avantages, selon laquelle les gains et pertes actuariels découlant d'écart entre les résultats réels et les estimations économiques ou hypothèses actuarielles sont reportés. Nous amortissons les montants reportés lorsque les gains ou les pertes nets dépassent 10 % de l'obligation cumulée au titre des avantages complémentaires de retraite au début de l'exercice. La période d'amortissement correspond à l'espérance de vie moyenne résiduelle des participants. En 2003, aucune charge n'a été constatée au titre des avantages complémentaires de retraite (néant en 2002 et crédit d'impôts de 2 M\$ en 2001).

Nous avons supposé que le taux de croissance des coûts des soins de santé serait de 6,5 % en 2003, 7 % en 2002 et 7,5 % en 2001 et qu'il diminuerait progressivement pour s'établir à 5 % en 2006 et par la suite. Ce taux hypothétique a eu une incidence négligeable sur les montants présentés. Une variation de 1 % de ce taux au 31 décembre 2003 aurait augmenté l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite de 3 M\$ ou l'aurait diminué de 2 M\$ et n'aurait pas eu d'incidence sur la charge inscrite à cet égard.

### Paiements de prestations futurs prévus

Exercices se terminant les 31 décembre	
2004	2 \$
2005	2
2006	2
2007	2
2008	2
2009 à 2013	8

## 20. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES FUTURS

### Passifs d'impôts futurs, montant net

Aux 31 décembre	2003	2002
<b>Actif</b>		
Reports prospectifs de pertes d'exploitation	398 \$	389 \$
Frais de régénération et de fermeture	74	75
Immobilisations	16	50
Obligations au titre du régime d'avantages complémentaires de retraite	21	46
Reports prospectifs de crédits au titre de l'impôt minimum de remplacement	120	110
Autres	64	40
Actifs d'impôts futurs, montant brut	693	710
Provisions pour moins-value	(402)	(393)
Actifs d'impôts futurs, montant net	291	317
<b>Passif</b>		
Immobilisations	(598)	(718)
	(307) \$	(401) \$
Composition des passifs d'impôts futurs, montant net :		
Actifs d'impôts futurs à long terme (note 16)	59	45
Passifs d'impôts futurs à long terme	(366)	(446)
	(307) \$	(401) \$

1. Chiffres reclassés conformément à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

#### A Constatation et mesure

Nous constatons des actifs et passifs d'impôts futurs au titre de l'incidence fiscale future découlant des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs inscrits au bilan et leur valeur fiscale. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés en fonction des taux d'imposition en vigueur qui devraient s'appliquer aux exercices durant lesquels les écarts temporaires devraient être recouverts ou réglés. La charge ou le recouvrement d'impôts tient compte des effets des changements des actifs et passifs d'impôts futurs. Nous réduisons les actifs d'impôts futurs en constituant une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs ne pourra être réalisée.

La mesure et la constatation des actifs et passifs d'impôts futurs sont fondées sur l'interprétation que nous faisons des lois fiscales pertinentes, sur nos stratégies de planification fiscale, sur nos estimations de la valeur fiscale des différents actifs et passifs et sur la déductibilité, à des fins fiscales, de nos frais. Nous constatons l'incidence des variations de ces estimations et facteurs au moment où elles surviennent.

Nous n'avons pas inscrit d'impôts futurs relativement aux bénéfices non répartis de nos filiales étrangères, qui sont considérés comme étant réinvestis pour une période indéfinie à l'extérieur du Canada. Le calcul du passif d'impôts futurs non comptabilisé est considéré comme n'étant pas réalisable au prix d'un effort raisonnable.

Les reports prospectifs de pertes d'exploitation se chiffrent à 1 535 M\$, dont une tranche de 973 M\$ n'a pas de date d'échéance et une autre tranche de 562 M\$ expire à diverses dates au cours des 20 prochains exercices. Les reports prospectifs de crédits au titre de l'impôt minimum de remplacement s'élèvent à 120 M\$ et n'ont pas de date d'échéance.

Les déclarations de revenus de la Société dans les principaux territoires dans lesquels elle mène ses activités ont été examinées en détail au cours des années suivantes : 1999 au Canada; 2001 aux États-Unis et 2000 au Pérou. Hormis la question des intérêts et des pénalités associés à une cotisation d'impôts au Pérou, nous n'avons connaissance d'aucune question fiscale qui n'a pas été réglée dans un pays dans lequel nous menons des activités et qui pourrait éventuellement avoir des conséquences négatives importantes sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

#### B Provisions pour moins-value

Étant donné que nous exerçons nos activités dans plusieurs territoires fiscaux, il nous faut évaluer la nécessité de constituer des provisions pour moins-value pays par pays et en tenant compte des exigences des lois fiscales locales. Lorsqu'une provision pour moins-value n'est pas constituée, nous croyons disposer de suffisamment d'éléments probants selon lesquels il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé. Si les faits ou circonstances changent, nous ajustons la provision pour moins-value pour refléter les conséquences de ce changement. Les principaux facteurs qui influent sur le montant d'une provision pour moins-value sont les suivants :

- les niveaux prévus du bénéfice imposable des exercices à venir;
- les occasions de mettre en œuvre des plans fiscaux qui influenceront sur la capacité de réaliser les actifs d'impôts; et
- la nature et le montant des écarts temporaires imposables.

Le bénéfice imposable des exercices à venir sera fonction de différents facteurs, dont le prix de l'or en vigueur, les charges d'exploitation décaissées, les variations des réserves d'or prouvées et probables et les fluctuations des taux d'intérêt et de change. Il est raisonnable de croire qu'il pourrait se produire des circonstances se soldant par un changement important des provisions pour moins-value.

### **C Cotisation fiscale péruvienne**

L'une des filiales péruviennes de la Société a reçu de l'administration fiscale péruvienne SUNAT un avis de cotisation fiscale révisé de 32 M\$, compte non tenu des intérêts et des pénalités. Cette cotisation fiscale résulte d'une vérification fiscale des comptes de la mine Pierina qui a été effectuée pour les exercices 1999 et 2000. La cotisation concerne essentiellement la réévaluation de la concession minière de Pierina aux fins de la détermination de sa valeur fiscale. Selon l'évaluation proposée par la SUNAT, la valeur fiscale des actifs de Pierina serait modifiée par rapport à l'évaluation faite précédemment par la Société et aurait pour conséquence une augmentation des impôts sur les bénéfices exigibles et futurs. La Société estime que cette cotisation n'est pas justifiée et elle entend interjeter appel de la décision, mais elle avait toutefois comptabilisé au 31 décembre 2002 un passif au titre des impôts exigibles et futurs, montant qui représente l'incidence de la décision pour la durée de vie entière de la mine, ainsi que d'autres paiements d'environ 21 M\$ exigibles pour les exercices antérieurs et l'exercice 2003. La cause est en instance devant la Cour de l'impôt péruvienne et si elle n'est pas réglée en sa faveur, la Société a l'intention d'interjeter tous les appels administratifs et judiciaires possibles. Dans le cas où l'appel de la Société serait accueilli et que son évaluation initiale de l'actif serait confirmée comme étant la valeur fiscale appropriée de l'actif de Pierina, la Société bénéficierait alors d'une réduction de 141 M\$ de ses passifs d'impôts exigibles et futurs. L'incidence de ce gain éventuel, le cas échéant, sera comptabilisée dans l'exercice au cours duquel la condition sera réalisée.

Advenant une décision défavorable de la Cour de l'impôt, il n'est pas clair, dans la loi péruvienne, que la Société doive effectuer des paiements d'impôts pour les exercices couverts par l'avis de cotisation fiscale en attendant la décision qui sera rendue au terme de la procédure d'appel, qui peut durer plusieurs années. Le montant d'impôts exigibles pourrait atteindre 80 M\$. Advenant une décision défavorable de la Cour de l'impôt, la Société prendrait toutes les mesures nécessaires pour éviter d'avoir à payer le montant en litige avant l'achèvement de la procédure d'appel.

Nous n'avons pas constitué de provision pour les 57 M\$ en intérêts et en pénalités éventuels imposés dans le cadre de la vérification. Même si la cotisation fiscale est confirmée, nous croyons que nous l'emporterons sur la question des intérêts et des pénalités, car la cotisation va à l'encontre de la loi en vigueur et des vérifications fiscales péruviennes antérieures. Le montant des intérêts et des pénalités augmentera avec le temps pendant que nous faisons opposition à la cotisation fiscale. Nous ne constaterons un passif au titre des intérêts et des pénalités que s'il y a de fortes chances que la position de la SUNAT concernant les intérêts et les pénalités soit confirmée ou si la Société épuise ses recours en matière d'appel.

## **21. CAPITAL-ACTIONS**

### **A Capital autorisé**

Le capital-actions autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires (535 250 227 actions émises), de 9 764 929 actions privilégiées de premier rang de série A (aucune action émise), de 9 047 619 actions de série B (aucune action émise), de une action de premier rang spéciale avec droit de vote de série C (une action émise) et de 14 726 854 actions privilégiées de second rang de série A (aucune action émise).

### **B Programme de rachat d'actions**

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003, la Société a racheté 8,75 millions d'actions ordinaires au prix moyen de 17,56 \$ l'action pour un total de 154 M\$. Ce rachat s'est soldé par une réduction de 81 M\$ du capital-actions ordinaires et par l'imputation d'une charge de 73 M\$ (soit l'écart entre le prix de rachat et la valeur comptable historique moyenne des actions rachetées) aux bénéfices non répartis.

### **C Actions échangeables de Barrick Gold Inc. (« BGI »)**

Dans le cadre de l'acquisition de 1998, BGI, auparavant Homestake Canada Inc., a émis 11,1 millions d'actions échangeables de BGI. Chaque action échangeable de BGI est échangeable contre 0,53 action ordinaire de Barrick en tout temps au gré du porteur et comporte essentiellement les mêmes droits de vote et autres droits, et reçoit les mêmes dividendes (versés en dollars canadiens) que 0,53 action ordinaire de Barrick. BGI est une filiale détentrice des participations de la Société dans les mines Hemlo et Eskay Creek.

Au 31 décembre 2003, 1,5 million (1,6 million en 2002) d'actions échangeables de BGI étaient en circulation, soit un nombre équivalant à 0,8 million (équivalant à 0,8 million en 2002) d'actions ordinaires de Barrick. Le nombre d'actions ordinaires en circulation de Barrick tient compte du nombre équivalent d'actions ordinaires de Barrick lié aux actions échangeables de BGI. À compter du 31 décembre 2008 ou dès que le nombre d'actions échangeables de BGI en circulation devient inférieur à 1,4 million, la Société a le droit de forcer l'échange de chaque action

échangeable de BGI contre 0,53 action ordinaire de Barrick. Tant qu'il y a des actions échangeables en circulation, la Société est tenue de fournir les principales informations financières de BGI aux porteurs de ces actions.

### Principales informations financières concernant BGI

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2001
Total du chiffre d'affaires et d'autres produits	226 \$	203 \$	175 \$
Moins les charges	245	191	281
Bénéfice (perte) avant impôts	(19) \$	12 \$	(106) \$
Perte nette	(38) \$	(1) \$	(84) \$

Aux 31 décembre	2003	2002
<b>Actif</b>		
Actif à court terme	72 \$	91 \$
Actif à long terme	233	236
	<b>305 \$</b>	<b>327 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Autres éléments de passif à court terme	20	75
Billets intersociétés à payer	546	407
Autres éléments de passif à long terme	11	18
Impôts sur les bénéfices futurs	67	122
Capitaux propres	(339)	(295)
	<b>305 \$</b>	<b>327 \$</b>

### D Dividendes

En 2003, nous avons déclaré et versé des dividendes en dollars américains qui se sont élevés à 0,22 \$ par action (0,22 \$ par action en 2002 et en 2001).

## 22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

### A Options sur actions ordinaires

La Société offre un régime d'options sur actions à certains employés. Au 31 décembre 2003, 24 millions d'options sur actions ordinaires étaient en cours et venaient à échéance à différentes dates jusqu'au 7 décembre 2013. Le prix de levée des options est égal au cours de clôture de l'action le jour qui a précédé leur octroi. L'acquisition des options se fait sur quatre ans à raison d'un quart chaque année, à compter de l'année de leur octroi. Elles viennent à échéance dix ans après leur octroi. Au 31 décembre 2003, 1 million (5 millions en 2002 et 9 millions en 2001) d'actions ordinaires étaient réservées pour l'octroi de nouvelles options, sans compter celles déjà en cours.

En plus des options sur actions ci-après, nous nous sommes engagés à émettre environ 0,5 million d'actions ordinaires (0,5 million d'actions ordinaires en 2002) en contrepartie des options sur actions en cours prises en charge dans le cadre d'un regroupement d'entreprises en 1999. Le prix de levée moyen de ces options est de 19,70 \$ CA (19,68 \$ CA en 2002) et leur durée de vie restante moyenne est de deux ans.

### Opérations sur les options sur actions (en millions d'actions)

	2003		2002		2001	
	Nombre d'actions	Prix moyen	Nombre d'actions	Prix moyen	Nombre d'actions	Prix moyen
<b>Options en \$ CA</b>						
Aux 1 <sup>er</sup> janvier	19		19		22	
Octroyées	5	28,61 \$	6	24,71 \$	1	24,32 \$
Levées	(1)	23,99 \$	(4)	24,79 \$	-	-
Annulées ou venues à échéance	(1)	27,95 \$	(2)	33,99 \$	(4)	29,66 \$
Aux 31 décembre	22		19		19	
<b>Options en \$ US</b>						
Aux 1 <sup>er</sup> janvier	3		6		6	
Octroyées	-		-		-	
Levées	(1)	13,07 \$	(2)	11,99 \$	-	-
Annulées ou venues à échéance	-		(1)	25,10 \$	-	-
Aux 31 décembre	2		3		6	

## Options sur actions en cours (en millions d'actions)

Fourchette des prix de levée	En cours			Pouvant être levées	
	Nombre d'actions	Prix moyen	Durée moyenne (années)	Nombre d'actions	Prix moyen
Options en \$ CA					
22,08 \$ - 31,05 \$	20	26,29 \$	8	9	26,11 \$
32,32 \$ - 43,20 \$	2	39,26 \$	3	2	39,55 \$
	22		7	11	
Options en \$ US					
8,96 \$ - 17,68 \$	1	12,40 \$	6	1	13,57 \$
17,75 \$ - 40,66 \$	1	26,30 \$	3	1	26,30 \$
	2		5	2	

Le chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA invite les entreprises, sans toutefois les y obliger, à comptabiliser les charges de rémunération liées aux régimes de rémunération à base d'actions destinés à leurs employés en se fondant sur la juste valeur des options octroyées. Nous avons décidé de continuer à comptabiliser la rémunération à base d'actions selon la méthode de la valeur intrinsèque prescrite dans ce chapitre et dans ses interprétations connexes, et de fournir des informations sur les incidences pro forma qu'aurait eues sur ses résultats la constatation de la charge de rémunération selon la méthode de la juste valeur.

Conformément à ce chapitre, nous constatons la charge de rémunération liée aux options sur actions en fonction de l'excédent, le cas échéant, du cours du marché de l'action à la date de l'octroi sur le prix de levée de l'option. En général, le prix de levée des options sur actions octroyées à des employés est égal à la juste valeur marchande de l'action ordinaire à la date d'octroi, ce qui n'entraîne aucune charge de rémunération.

### Information sur la valeur des options

Exercices terminés les 31 décembre (montants par action et par option en dollars)	2003		2002		2001	
Juste valeur par option	8,50	\$	6,40	\$	6,80	\$
Hypothèses						
Durée de vie prévue de l'option (années)	6		6		10	
Volatilité prévue	40	%	40	%	30	%
Rendement des actions prévu	1,0	%	1,4	%	1,4	%
Taux d'intérêt sans risque	4,5	%	5,0	%	5,5	%
<b>Incidences pro forma</b>						
Résultat net, tel qu'établi	146	\$	229	\$	271	\$
Charge liée aux options sur actions	(24)		(21)		(25)	
<b>Résultat net pro forma</b>	122	\$	208	\$	246	\$
Résultat net par action						
Tel qu'établi <sup>1</sup>	0,27	\$	0,42	\$	0,68	\$
Résultat pro forma <sup>1</sup>	0,23	\$	0,38	\$	0,62	\$

1. Montant de base et montant dilué.

### B Unités d'actions incessibles

En 2001, la Société a instauré à l'intention de certains employés un régime d'encouragement qui consiste en l'octroi d'unités d'actions incessibles (« UAI »). Les participants au régime UAI reçoivent un certain nombre d'UAI, dont la valeur unitaire est égale à celle d'une action ordinaire de Barrick au moment de l'octroi. Les UAI sont acquises trois ans après leur octroi et sont payables à ce moment au cours des actions ordinaires de Barrick. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'octroi et un montant équivalent est comptabilisé au titre de la rémunération reportée, lequel est amorti selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition. La valeur comptable des UAI est ajustée selon les variations de leur valeur marchande au cours de la période d'acquisition et la rémunération reportée est également ajustée en conséquence. La charge de rémunération relative au régime d'UAI pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 a été de 4 M\$ (3 M\$ en 2002). Au 31 décembre 2003, la durée de vie moyenne restante des UAI était de 1,6 an et la juste valeur des UAI en cours s'élevait à 10 M\$ et était comptabilisée au poste « Autres obligations à long terme ».

## Opérations sur les UAI

	Nombre d'UAI (en milliers)	Juste valeur par UAI (en dollars)
Solde au 31 décembre 2000	-	- \$
Octroyées	515	15,49
Solde au 31 décembre 2001	515	15,95
Annulées	(30)	19,74
Dividendes	4	17,45
Solde au 31 décembre 2002	489	15,41
Annulées	(171)	16,62
Octroyées	130	21,92
Dividendes	4	19,82
Solde au 31 décembre 2003	452	22,71 \$

## 23. RÉGIMES DE RETRAITE

### A Régimes de retraite à cotisations déterminées

Certains employés participent à des régimes de retraite à cotisations déterminées. La Société a également un régime de retraite visant certains de ses dirigeants, en vertu duquel elle cotise un montant équivalant à 15 % de leur salaire annuel et de leur prime. Les cotisations patronales à ces régimes, qui sont passées en charges dans l'année où elles sont gagnées par les employés, se sont élevées à 15 M\$ en 2003, 12 M\$ en 2002 et 12 M\$ en 2001.

### B Régimes de retraite à prestations déterminées

La Société a divers régimes enregistrés à prestations déterminées visant certains employés des États-Unis et qui prévoient des prestations suivant le nombre d'années de service de l'employé. La politique de capitalisation de la Société à l'égard de ces régimes consiste à fournir les cotisations nécessaires pour que la valeur des actifs soit suffisante, sur une base actuarielle, pour satisfaire les prestations payables aux membres du régime conformément à la loi intitulée *Employee Retirement Income Security Act of 1974*. Des fiduciaires indépendants gèrent les actifs des régimes, qui sont principalement investis dans des titres à revenu fixe et dans des titres de participation.

Outre les régimes enregistrés, la Société a des régimes non enregistrés à prestations déterminées visant certains employés et un administrateur de la Société. Une fiducie irrévocable (fiducie « rabbin ») a été mise en place pour financer ces régimes. Les actifs détenus dans la fiducie, essentiellement des placements de 32 M\$ (31 M\$ en 2002), sont inscrits au bilan consolidé de la Société et sont comptabilisés selon les politiques comptables appropriées pour cette catégorie d'actifs.

Des gains et des pertes actuariels surviennent lorsque le rendement réel des actifs des régimes s'écarte du rendement prévu des actifs des régimes pour une période donnée et lorsque l'expérience réelle fait en sorte que l'obligation au titre des prestations constituées en fin d'exercice est différente de celle qui avait été prévue sur une base actuarielle. Nous amortissons les gains et les pertes actuariels sur l'espérance de vie moyenne résiduelle des participants.

### Charge de retraite

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002	2001
Rendement prévu des actifs des régimes	(11) \$	(17) \$	(21) \$
Coût des prestations constituées au titre des services	-	3	4
Intérêts débiteurs sur l'obligation de retraite	14	16	16
Coût des services passés	-	-	1
Gains actuariels	-	(1)	(2)
Charges spéciales liées à la cessation d'emploi <sup>1</sup>	-	-	39
Incidences des compressions et des règlements	1	1	(4)
	4 \$	2 \$	33 \$

1. En 2001, la fermeture prévue de certains sites miniers a fait en sorte que certains employés ont reçu des droits à pension supplémentaires. De plus, certains employés dont les contrats de travail renfermaient une clause concernant le changement de contrôle ont eu droit à des prestations de retraite accrues au moment de la conclusion de la fusion. Pour tenir compte de l'effet de ces événements, nous avons inscrit une charge de 39 M\$ dans les frais de fusion et frais connexes.

## C Information sur les actifs des régimes de retraite

### Juste valeur des actifs des régimes

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002
Solde aux 1 <sup>er</sup> janvier	170 \$	235 \$
Rendement réel des actifs des régimes	19	(2)
Cotisations patronales	8	7
Prestations versées	(31)	(70)
Solde aux 31 décembre	166 \$	170 \$
Situation de capitalisation <sup>1</sup>	(55) \$	(57) \$
Pertes actuarielles nettes non constatées	11	9
Passif net constaté au titre des prestations	(44) \$	(48) \$

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002
Composition des actifs des régimes :		
Titres de participation	66 \$	41 \$
Titres d'emprunt	100	129
	166 \$	170 \$

1. Représente la juste valeur des actifs du régime moins le passif au titre des prestations projetées. Les actifs du régime ne comprennent pas des placements détenus dans une fiducie « rabbin » qui sont inscrits séparément au bilan, au poste Placements (juste valeur de 32 M\$ au 31 décembre 2003). Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004, nous prévoyons faire d'autres cotisations totalisant environ 3 M\$ à nos régimes de retraite à prestations déterminées pour faire face à la situation de capitalisation.

### Stratégie de placement

Nous appliquons une stratégie de placement axée sur le rendement total, selon laquelle nous investissons dans des actions de même que dans des titres à revenu fixe afin de maximiser le rendement à long terme des actifs des régimes. Cette stratégie vise à minimiser les charges du régime en veillant à ce que les placements surpassent à long terme les passifs des régimes. Nous prévoyons que le taux de rendement des actifs à long terme correspondra au taux hypothétique actuariel de 7 %. Nous diversifions le risque par une combinaison de titres de participation et de titres d'emprunt et par l'achat d'actions de sociétés de régions et à capitalisation différentes (sociétés américaines à petite et à grande capitalisation, sociétés internationales). Le risque d'investissement est mesuré et surveillé de façon continue par des mesures annuelles des passifs, des études périodiques des actifs et des passifs et des examens trimestriels du portefeuille de placements.

### Taux hypothétique de rendement des actifs des régimes

Nous utilisons une méthode modulaire pour déterminer le taux à long terme du rendement des actifs des régimes. Conformément à cette méthode, nous étudions les marchés historiques et préservons les relations historiques à long terme entre les actions et les titres à revenu fixe en accord avec le principe largement accepté sur le marché des capitaux selon lequel les actifs les plus volatils sont ceux qui rapportent le plus à long terme. Les facteurs de marché courants, tels que l'inflation et les taux d'intérêt, sont évalués avant que ne soient établies les hypothèses à long terme concernant les marchés financiers.

## D Obligations au titre des prestations

### Obligations au titre des prestations projetées (OPP)

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002
Solde aux 1 <sup>er</sup> janvier	227 \$	279 \$
Coût des prestations constituées au titre des services rendus	-	3
Intérêts débiteurs sur l'obligation de retraite	14	16
Gains (pertes) actuariels	11	(1)
Prestations versées	(31)	(70)
Solde aux 31 décembre	221 \$	227 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, nous avons utilisé le 31 décembre 2003 comme date de mesure en ce qui concerne le calcul des obligations au titre des prestations constituées.

### Paiements de prestations futurs prévus

Exercices se terminant les 31 décembre	
2004	15 \$
2005	16
2006	16
2007	18
2008	18
2009 à 2013	94 \$

## Régimes de retraite dont les obligations au titre des prestations constituées (OPC) est supérieure à la juste valeur des actifs des régimes

Aux 31 décembre	2003	2002
Obligations au titre des prestations projetées	221 \$	193 \$
OPC	217 \$	193 \$
Juste valeur des actifs des régimes	166 \$	132 \$

## Actif (passif) total des régimes

Aux 31 décembre	2003	2002
Actif de retraite payé d'avance	- \$	7 \$
Passif au titre des prestations constituées		
À court terme	(3)	(7)
À long terme	(41)	(48)
Passif net au titre des régimes	(44) \$	(48) \$

## E Hypothèses actuarielles

Exercices terminés les 31 décembre	Analyse de sensibilité <sup>1</sup>				
	2003	2002	2001	Incidence sur l'OPC	Incidence sur les résultats
Taux d'actualisation – utilisé pour le calcul du passif au titre des prestations	6,25 %	6,50 %	6,75 %	23 \$	s.o.
Taux d'actualisation – utilisé pour le calcul de la charge nette de retraite	6,50 %	6,75 %	7,25 %	s.o.	- \$
Rendement prévu des actifs des régimes	7,00 %	8,50 %	8,50 %	s.o.	2 \$
Augmentations de la rémunération	5,00 %	5,00 %	5,00 %	s.o.	s.o.

1. Incidence d'une diminution de un pour cent.

En 2003, nous avons réduit le taux hypothétique de rendement des actifs des régimes de retraite, qui est passé de 8,5 % à 7 %, pour tenir compte des nouvelles prévisions en matière de rendement à long terme, lesquelles sont fondées sur l'expérience récente de la Société, sur notre stratégie de placement et sur la composition des actifs des régimes.

## 24. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

### A Éventualités, litiges et réclamations

À la date de publication des états financiers, il peut exister certaines situations susceptibles d'entraîner une perte pour la Société et dont l'issue ultime dépend de un ou de plusieurs événements futurs qui pourraient ou non se produire. La direction et, au besoin, ses conseillers juridiques évaluent ces passifs éventuels dont l'évaluation fait appel au jugement. Lorsqu'ils évaluent les pertes éventuelles liées aux poursuites en cours intentées contre la Société ou les réclamations éventuelles qui pourraient donner lieu à des poursuites, la Société et ses conseillers juridiques évaluent le fond apparent de toute action ainsi que le bien-fondé apparent de toute réparation demandée ou dont la demande est anticipée.

Si l'évaluation d'une éventualité indique qu'il est probable qu'une perte importante a été subie et que le montant de la perte peut être estimé, le montant estimatif de la perte est comptabilisé dans les états financiers. Si après évaluation il semble que la réalisation d'une perte éventuelle importante n'est pas probable, mais raisonnablement possible ou encore, qu'elle est probable mais que le montant de la perte ne peut être estimé, la nature de la perte éventuelle ainsi que la fourchette dans laquelle se situera le montant de la perte, si elle peut être établie, sont indiquées. Les pertes éventuelles dont la réalisation est considérée comme étant très improbable ne sont généralement pas présentées, sauf si l'opération dont la perte découle comporte une garantie, auquel cas la nature de la garantie est indiquée.

### Litige avec Inmet

En octobre 1997, Barrick Gold Inc. (« BGI »), filiale en propriété exclusive de la Société, a conclu un accord avec Inmet Mining Corporation (« Inmet ») en vue d'acheter la mine Troilus au Québec pour 110 M\$ plus le fonds de roulement. En décembre 1997, BGI a mis fin à l'accord après avoir déterminé que, d'après les études de contrôle préalable, les conditions à remplir pour conclure l'accord ne seraient pas satisfaites. En février 1998, Inmet a intenté une action contre BGI devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique, contestant la résiliation de l'accord et alléguant que BGI avait rompu l'accord. En janvier 2002, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a rendu sa décision dans l'affaire, se prononçant en faveur de Inmet. La Cour a statué que des dommages-intérêts équitables

d'un montant de 88,2 M\$ CA (59 M\$ US) devaient être adjugés à Inmet. Ces dommages-intérêts avaient été inscrits comme charges au 31 décembre 2001. La Cour n'a pas adjugé d'intérêts antérieurs au jugement à Inmet. Cette dernière a demandé à la Cour de rouvrir l'affaire pour lui permettre de soumettre des arguments relatifs à sa demande d'intérêts antérieurs au jugement, mais sa demande a été rejetée par la cour en mai 2002. En février 2002, BGI a déposé un avis d'appel de la décision auprès de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique et Inmet a interjeté un appel incident à la décision concernant sa demande d'intérêts antérieurs au jugement. En novembre 2003, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a rejeté l'appel interjeté par BGI et a adjugé des intérêts antérieurs au jugement à Inmet. Toujours en novembre 2003, BGI a versé à Inmet un montant de 111 M\$ CA (86 M\$ US), en règlement de la poursuite. Ce règlement a entraîné pour elle des charges supplémentaires de 14 M\$ US au quatrième trimestre de 2003, en plus des intérêts postérieurs au jugement de 2 M\$ pour les 9 premiers mois de 2003.

### **Bre-X Minerals**

Le 30 avril 1998, la Société a été ajoutée aux parties défenderesses dans un recours collectif intenté contre Bre-X Minerals Ltd., certains de ses administrateurs et dirigeants ou anciens administrateurs et dirigeants et d'autres personnes devant le tribunal de district des États-Unis du district Est du Texas, division Texarkana. Le recours collectif allègue, entre autres, que des déclarations faites par la Société en ce qui concerne ses efforts visant à obtenir le droit de mettre en valeur et d'exploiter le gisement aurifère de Busang dans l'Est de Kalimantan, en Indonésie, étaient fausses et trompeuses quant au fond et omettaient de mentionner des faits importants se rapportant à l'enquête préliminaire de contrôle préalable entreprise par la Société à la fin de 1996.

Le 13 juillet 1999, le tribunal a rejeté les réclamations contre la Société et plusieurs autres défendeurs, pour le motif que les demandeurs avaient omis de faire une réclamation conformément aux lois sur les valeurs mobilières des États-Unis. Le 19 août 1999, les demandeurs ont déposé une plainte modifiée, reformulant leurs réclamations contre la Société et certains autres défendeurs et ont déposé, le 14 juin 2000, une autre plainte modifiée, la quatrième plainte modifiée.

Le 31 mars 2001, le tribunal a accordé en partie et rejeté en partie la requête de la Société en vue du rejet de la quatrième plainte modifiée. Par conséquent, la Société demeure défenderesse dans l'affaire. La Société estime que les réclamations qui restent contre elle ne sont pas fondées. La Société a déposé sa réponse officielle à la quatrième plainte modifiée le 27 avril 2001, rejetant toutes les allégations pertinentes des demandeurs. La communication préalable a été suspendue par le tribunal en attendant qu'il décide d'admettre ou non le cas comme un recours collectif. Le montant de toute perte éventuelle que la Société pourrait subir par suite des réclamations des demandeurs ne peut être déterminé à l'heure actuelle.

Le 31 mars 2003, le tribunal a rejeté toutes les requêtes des demandeurs de faire admettre le cas comme recours collectif. Les demandeurs n'ont pas déposé d'appel interlocutoire de la décision du tribunal de ne pas admettre le cas comme recours collectif auprès de la Fifth Circuit Court of Appeals. Le 2 juin 2003, les demandeurs ont déposé un projet de gestion visant à réparer les défauts de leurs requêtes de faire admettre le cas comme recours collectif. Le tribunal n'a pris aucune décision à l'égard de ce projet. Les demandeurs pourront poursuivre les défendeurs le moment venu, mais pas au nom d'un groupe de demandeurs, mais plutôt sur la base des réclamations spécifiques des demandeurs nommés dans la poursuite. À la lumière de l'échec de la requête des demandeurs de faire admettre le cas comme recours collectif, la Société croit qu'il est peu probable que les demandeurs l'emporteront sur Barrick, qui est accusée de fraude boursière.

### **Réclamation Blanchard**

Le 7 janvier 2003, Blanchard and Company, Inc. (« Blanchard ») et Herbert Davies (« Davies ») ont signifié une plainte pour mesure injonctive à la Société. Dans la plainte en cours devant le tribunal de district des États-Unis du district Est de la Louisiane, la Société J.P. Morgan Chase & Company (« J.P. Morgan ») est aussi désignée comme défenderesse, tout comme un nombre non précisé d'autres défendeurs qui seront désignés ultérieurement. La plainte, qui a été modifiée plusieurs fois, allègue que la Société et les banques qui vendent des lingots avec lesquelles la Société a conclu des contrats au comptant à règlement différé ont manipulé le cours de l'or, en violation des lois antitrust des États-Unis et de la loi intitulée *Unfair Trade Practices and Consumer Protection Law* de la Louisiane. Blanchard allègue qu'elle a subi un préjudice en tant que revendeur d'or par suite de la diminution de l'intérêt des investisseurs pour l'or. Davies, client de Blanchard, allègue qu'il a subi un préjudice du fait de la diminution de la valeur de ses investissements en or. Les demandeurs réclament des dommages-intérêts et une injonction en résiliation de certains des accords commerciaux de la Société avec J.P. Morgan et d'autres banques qui vendent des lingots. En septembre 2003, le tribunal a accordé en partie et rejeté en partie la requête de la Société en vue du rejet de la poursuite. La communication préalable a commencé et le procès devrait commencer en février 2005. La Société a l'intention de s'opposer fermement à cette poursuite.

### **Réclamation Wagner**

Le 12 juin 2003, une plainte a été déposée contre Barrick et plusieurs de ses dirigeants actuels et anciens dirigeants devant le tribunal de district des États-Unis du district Sud de l'État de New York. La plainte a été déposée par des actionnaires de Barrick qui ont acheté des actions de Barrick entre le 14 février 2002 et le 26 septembre 2002. Ces derniers allèguent que Barrick et les défendeurs individuels ont violé les lois américaines sur les valeurs mobilières en faisant des déclarations fausses et trompeuses sur les bénéfices et les résultats d'exploitation projetés de Barrick en 2002. Les demandeurs réclament des dommages-intérêts d'un montant non précisé. Plusieurs autres plaintes portant essentiellement sur les mêmes allégations avancées contre les mêmes défendeurs ont été déposées par d'autres parties au nom du même groupe d'actionnaires de Barrick. En septembre, ces plaintes ont été consolidées en une seule devant le tribunal du district Sud de l'État de New York. Le 5 novembre 2003, les demandeurs déposaient une plainte consolidée/modifiée, et le 14 janvier 2004, Barrick déposait une requête pour rejeter la plainte de Wagner. Nous avons l'intention de contester avec vigueur cette action.

### **Autres**

De temps à autre, la Société est partie à diverses réclamations, actions en justice et plaintes survenant dans le cours normal des activités. La Société peut aussi recevoir de nouvelles cotisations d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers pour certains exercices. La Société ne croit pas que des décisions défavorables dans toute procédure en instance ou menace de procédure relative à une cotisation fiscale éventuelle ou d'autres questions, ou tout montant qu'elle pourrait être tenue de verser en conséquence, aient une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses résultats d'exploitation futurs.

### **B Engagements**

Les activités minières et les activités d'exploration de la Société sont assujetties à diverses lois et à divers règlements fédéraux, provinciaux et étatiques régissant la protection de l'environnement. Ces lois et règlements changent continuellement et deviennent, en règle générale, plus restrictifs. La Société exerce ses activités de façon à protéger la santé publique et l'environnement et elle croit que ses activités satisfont à tous égards importants à l'ensemble des lois et règlements applicables. La Société a engagé, et entend engager à l'avenir, des dépenses afin de se conformer à ces lois et règlements.

La Société a pris divers engagements dans le cours normal des activités, entre autres des engagements d'effectuer des évaluations et d'autres obligations nécessaires pour maintenir ou protéger ses participations dans des propriétés minières, des obligations de financement et autres à l'égard de coentreprises et d'associés en vertu d'accords de coentreprise et de partenariat, et des engagements en vertu de permis fédéraux, provinciaux et étatiques en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

### **25. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

La juste valeur est définie comme étant le montant auquel une position peut être liquidée ou vendue à une contrepartie agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence pendant une période conforme à la stratégie de gestion des risques ou à la stratégie de placement de la Société.

Le traitement comptable réservé à un actif ou à un passif financier peut différer selon la nature de l'instrument financier ou son utilisation dans le cadre de la stratégie de gestion des risques ou de la stratégie de placement. Les mesures utilisées dans les états financiers consistent notamment à :

- comptabiliser l'élément à la juste valeur au bilan et inscrire à chaque période la variation de la juste valeur dans les résultats;
- comptabiliser l'élément au coût (déduction faite des pertes de valeur autres que temporaires) et présenter par voie de notes et non dans les états financiers la variation de la juste valeur; ou
- comptabiliser l'élément au coût ou à la valeur de marché, selon le moins élevé des deux.

La juste valeur est fondée sur les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles. Si les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur sera déterminée au moyen de modèles mis au point par la Société axés sur des données du marché ou des données indépendantes. La juste valeur obtenue en utilisant ces modèles peut ne pas refléter la valeur de réalisation nette ou la juste valeur future.

## Information sur la juste valeur

Aux 31 décembre	2003		2002	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
<b>Actifs financiers</b>				
Espèces et quasi-espèces <sup>1</sup>	970 \$	970 \$	1 044 \$	1 044 \$
Comptes débiteurs <sup>1</sup>	69	69	72	72
Placements <sup>2</sup>	89	127	47	41
Actifs dérivés <sup>3</sup>	74	410	16	115
	1 202 \$	1 576 \$	1 179 \$	1 272 \$
<b>Passifs financiers</b>				
Comptes créditeurs <sup>1</sup>	245 \$	245 \$	164 \$	164 \$
Dettes à long terme <sup>4</sup>	759	841	777	858
Passifs dérivés <sup>3</sup>	31	73	32	86
	1 035 \$	1 159 \$	973 \$	1 108 \$

1. La juste valeur des espèces et quasi-espèces, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs correspond à peu de chose près à la valeur comptable en raison de l'échéance rapprochée de ces éléments et des pertes sur créances négligeables que comportent ces éléments.
2. Les placements de la Société dans des titres d'emprunt et de participation sont constatés au coût. La Société utilise, lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché afin de déterminer la juste valeur. En l'absence de tels cours, elle estime la juste valeur en se servant des cours d'instruments possédant des caractéristiques analogues ou en actualisant les flux de trésorerie.
3. La juste valeur des instruments dérivés est déterminée en fonction de valeurs de marché liquides tels que les cours en Bourse, les cotes de courtiers ou d'autres facteurs pertinents qui supposent que toutes les contreparties présentent la même cote de solvabilité.
4. La juste valeur de la dette à long terme est fondée sur les taux d'intérêt actuellement en vigueur sur le marché, rajustés pour tenir compte de la qualité du crédit de la Société.

## 26. Coentreprises

Les principales participations de la Société dans des coentreprises sont une participation de 50 % dans la mine Kalgoorlie en Australie, une participation de 50 % dans la mine Round Mountain aux États-Unis et une participation de 50 % dans la mine Hemlo au Canada.

## Information tirée des états des résultats et des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre	2003	2002
Produits	770 \$	647 \$
Charges	641	577
<b>Résultat net</b>	129 \$	70 \$
Activités d'exploitation <sup>1</sup>	125 \$	175 \$
Activités d'investissement <sup>1</sup>	(60) \$	(54) \$
Activités de financement <sup>1</sup>	- \$	- \$

1. Rentrées (sorties) de fonds, montant net

## Information tirée du bilan

Aux 31 décembre	2003	2002
<b>Actif</b>		
Stocks	104 \$	51 \$
Immobilisations	468	574
Actifs incorporels	199	103
Autres éléments d'actif	64	81
Écart d'acquisition	351	396
	1 186 \$	1 205 \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme	77 \$	116 \$
Obligations à long terme	103	45
	180 \$	161 \$